



les études du CNC
mars 2020

Les coûts de
production des films
en 2019

Les coûts de production des films en 2019

Films d'initiative française
ayant reçu l'agrément de production en 2019

mars 2020



Centre national du cinéma et de l'image animée

Direction des études, des statistiques et de la prospective

291 boulevard Raspail 75675 Paris Cedex 14

Tél : 01.44.34.38.26

www.cnc.fr

ISSN : 1951-4751





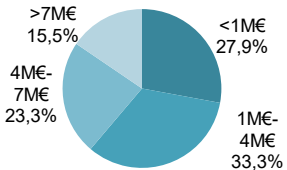





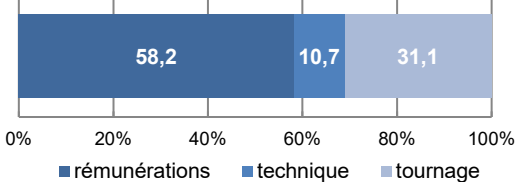












Ivan Piccon, Diane Gilbert, Benoît Danard, Danielle Sartori, Sophie Jardillier, Ganaëlle Labranche, Anaïs Sulpice

Sommaire

Chiffres-clés	5
Synthèse	6
Méthodologie.....	8
I. Coûts de production des films, tous genres confondus	10
A. Structure de l'échantillon.....	10
B. Les films retenus.....	10
C. Les films retenus selon leur coût total	12
D. Dépenses à l'étranger.....	14
E. Crédit d'impôt	15
F. Les films réalisés par des femmes	16
II. Coûts de production des films de fiction.....	20
A. Structure globale des coûts de production des films de fiction	20
a. Répartition des films de fiction selon le coût total de production	20
b. Répartition des dépenses	21
B. Les dépenses de rémunération.....	23
a. Les droits artistiques.....	23
b. Les dépenses de personnel.....	25
c. La rémunération des producteurs	26
d. Les coûts d'interprétation.....	27
e. Les charges sociales	28
C. Les dépenses techniques	29
D. Les dépenses de tournage	32
a. Les dépenses de décors et costumes.....	32
b. Frais de transports, défraiements et régie.....	33
c. Frais d'assurances et divers	34
E. Structure des coûts de production selon le coût total	35
a. Films dont le coût total est inférieur à 1 M€.....	37
b. Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€	38
c. Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€	39
d. Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€	40
e. Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€	41
f. Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€	42
g. Films dont le coût total est supérieur à 15 M€.....	43
III. Localisation des dépenses des films de fiction.....	45
A. Localisation globale des dépenses des films de fiction	45
B. Éclairage sur la localisation des dépenses techniques.....	48

C.	Eclairage sur la localisation des dépenses de décors et de costumes	49
D.	Eclairage sur la localisation des dépenses d'assurances et divers	50
E.	Localisation des dépenses de production selon le coût total	51
a.	Films dont le coût total est inférieur à 1 M€	52
b.	Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€	53
c.	Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€	54
d.	Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€	55
e.	Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€	56
f.	Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€	57
g.	Films dont le coût total est supérieur à 15 M€	58
IV.	Crédit d'impôt des films de fiction	59
A.	Méthodologie	60
B.	Présentation de l'échantillon	61
C.	Structure des coûts de production des films	62
D.	Evaluation du crédit d'impôt	64
V.	Coûts de production des documentaires et des films d'animation	67
A.	Films documentaires	67
a.	Structure des coûts de production des films documentaires	68
b.	Localisation des dépenses des films documentaires	69
c.	Impact du crédit d'impôt sur les films documentaires	71
B.	Films d'animation	72
a.	Structure des coûts de production des films d'animation	73
b.	Les dépenses de production des films d'animation sur la période 2010-2019	74
c.	Localisation des dépenses des films d'animation	75
d.	Impact du crédit d'impôt sur les films d'animation	76
	ANNEXES	77
	ANNEXE 1 – Dépenses des films de fiction selon le coût total de production	77
	ANNEXE 2 – Détail des dépenses de droits artistiques pour la fiction en 2019	80
	ANNEXE 3 – Détail des dépenses de personnel en 2019	83
	ANNEXE 4 – Détail des dépenses d'interprétation en 2019	87
	ANNEXE 5 – Détails des dépenses pour les films de fiction, en fonction des seuils de coûts établis par la convention collective nationale de la production cinématographique (annexe III titre II)	90
	ANNEXE 6 – Liste des films ayant reçu l'agrément de production en 2019	92
	ANNEXE 7 – Descriptif du crédit d'impôt cinéma en vigueur dans sa nouvelle forme depuis le 1 ^{er} janvier 2016	97

Chiffres-clés

Ensemble des films d'initiative française agréés en 2019			
 <p>219 films agréés (+11 % / 2018)</p>	 <p>956 M€ de dépenses totales en production (-7 % / 2018)</p>	 <p>130 films bénéficiaires du crédit d'impôt cinéma, pour un montant de 115,46 M€</p>	
 <p>763,45 M€ de dépenses en France (-6 % / 2018)</p>	<p>Films selon leur coût</p> 	 <p>55 films réalisés par des femmes (+45 % / 2018)</p>	
Films de fiction agréés en 2019			
 <p>174 films agréés (+7 % / 2018)</p>	 <p>866,49 M€ de dépenses totales en production (-11 % / 2018)</p>	 <p>4,98 M€ coût moyen d'un film de fiction</p>	 <p>117 films bénéficiaires du crédit d'impôt cinéma, pour un montant de 102,92 M€</p>
<p>Structure des coûts de production (%)</p> 		<p>Principaux postes</p> <ul style="list-style-type: none">  personnel (21,4 %)  Charges sociales (12,6 %)  Interprétation (11,7 %)  Technique (10,7 %) 	
Films documentaires agréés en 2019			
 <p>39 films agréés (+22 % / 2018)</p>	 <p>17,18 M€ de dépenses totales en production (-6 % / 2018)</p>	 <p>0,44 M€ coût moyen d'un documentaire</p>	 <p>10 films bénéficiaires du crédit d'impôt cinéma, pour un montant de 1,01 M€</p>
Films d'animation agréés en 2019			
 <p>6 films agréés (+100 % / 2018)</p>	 <p>71,99 M€ de dépenses totales en production (+96 % / 2018)</p>	 <p>12,00 M€ coût moyen d'un film d'animation</p>	 <p>3 films bénéficiaires du crédit d'impôt cinéma, pour un montant de 11,53 M€</p>

Synthèse

Pour la dix-septième année, le CNC a réalisé une étude sur la structure des coûts de production des films d'initiative française ayant reçu un agrément de production. Cette étude est réalisée à partir des coûts définitifs des films, c'est-à-dire une fois le tournage du film achevé. L'analyse donne un éclairage sur la répartition des dépenses de fabrication d'un film en fonction de son coût total et sur la localisation des dépenses en France et à l'étranger. Elle comprend cette année de nouveaux indicateurs genrés.

En 2019, 219 films d'initiative française ont obtenu un agrément de production, soit 22 films de plus qu'en 2018 et le plus haut niveau de la décennie. Ces films cumulent 955,66 M€ de dépenses de production, soit une baisse de 7,4 % par rapport à 2018.

Il convient de rappeler que le périmètre de cette étude est différent de celui du bilan annuel de la production cinématographique qui s'attache à l'année d'agrément des investissements et non à celle de l'agrément de production. Or, il se passe en moyenne 18 mois entre les deux agréments. Ainsi, seul 1,5 % des films ayant reçu l'agrément de production en 2019 a obtenu un agrément des investissements préalable la même année, 38,2 % l'ont reçu en 2018, 49,0 % en 2017, 6,9 % en 2016 et 4,4 % avant 2016.

Baisse des coûts de production de l'ensemble des genres de films

En 2019, le coût moyen des films de fiction baisse (-17,4 %) à 4,98 M€. Cette baisse est en grande partie imputable à l'agrément en 2018 d'un film de fiction à très gros budget, *Valérian et la Cité des mille planètes* (187,7 M€). En revanche, le coût médian des films de fiction est stable à 3,53 M€ (3,49 M€ en 2018).

La baisse du coût moyen des documentaires s'accroît en 2019 pour s'établir à 0,44 M€ soit une diminution de 22,8 % par rapport à 2018. Le coût médian d'un film documentaire diminue également : - 24,4 %, à 0,31 M€ en 2019.

Le coût moyen des films d'animation est en légère baisse à 12,00 M€ en 2019 (-2,0 % par rapport à 2018), et s'inscrit légèrement en dessous de la moyenne observée sur la décennie (12,48 M€).

Une importante hausse du nombre de films réalisés par des femmes

En 2019, 55 films d'initiative française agréés en production ont été réalisés par des femmes, soit 44,7 % de plus qu'en 2018. Cette évolution concerne aussi bien les films de fiction (42 films en 2019, soit +20,0 %) que les films documentaires (13 films, +333,3 %). Aucun film d'animation n'a été réalisé par une ou plusieurs femmes entre 2010 et 2019.

En 2019, les films réalisés par des femmes représentent 25,1 % des films d'initiative française agréés en production, une part en forte hausse sur la décennie (16,8 % des films en 2010).

Le coût moyen d'un film de fiction réalisé par une femme est de 2,88 M€ en 2019 contre 5,74 M€ pour un film de fiction réalisé par des hommes (-49,9 %). Celui des films documentaires réalisés par des femmes est de 0,29 M€ en 2019, contre 0,52 M€ en moyenne pour un film documentaire réalisé par un homme (-43,9 %).

Stabilité des principaux postes de coûts des films de fiction

Les dépenses de rémunération (droits artistiques, frais de personnel, rémunérations des producteurs, dépenses d'interprétation et charges sociales) composent en 2019 58,2 % du coût total d'un film et retrouvent un niveau comparable à celui observé sur la décennie (57,6 % en moyenne entre 2010 et 2019). La part des dépenses de tournage représente 31,1 % des coûts de production des films de fiction en 2019 (27,5 % en 2018). La part des dépenses techniques est en revanche en nette baisse en 2019 à 10,7 % (19,5 % en 2018), et s'inscrit en dessous de la moyenne constatée sur la décennie (12,5 %). Le niveau élevé des dépenses techniques en 2018 s'explique principalement par l'importance de ce poste pour le film à très gros budget *Valérian et la cité des mille planètes*. En l'excluant de l'analyse, la part des dépenses techniques est de 11,2 % en 2018, soit une part comparable à celle observée en 2019.

Baisse des dépenses à l'étranger

En 2019, le montant des dépenses réalisées à l'étranger tous genres confondus est en baisse de 12,6 % à 192,22 M€. La part des dépenses effectuées hors de France continue de diminuer en 2019 : elle s'élève à 20,1 % du total des dépenses des films agréés, contre 21,3 % en 2018. Cette part de dépenses à l'étranger varie selon le genre du film, à 21,2 % pour la fiction, contre 17,7 % pour le documentaire et 8,1 % pour l'animation.

Le crédit d'impôt des films de fiction représente en moyenne sur la décennie 11,4 % du coût des films

Sur l'ensemble de la période 2010-2019, le montant total de crédit d'impôt atteint 654,34 M€, soit 22,8 % des dépenses totales éligibles et 11,4 % du coût total des films de fiction. En 2019, le montant total du crédit d'impôt s'élève à 102,92 M€, soit 29,2 % des dépenses éligibles et 16,2 % du coût des films de fiction.

Méthodologie

Le CNC a réalisé une étude sur la structure des coûts de production de l'ensemble des films d'initiative française ayant reçu un agrément de production sur la période 2010-2019. L'analyse, construite à partir des données de l'agrément de production, appréhende les coûts définitifs de production des films. Les devis prévisionnels, communiqués au CNC dans les dossiers d'agrément des investissements, avant tournage, peuvent en effet subir des évolutions non négligeables.

Il convient de rappeler que l'agrément de production peut être délivré de deux façons : soit lorsque l'entreprise de production a reçu des sommes au titre de l'agrément des investissements pour le tournage du film (il permet ainsi de rendre cet octroi définitif), soit directement au titre de la production d'œuvres cinématographiques achevées, lorsque l'agrément des investissements n'est pas requis.

Le périmètre de cette étude est différent de celui du bilan annuel de la production cinématographique, qui s'attache à l'année d'agrément des investissements. Certaines analyses peuvent ainsi apparaître divergentes entre les deux études.

Parmi les 219 films ayant reçu l'agrément de production en 2019, 15 films (6,8 %) l'ont obtenu directement. Parmi les 204 films ayant reçu au préalable un agrément des investissements, 1,5 % l'a reçu en 2019, 38,2 % l'ont reçu en 2018, 49,0 % en 2017, 6,9 % en 2016 et 4,4 % entre 2010 et 2015.

Les fiches de coûts utilisées pour cette analyse sont renseignées de manière déclarative par les entreprises de production et envoyées au service du soutien à la production et à la distribution du CNC. Ces données sont, par conséquent, à considérer avec les précautions d'usage.

En raison d'une évolution de la composition des dossiers d'agrément du CNC, liée aux aménagements du barème de l'agrément, pour les films ayant effectué une demande d'agrément de production à compter du 1^{er} janvier 2018, la typologie des dépenses change en 2019 pour 161 films de l'échantillon (127 films de fiction, 32 films documentaires et 2 films d'animation). Pour ces 161 films, la nouvelle grille d'agrément implique une évolution profonde des postes de dépenses techniques (« moyens techniques » et « postproduction image et son »), de même que la création de nouveaux postes de dépenses. Pour cette raison, les historiques présentés dans cette étude sont susceptibles de varier par rapport à ceux présentés dans les précédentes études. Ces variations sont systématiquement explicitées dans les parties concernées.

Les résultats de cette étude livrent un éclairage sur la répartition des coûts de production des films d'initiative française et sur la localisation des dépenses en France ou à l'étranger. Pour la quatorzième année, cette étude présente une analyse spécifique des films bénéficiant du crédit d'impôt.

Les films documentaires ainsi que les longs métrages d'animation font l'objet d'une analyse distincte, compte tenu de la structure de production spécifique à chaque genre.

Il convient de préciser que certaines données relatives aux années antérieures à 2019 ont fait l'objet de corrections.

I. Coûts de production des films, tous genres confondus

A. Structure de l'échantillon

L'étude porte sur 1 987 films d'initiative française ayant reçu l'agrément de production entre 2010 et 2019. Certains films ne peuvent être inclus dans l'analyse, faute de détails suffisants sur leurs coûts. C'est le cas de trois titres en 2014 (*Nuits Blanches sur la Jetée*, *Vandal* et *Au Bord du Monde*).

B. Les films retenus

En 2019, 219 films d'initiative française ont obtenu un agrément de production. Il s'agit du plus haut niveau de la décennie, devant 2017 (216 films agréés cette année). Parmi les films ayant reçu l'agrément de production en 2019, 15 films (6,8 %) l'ont obtenu directement, dont 5 fictions et 10 documentaires.

Les films de l'échantillon

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	160	137	165	164	161	157	158	185	162	174
documentaire	26	30	31	27	31	28	36	27	32	39
animation	4	6	8	6	9	3	8	4	3	6
total	190	173	204	197	201	188	202	216	197	219

Base : FIF (tous genres confondus).
Source : CNC

En 2019, les films d'initiative française cumulent 955,66 M€ de dépenses de production, soit une baisse de 7,4 % par rapport à 2018. Il s'agit d'un montant légèrement inférieur à la moyenne observée sur les dix années d'analyse (967,14 M€).

Coûts totaux de production des films (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	940,74	637,37	934,68	912,81	924,52	765,13	733,55	966,13	976,56	866,49
documentaire	87,68	23,46	14,64	16,87	35,96	9,90	60,45	17,83	18,25	17,18
animation	63,93	80,89	105,80	48,65	59,54	61,94	161,68	20,07	36,73	71,99
total	1 092,35	741,71	1 055,11	978,33	1 020,02	836,98	955,68	1 004,03	1 031,54	955,66

Base : FIF (tous genres confondus).
Source : CNC

Un film agréé en 2019 coûte en moyenne 4,36 M€, contre 5,24 M€ pour un film agréé en 2018 (-16,7 %). Cette baisse s'explique pour l'essentiel par la présence d'un film de fiction à très gros budget agréé en 2018 *Valérian et la Cité des mille planètes*. En l'excluant de l'analyse, le coût moyen des films agréés en 2018 est de 4,31 M€, soit un montant équivalent à celui observé en 2019.

En 2019, le coût moyen des films évolue différemment selon les genres. Ainsi, le coût moyen des films de fiction baisse sensiblement en 2019 (-17,4 %) à 4,98 M€ (en raison de *Valérian et la cité des mille planètes*). Leur coût médian est stable à 3,53 M€ (3,49 M€ en 2018).

En 2019, la baisse du coût moyen des documentaires s'accroît pour s'établir à 0,44 M€ soit une diminution de 22,8 % par rapport à 2018. Le coût médian d'un film documentaire diminue également : - 24,4 %, à 0,31 M€ en 2019.

Le coût moyen des films d'animation est également en légère baisse à 12,00 M€ en 2019 (- 2,0 % par rapport à 2018), et s'inscrit légèrement en dessous de la moyenne observée sur la décennie (12,48 M€). Deux films présentent des coûts de production supérieurs à 9 M€ en 2019 : *Astérix et le secret de la potion magique* et *Minuscule - Les Mandibules du bout du monde*. Ils étaient trois en 2018. Compte tenu du faible nombre de films d'animation agréés tous les ans, le coût moyen est extrêmement sensible au profil des films de l'année. Le coût médian des films d'animation baisse à 6,63 M€ en 2019 (-48,6 %).

Coûts moyens de production des films (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	5,88	4,65	5,66	5,57	5,74	4,87	4,64	5,22	6,03	4,98
documentaire	3,37	0,78	0,47	0,62	1,16	0,35	1,68	0,66	0,57	0,44
animation	15,98	13,48	13,22	8,11	6,62	20,65	20,21	5,02	12,24	12,00
total	5,75	4,29	5,17	4,97	5,07	4,45	4,73	4,65	5,24	4,36

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Coûts médians de production des films (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	3,42	3,29	4,16	3,72	4,33	3,19	3,61	3,59	3,49	3,53
documentaire	0,51	0,54	0,33	0,47	0,29	0,30	0,38	0,51	0,41	0,31
animation	6,13	4,65	9,39	8,22	4,67	14,56	9,44	3,04	12,90	6,63
total	3,10	2,76	3,39	3,11	3,42	2,62	2,96	3,18	2,72	2,95

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

La part des films d'initiative française ayant obtenu un agrément de production et qui sont financés par une ou plusieurs chaînes de télévision gratuites ne cesse de décroître : 42,9 % des films d'initiative française en 2019 contre 52,3 % en 2017. Cinq films sont financés par deux chaînes gratuites en 2019 : *Les Frères Sisters* (financé par France 2 et France 3), *Ni une ni deux* (France 3, C8), *Le Jeu* (France 2, C8), *Le Gendre de ma vie* (TF1, C8) et *Damien veut changer le monde* (France 3, C8).

Nombre de films coproduits par une chaîne gratuite¹

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TF1	14	19	17	15	15	15	14	22	16	10
F2	33	26	35	33	27	23	42	39	28	21
F3	31	15	32	24	28	26	26	23	34	24
F4	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
ARTE	15	10	16	17	10	16	15	19	6	21
M6	8	3	8	7	7	10	9	8	4	13
C8 ²	-	-	-	3	7	3	5	2	4	10
TMC	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Total³	95	71	107	95	92	93	110	113	91	94

¹ Ont été financés simultanément par deux chaînes gratuites : 6 films en 2010, 2 en 2011, 1 en 2012, 4 en 2013, 2 en 2014, 2 en 2016, 1 en 2017, 1 en 2018, 5 en 2019.

² L'historique pour la chaîne C8 comprend des financements des chaînes Direct 8 et D8.

³ Certains films étant financés par deux chaînes gratuites, le total n'est pas égal à la somme des résultats par chaîne.

Source : CNC

C. Les films retenus selon leur coût total

En 2019, seule la part des films à budget moyen (compris entre 2,5 M€ et 5,5 M€) progresse de façon significative.

La part des films au coût inférieur à 1 M€ baisse en 2019 (-2,1 points) à 27,9 %, mais reste supérieure à la part observée sur les dix dernières années (24,5 %). De même, la part des films au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ diminue (-2,2 pts) à 15,5 %. A l'inverse, le poids des films de 2,5 M€ à 4 M€ progresse (17,8 %, +4,1 pts), de même que celui des films de 4 M€ à 5,5 M€ (13,7 %, +4,6 pts).

Nombre de films selon le coût de production

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	36	45	46	50	48	48	47	47	59	61
1M€ à 2,5 M€	45	37	34	38	42	44	39	46	35	34
2,5 M€ à 4 M€	31	28	33	26	19	34	36	36	27	39
4 M€ à 5,5 M€	15	18	21	27	26	21	23	23	18	30
5,5 M€ à 7 M€	15	12	22	11	20	12	17	20	20	21
7 M€ à 15 M€	34	28	37	32	36	21	34	32	30	22
plus de 15 M€	14	5	11	13	10	8	6	12	8	12
total	190	173	204	197	201	188	202	216	197	219

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Répartition des films selon le coût de production (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	18,9	26,0	22,5	25,4	23,9	25,5	23,3	21,8	29,9	27,9
1M€ à 2,5 M€	23,7	21,4	16,7	19,3	20,9	23,4	19,3	21,3	17,8	15,5
2,5 M€ à 4 M€	16,3	16,2	16,2	13,2	9,5	18,1	17,8	16,7	13,7	17,8
4 M€ à 5,5 M€	7,9	10,4	10,3	13,7	12,9	11,2	11,4	10,6	9,1	13,7
5,5 M€ à 7 M€	7,9	6,9	10,8	5,6	10,0	6,4	8,4	9,3	10,2	9,6
7 M€ à 15 M€	17,9	16,2	18,1	16,2	17,9	11,2	16,8	14,8	15,2	10,0
plus de 15 M€	7,4	2,9	5,4	6,6	5,0	4,3	3,0	5,6	4,1	5,5
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

En 2019, le coût moyen des films diminue particulièrement pour les tranches de coûts extrêmes. Le coût moyen des films au coût inférieur à 1 M€ diminue (-19,0 %, à 0,40 M€), de même que celui des films au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ (-12,5 %, à 8,97 M€) et celui des films dont le coût est supérieur à 15 M€ (-44,8 %, à 23,87 M€). La forte baisse constatée s'explique par l'agrément en 2018 d'un film à très gros budget *Valérian et la cité des mille planètes*, impactant sensiblement le reste des films de cette catégorie en 2018. En l'excluant de l'analyse, le coût moyen des films de plus de 15 M€ en 2019 (23,87 M€) est en effet supérieur à celui des films concernés pour 2018 (22,60 M€).

Coûts moyens des films selon le coût de production (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	0,51	0,51	0,38	0,44	0,36	0,38	0,40	0,56	0,50	0,40
1 M€ à 2,5 M€	1,71	1,67	1,75	1,61	1,79	1,73	1,76	1,68	1,59	1,58
2,5 M€ à 4 M€	3,17	3,19	3,23	3,22	3,34	3,25	3,18	3,25	3,25	3,18
4 M€ à 5,5 M€	4,73	4,66	4,70	4,71	4,80	4,94	4,73	4,92	4,63	4,64
5,5 M€ à 7 M€	6,21	6,22	6,19	6,12	6,16	6,20	6,38	6,04	6,12	6,22
7 M€ à 15 M€	9,91	9,44	10,18	9,23	9,78	10,51	9,67	9,89	10,25	8,97
plus de 15 M€	28,41	28,95	23,63	24,71	26,42	29,13	34,60	19,41	43,23	23,87
total	5,75	4,29	5,17	4,97	5,07	4,45	4,73	4,65	5,24	4,36

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Coûts médians des films selon le coût de production (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	0,51	0,49	0,33	0,41	0,29	0,31	0,36	0,58	0,45	0,33
1 M€ à 2,5 M€	1,72	1,61	1,77	1,64	1,93	1,67	1,76	1,66	1,41	1,33
2,5 M€ à 4 M€	3,12	3,13	3,13	3,27	3,36	3,25	3,08	3,23	3,32	3,11
4 M€ à 5,5 M€	4,77	4,56	4,76	4,73	4,71	5,1	4,75	4,87	4,59	4,61
5,5 M€ à 7 M€	6,34	6,31	6,18	6,07	5,95	6,21	6,56	5,99	6,02	6,24
7 M€ à 15 M€	9,43	9,31	9,65	8,76	9,09	10,49	8,97	9,23	10,25	8,49
plus de 15 M€	26,01	24,15	23,7	24,38	25,69	23,44	27,08	16,72	25,33	17,58
total	3,10	2,76	3,39	3,11	3,42	2,62	2,96	3,18	2,72	2,95

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Coûts minimums de production des films (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	0,09	0,03	0,06	0,10	0,06	0,05	0,01	0,12	0,03	0,09
1 M€ à 2,5 M€	1,07	1,01	1,05	1,03	1,00	1,03	1,02	1,00	1,00	1,02
2,5 M€ à 4 M€	2,50	2,53	2,55	2,50	2,50	2,56	2,55	2,51	2,51	2,59
4 M€ à 5,5 M€	4,01	4,06	4,01	4,10	4,04	4,07	4,10	4,27	4,01	4,04
5,5 M€ à 7 M€	5,52	5,57	5,51	5,53	5,52	5,61	5,65	5,51	5,50	5,51
7 M€ à 15 M€	7,01	7,10	7,03	7,06	7,09	7,90	7,04	7,09	7,03	7,01
plus de 15 M€	16,54	15,27	15,47	15,11	15,62	17,11	18,36	15,04	17,13	15,15
total	0,09	0,03	0,06	0,10	0,06	0,05	0,01	0,12	0,03	0,09

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Coûts maximums de production des films (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	0,98	0,99	0,90	0,98	0,89	0,99	0,94	0,99	1,00	0,94
1 M€ à 2,5 M€	2,49	2,45	2,48	2,39	2,50	2,49	2,47	2,50	2,48	2,50
2,5 M€ à 4 M€	3,97	3,99	3,98	3,94	3,99	3,98	3,99	3,99	3,98	3,91
4 M€ à 5,5 M€	5,45	5,41	5,46	5,48	5,50	5,47	5,30	5,45	5,31	5,36
5,5 M€ à 7 M€	6,94	6,70	6,91	7,00	6,92	6,91	6,97	6,85	6,92	6,97
7 M€ à 15 M€	14,69	12,88	14,73	13,99	14,99	14,93	14,44	14,90	14,31	14,77
plus de 15 M€	57,13	56,40	37,82	60,34	42,52	47,90	62,97	32,01	187,66	57,46
total	57,13	56,40	37,82	60,34	42,52	47,90	62,97	32,01	187,66	57,46

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

D. Dépenses à l'étranger

En 2019, 192,22 M€ de dépenses ont été réalisées à l'étranger, tous genres confondus, soit un montant en baisse par rapport à 2018 (-12,6 %). Le nombre de films ayant réalisé des dépenses à l'étranger, lui, augmente sensiblement : 160 films, tous genres confondus, soit 24 films de plus qu'en 2018. Cette augmentation s'inscrit dans une dynamique plus globale de hausse du volume de films agréés en 2019 (22 films de plus qu'en 2018). La hausse du nombre de films réalisant des dépenses à l'étranger concerne essentiellement les films de fiction (22 films en plus par rapport à 2018). Le nombre de films d'animation ayant réalisé des dépenses à l'étranger est également en augmentation (+ 3 films par rapport à 2018). A l'inverse, un film documentaire de moins qu'en 2018 a réalisé des dépenses à l'étranger en 2019.

Films effectuant des dépenses de production à l'étranger

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	100	81	109	95	105	101	107	130	110	132
documentaire	14	19	19	15	19	15	23	16	23	22
animation	3	5	8	4	7	3	7	3	3	6
total	117	105	136	114	131	119	137	149	136	160

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Dépenses réalisées à l'étranger (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	171,90	83,63	157,98	214,76	213,30	127,02	149,73	209,93	207,22	183,33
documentaire	20,28	2,99	2,18	1,83	8,66	0,84	8,45	2,14	3,06	3,05
animation	3,73	8,20	23,81	12,87	11,04	18,46	62,10	6,88	9,63	5,84
total	195,91	94,83	183,97	229,45	233,01	146,32	220,28	218,94	219,90	192,22

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Dépenses réalisées en France (M€)

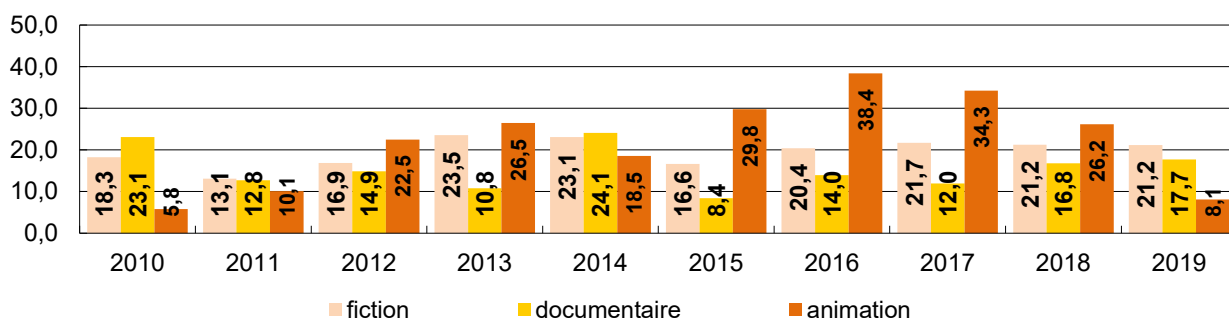
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	768,84	553,73	776,70	698,05	711,22	638,11	583,82	756,21	769,34	683,16
documentaire	67,40	20,47	12,46	15,05	27,30	9,06	52,00	15,69	15,19	14,13
animation	60,20	72,69	81,98	35,78	48,50	43,48	99,57	13,19	27,11	66,15
total	896,44	646,88	871,14	748,88	787,02	690,66	735,40	785,09	811,64	763,45

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

La part des dépenses effectuées hors de France continue de diminuer en 2019 : elle s'élève à 20,1 % du total des dépenses des films agréés, contre 21,3 % en 2018 (21,8 % en 2017, 23,0 % en 2016). Cette part de dépenses à l'étranger varie selon le genre du film, à 21,2 % pour la fiction, contre 17,7 % pour le documentaire et 8,1 % pour l'animation.

Part des dépenses à l'étranger selon le genre du film (%)



Base : FIF (tous genres confondus).
Source : CNC

E. Crédit d'impôt¹

En 2019, 130 films sont bénéficiaires du crédit d'impôt, tous genres confondus. Le montant total de crédit d'impôt alloué à ces films s'élève à 115,46 M€, soit une moyenne d'environ 890 000 € par film. Tous genres confondus, le montant total du crédit d'impôt en 2019 couvre 16,6 % du coût total des films qui en sont bénéficiaires.

Nombre de films bénéficiaires du crédit d'impôt

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	99	81	107	94	101	99	105	120	106	117
documentaire	9	11	6	11	9	5	10	15	13	10
animation	4	5	7	6	7	2	5	2	3	3
total	112	97	120	111	117	106	120	137	122	130

Base : FIF (tous genres confondus).
Source : CNC

Montant de crédit d'impôt accordé (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	46,65	36,19	54,09	40,81	49,35	52,51	60,99	94,54	116,28	102,92
documentaire	3,06	1,06	0,38	0,80	2,38	0,42	5,55	1,68	1,40	1,01
animation	2,31	2,18	4,70	4,04	3,97	5,17	6,61	1,18	5,55	11,53
total	52,03	39,43	59,17	45,66	55,70	58,09	73,16	97,40	123,23	115,46

Base : FIF (tous genres confondus).
Source : CNC

Montant moyen de crédit d'impôt accordé (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	0,47	0,45	0,51	0,43	0,49	0,53	0,58	0,79	1,10	0,88
documentaire	0,34	0,10	0,06	0,07	0,26	0,08	0,56	0,11	0,11	0,10
animation	0,58	0,44	0,67	0,67	0,57	2,58	1,32	0,59	1,85	3,84
total	0,46	0,41	0,49	0,41	0,48	0,55	0,61	0,71	1,01	0,89

Base : FIF (tous genres confondus).
Source : CNC

¹ Le descriptif du crédit d'impôt cinéma en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 est présenté en annexe 7.

F. Les films réalisés par des femmes

En 2019, 55 films d'initiative française agréés en production ont été réalisés par des femmes (hors coréalisations mixtes), soit 44,7 % de plus qu'en 2018. Cette évolution concerne aussi bien les films de fiction (42 films en 2019, soit +20,0 %) que les films documentaires (13 films, +333,3%). Aucun film d'animation n'a été réalisé par une ou plusieurs femmes entre 2010 et 2019.

En 2019, les films réalisés par des femmes représentent 25,1 % des films d'initiative française agréés en production, une part en forte hausse sur la décennie (16,8 % des films en 2010).

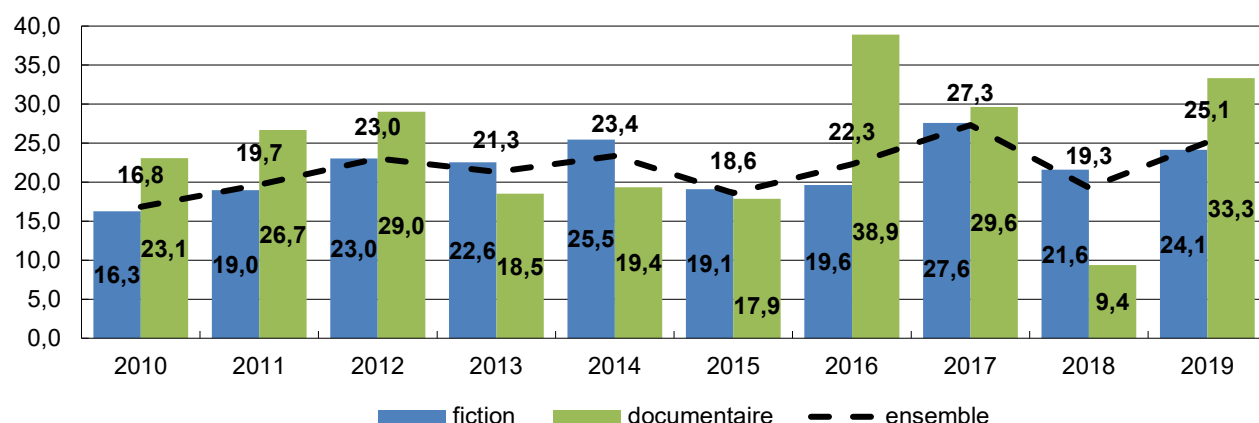
Genre des films réalisés par des femmes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	26	26	38	37	41	30	31	51	35	42
documentaire	6	8	9	5	6	5	14	8	3	13
animation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	32	34	47	42	47	35	45	59	38	55

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Part des films réalisés par des femmes selon leur genre (%)



Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

En 2019, les coûts de production des films réalisés par des femmes sont de 124,70 M€, soit une baisse de -10,9 % par rapport à 2018 pour un nombre de films en progression. A l'instar de l'ensemble des films en 2019, il s'agit d'un montant légèrement inférieur à la moyenne observée sur la décennie (131,60 M€).

Le montant de dépenses des films réalisés par des femmes représente 13,0 % de l'ensemble des dépenses des films en 2019, une part près de deux fois inférieure à celle du nombre de films réalisés par des femmes (25,1 %). Les dépenses des films documentaires réalisés par des femmes représentent 22,2 % des dépenses de ce genre (pour 33,3 % des films), soit l'écart le plus faible, et les dépenses des films de fiction réalisés par des femmes représentent 14,0 % des dépenses du genre (24,1 % des films).

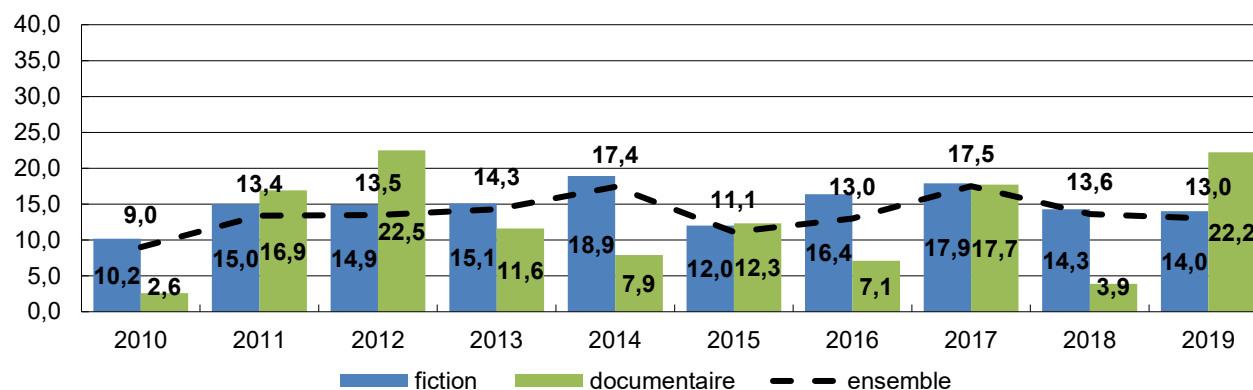
Coûts totaux de production des films réalisés par des femmes (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	95,91	95,60	139,47	137,77	174,31	92,01	120,31	172,91	139,25	120,88
documentaire	2,26	3,97	3,30	1,96	2,85	1,22	4,28	3,16	0,72	3,82
animation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	98,17	99,57	142,77	139,73	177,16	93,23	124,58	176,08	139,96	124,70

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Part des coûts de production des films réalisés par des femmes dans le coût total (%)



Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

En 2019, un film de fiction réalisé par une femme coûte en moyenne 2,88 M€, soit -27,7 % par rapport à 2018 (3,98 M€). Il s'agit du montant le plus bas de la décennie (3,61 M€ entre 2009 et 2010). Un film documentaire réalisé par une femme coûte en moyenne 290 000 €, un montant relativement stable sur la période.

Pour les deux genres fiction et documentaire, le coût moyen des films réalisés par des femmes est inférieur à celui des films réalisés par des hommes. En 2019, un film de fiction réalisé par une femme coûte en moyenne -49,9 % par rapport à un film de fiction réalisé par un homme, et un film documentaire -43,9 %.

Coûts moyens de production des films selon le genre des réalisateur·trice·s (M€)

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	femmes	3,69	3,68	3,67	3,72	4,25	3,07	3,88	3,39	3,98	2,88
	hommes	6,31	4,90	6,30	6,09	6,38	5,35	4,86	6,02	6,76	5,74
	mixte	5,72	2,66	5,15	6,78	1,35	3,09	0,88	1,61	2,64	3,28
documentaire	femmes	0,38	0,50	0,37	0,39	0,47	0,24	0,31	0,40	0,24	0,29
	hommes	4,91	0,96	0,53	0,62	1,61	0,37	2,60	0,78	0,62	0,52
	mixte	0,65	0,15	0,15	1,25	0,19	0,41	1,59	0,71	0,10	0,26
animation	femmes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	hommes	15,98	13,48	13,22	8,11	6,61	20,65	20,21	5,02	12,24	11,44
	mixte	-	-	-	-	6,63	-	-	-	-	14,77
total		5,75	4,29	5,17	4,97	5,07	4,45	4,73	4,65	5,24	4,36

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

La hausse du nombre de films réalisés par des femmes en 2019 est portée par des films de faible ou moyen budget, notamment en raison de la part du documentaire. Entre 2018 et 2019,

13 films supplémentaires de moins de 1 M€ ont été réalisés par des femmes (+162,5 %), 2 films dont le coût est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (+25,0 %), 6 films dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (+120,0 %) et 3 films dont le coût est compris entre 4 M€ et 5,5 M€. En revanche, le nombre de films dont le coût est supérieur à 5,5 M€ est en baisse. Aucun film de plus de 15 M€ n'a été réalisé par une ou plusieurs femmes depuis 2013.

Nombre de films réalisés par des femmes selon le coût de production

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	9	10	16	12	9	8	16	17	8	21
1M€ à 2,5 M€	13	12	7	7	12	11	12	17	8	10
2,5 M€ à 4 M€	2	1	8	8	8	7	6	10	5	11
4 M€ à 5,5 M€	1	7	7	8	8	7	3	5	6	9
5,5 M€ à 7 M€	4	1	5	3	4	1	4	5	7	4
7 M€ à 15 M€	2	3	4	3	6	1	4	5	4	-
plus de 15 M€	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-
total	32	34	47	42	47	35	45	59	38	55

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Part des films réalisés par des femmes selon leur coût de production (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	25,0	22,2	34,8	24,0	18,8	16,7	34,0	36,2	13,6	34,4
1M€ à 2,5 M€	28,9	32,4	20,6	18,4	28,6	25,0	30,8	37,0	22,9	29,4
2,5 M€ à 4 M€	6,5	3,6	24,2	30,8	42,1	20,6	16,7	27,8	18,5	28,2
4 M€ à 5,5 M€	6,7	38,9	33,3	29,6	30,8	33,3	13,0	21,7	33,3	30,0
5,5 M€ à 7 M€	26,7	8,3	22,7	27,3	20,0	8,3	23,5	25,0	35,0	19,0
7 M€ à 15 M€	5,9	10,7	10,8	9,4	16,7	4,8	11,8	15,6	13,3	-
plus de 15 M€	7,1	-	-	7,7	-	-	-	-	-	-
total	16,8	19,7	23,0	21,3	23,4	18,6	22,3	27,3	19,3	25,1

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

En 2019, 28 films réalisés par des femmes ont bénéficié du crédit d'impôt pour un montant total de 13,39 M€, soit une moyenne d'environ 480 000 € par film.

Nombre de films réalisés par des femmes bénéficiaires du crédit d'impôt

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	15	18	23	22	30	18	25	32	26	25
documentaire	1	3	1	-	2	-	2	5	-	3
animation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	16	21	24	22	32	18	27	37	26	28

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Part des films bénéficiaires du CIC réalisés par des femmes

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	15,2	22,2	21,5	23,4	29,7	18,2	23,8	26,7	24,5	21,4
documentaire	11,1	27,3	16,7	-	22,2	-	20,0	33,3	-	30,0
animation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	14,3	21,6	20,0	19,8	27,4	17,0	22,5	27,0	21,3	21,5

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Montant de crédit d'impôt accordé pour les films réalisés par des femmes (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	4,70	7,09	9,91	7,69	14,23	7,93	13,64	21,76	20,06	13,26
documentaire	0,11	0,15	0,05	-	0,08	-	0,13	0,34	-	0,12
Animation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	4,81	7,24	9,96	7,69	14,31	7,93	13,76	22,10	20,06	13,39

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

Montant moyen de crédit d'impôt accordé pour les films réalisés par des femmes (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
fiction	0,31	0,39	0,43	0,35	0,47	0,44	0,55	0,68	0,77	0,53
documentaire	0,11	0,05	0,05	-	0,04	-	0,06	0,07	-	0,04
animation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	0,30	0,34	0,42	0,35	0,45	0,44	0,51	0,60	0,77	0,48

Base : FIF (tous genres confondus).

Source : CNC

II. Coûts de production des films de fiction

A. Structure globale des coûts de production des films de fiction

a. Répartition des films de fiction selon le coût total de production

En 2019, 174 films d'initiative française de fiction ont reçu un agrément de production, soit 12 films de plus qu'en 2018.

Films de fiction selon le coût de production

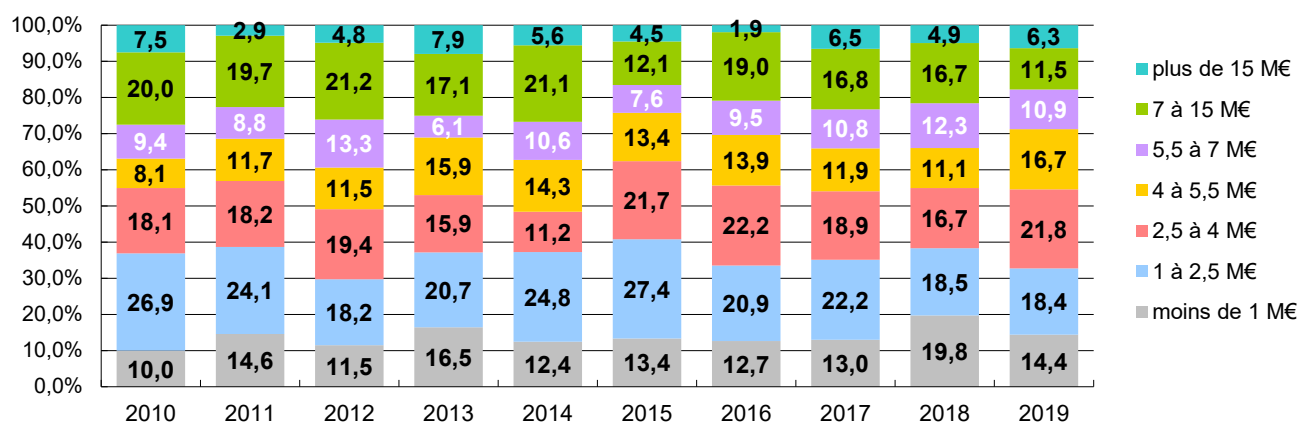
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	16	20	19	27	20	21	20	24	32	25
1 à 2,5 M€	43	33	30	34	40	43	33	41	30	32
2,5 à 4 M€	29	25	32	26	18	34	35	35	27	38
4 à 5,5 M€	13	16	19	26	23	21	22	22	18	29
5,5 à 7 M€	15	12	22	10	17	12	15	20	20	19
7 à 15 M€	32	27	35	28	34	19	30	31	27	20
plus de 15 M€	12	4	8	13	9	7	3	12	8	11
total	160	137	165	164	161	157	158	185	162	174

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

La répartition de ces films selon leur coût évolue entre 2018 et 2019. La part des films de moins de 1 M€ est en baisse, à 14,4 % (-5,4 points), et retrouve un niveau comparable à la moyenne observée sur l'ensemble de la période (13,8 %). De même, la part des films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€ est en baisse en 2019, à 11,5% (-5,2 points). Il s'agit de leur plus faible part de la décennie (moyenne de 17,4 %). Seuls les films dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (21,8 % soit +5,2 pts) et ceux dont le coût est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (16,7 %, +5,6 pts) connaissent une progression significative par rapport à l'année précédente. Ces deux groupes de films se situent en 2019 bien au-delà de la part observée sur les dix dernières années : 18,4 % pour les films de 2,5 M€ à 4 M€, et 12,9 % pour les films de 4 M€ à 5,5 M€.

Répartition des films de fiction selon le coût de production (%)



Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

b. Répartition des dépenses

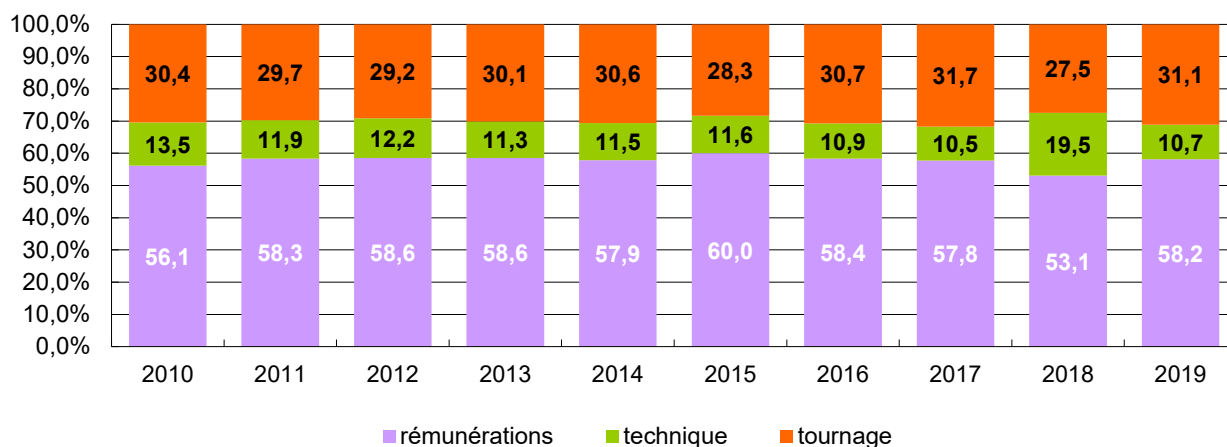
L'ensemble des postes de production se divise en trois catégories :

- les rémunérations regroupant les droits artistiques, le personnel, l'interprétation, les charges sociales et la rémunération du producteur ;
- les coûts techniques constitués des moyens techniques et des dépenses en postproduction image et son ;
- les coûts de tournage intégrant les décors et costumes, les transports, défraiements, frais de régie, les assurances et divers.

En 2019, les postes relatifs aux rémunérations (hors participations) composent 58,2 % du coût total d'un film, et retrouvent un niveau comparable à celui observé sur la décennie (57,6 % en moyenne entre 2010 et 2019). Au sein de cet ensemble, les principaux coûts de fabrication sont : le personnel (21,4 % du coût total en 2019 ; 18,2 % en 2018), les charges sociales (12,6 % en 2019 ; 11,9 % en 2018) et l'interprétation (11,7 % en 2019 ; 9,1 % en 2018).

La part des dépenses de tournage représente 31,1 % des coûts de production des films de fiction en 2019 (27,5 % en 2018). La part des dépenses techniques est en revanche en nette baisse en 2019 à 10,7 % (19,5 % en 2018), et s'inscrit en dessous de la moyenne constatée sur la décennie (12,5 %). Le niveau élevé des dépenses techniques en 2018 s'explique principalement par l'importance de ce poste pour le film à très gros budget *Valérian et la cité des mille planètes*. En excluant ce film de l'analyse, la part des dépenses techniques est de 11,2 % en 2018.

Principaux postes de coût de production des films de fiction (%)



Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Sur les dix années étudiées, l'évolution la plus marquée de la structure des coûts des films d'initiative français de fiction est la baisse de la part des dépenses techniques. Elles passent de 13,3 % du coût total en 2010 à 10,7 % en 2019.

Répartition des coûts de production des films de fiction (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	56,1	58,3	58,6	58,6	57,9	60,0	58,4	57,8	53,1	58,2
droits artistiques	8,9	9,0	9,4	8,4	9,5	9,1	8,7	9,3	9,4	8,0
personnel	19,7	18,8	20,0	19,5	19,5	20,1	20,5	20,9	18,2	21,4
rémunération producteur	4,9	5,1	5,5	5,3	5,1	5,0	5,2	4,4	4,5	4,5
interprétation	10,9	12,5	11,1	13,3	11,6	13,1	11,2	10,8	9,1	11,7
charges sociales	11,8	13,0	12,5	12,1	12,1	12,7	12,9	12,3	11,9	12,6
technique	13,5	11,9	12,2	11,3	11,5	11,6	10,9	10,5	19,5	10,7
tournage	30,4	29,7	29,2	30,1	30,6	28,3	30,7	31,7	27,5	31,1
décors et costumes	9,1	7,6	7,1	7,8	8,2	7,7	7,9	8,7	7,5	9,4
transports, défraiements, régie	9,4	10,2	10,1	9,3	10,4	9,4	10,2	10,3	8,1	10,0
assurances et divers	5,7	5,7	6,1	6,9	6,1	5,1	6,3	6,2	6,4	5,9
divers ¹	6,2	6,3	5,9	6,1	6,0	6,2	6,3	6,4	5,5	5,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Coûts totaux de production des films de fiction (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	528,00	371,69	547,56	534,54	535,32	459,18	428,16	558,37	518,10	504,32
droits artistiques	83,65	57,12	87,76	76,36	88,28	69,52	63,86	89,97	91,64	69,68
personnel	184,94	119,52	186,98	178,04	180,63	153,77	150,02	202,27	177,57	185,20
rémunération producteur	45,71	32,48	51,83	48,30	46,73	38,10	37,97	42,57	44,20	38,72
interprétation	102,52	79,98	103,70	121,73	107,61	100,32	81,88	104,30	88,50	101,42
charges sociales	111,19	82,59	117,30	110,12	112,07	97,47	94,43	119,26	116,18	109,30
technique	126,94	76,08	114,43	103,32	105,86	89,06	80,31	101,70	190,34	92,70
tournage	285,79	189,60	272,69	274,95	283,34	216,89	225,08	306,07	268,13	269,47
décors et costumes	85,52	48,66	66,56	71,46	75,64	58,76	57,96	84,51	73,28	81,32
transports, défraiements, régie	88,25	64,90	94,15	84,71	96,00	72,26	74,64	99,31	78,90	86,96
assurances et divers	53,78	36,11	56,95	62,82	56,48	38,74	46,00	60,32	62,70	51,39
divers ¹	58,24	39,93	55,03	55,96	55,23	47,13	46,48	61,93	53,25	49,80
total	940,74	637,37	934,68	912,81	924,52	765,13	733,55	966,13	976,56	866,49

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Coût moyen de production des films de fiction (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	3,30	2,71	3,32	3,26	3,32	2,92	2,71	3,02	3,20	2,90
droits artistiques	0,52	0,42	0,53	0,47	0,55	0,44	0,40	0,49	0,57	0,40
personnel	1,16	0,87	1,13	1,09	1,12	0,98	0,95	1,09	1,10	1,06
rémunération producteur	0,29	0,24	0,33	0,31	0,30	0,25	0,25	0,24	0,28	0,22
interprétation	0,64	0,58	0,63	0,74	0,67	0,64	0,52	0,56	0,55	0,58
charges sociales	0,69	0,60	0,71	0,67	0,70	0,62	0,60	0,64	0,72	0,63
technique	0,79	0,56	0,69	0,63	0,66	0,57	0,51	0,55	1,17	0,53
tournage	1,79	1,38	1,65	1,68	1,76	1,38	1,42	1,65	1,66	1,55
décors et costumes	0,54	0,36	0,41	0,44	0,47	0,38	0,37	0,46	0,46	0,47
transports, défraiements, régie	0,55	0,47	0,57	0,52	0,60	0,46	0,48	0,54	0,49	0,50
assurances et divers	0,34	0,26	0,35	0,39	0,35	0,25	0,29	0,33	0,39	0,30
divers ¹	0,37	0,29	0,35	0,35	0,35	0,31	0,30	0,34	0,34	0,29
total	5,88	4,65	5,66	5,57	5,74	4,87	4,64	5,22	6,03	4,98

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

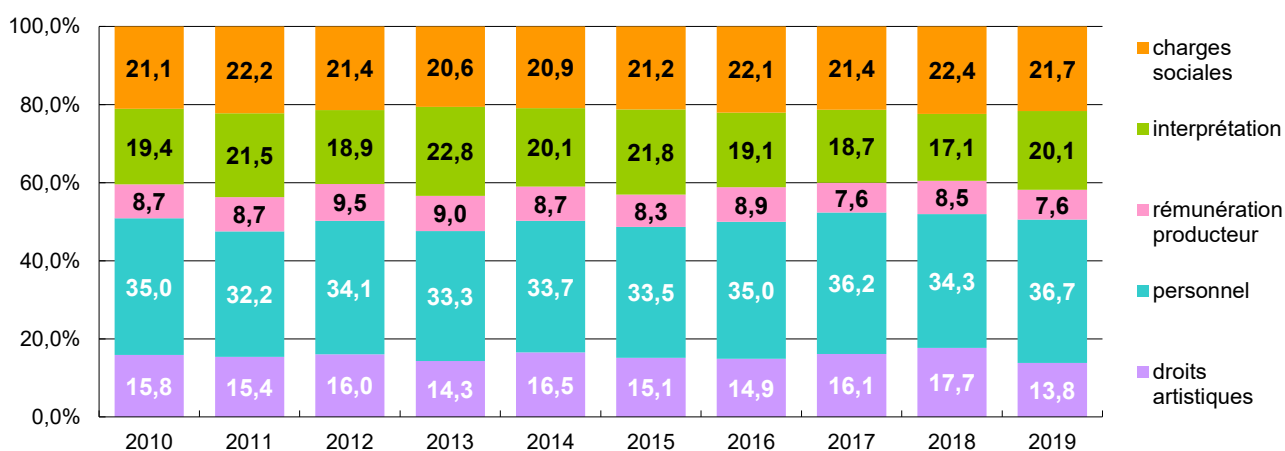
Source : CNC.

B. Les dépenses de rémunération

Les dépenses de rémunération incluent les droits artistiques, les frais de personnel, les rémunérations des producteurs, les dépenses d'interprétation et les charges sociales.

Entre 2010 et 2019, la part des droits artistiques dans les dépenses de rémunération est en baisse, à 13,8 % en 2019 (15,8 % en 2010). A l'inverse, la part des dépenses liées au personnel augmente sur la période, à 36,7 % en 2019 (35,0 % en 2010). Les autres postes restent relativement stables, composant à eux trois près de la moitié (49,4 %) des dépenses de rémunération.

Répartition des dépenses de rémunération (%)



Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

a. Les droits artistiques¹

Les droits artistiques s'élèvent à 69,68 M€ en 2019, en baisse de 24,0 % par rapport à 2018. En 2019, les trois quarts (74,6 %) des dépenses relatives aux droits artistiques sont captées par trois sous-postes : le sujet (37,6 %), les droits musicaux (21,7 %) et les droits d'auteur du réalisateur (15,2 %).

En 2019, les dépenses relatives au sujet représentent 26,18 M€, soit une baisse de 14,9 % et 3,0 % du coût total. 3 fictions en 2019 consacrent plus de 1 M€ à ce poste : *Anna*, *Braqueurs d'élite* et *Nicky Larson et le parfum de Cupidon*. Ces trois fictions concentrent 17,4 % du total observé sur ce poste. En 2018, 5 fictions dépensaient plus d'un million d'euros de dépenses en sujet, et totalisaient près du tiers (30,0 %) du total.

En 2019, les droits d'auteurs des réalisateurs s'élèvent à 10,61 M€, en diminution de 28,6 % par rapport à 2018 avec un seul film (*Anna*) à plus de 1 M€ sur ce poste. Il concentre 9,9 % des dépenses sur ce poste. Deux films dépensaient plus de 2 M€ en droits d'auteurs réalisateurs en 2018, et totalisaient 29,4 % du total. En 2019, les droits d'auteur du réalisateur représentent 1,2 % du total des dépenses des films de fiction, soit la part la plus basse de la décennie sur ce poste de dépenses.

¹ Le détail des dépenses en droits artistiques par tranche de coût est présenté en annexe 2.

Les dépenses relatives aux droits musicaux diminuent de 26,7 % en 2019, à 15,15 M€. Après une année 2018 record à 20,66 M€, les dépenses en droits musicaux retrouvent ainsi un niveau proche de la moyenne observée sur la décennie (15,35 M€). Aucun film ne consacre plus de 1 M € aux droits musicaux en 2019. En 2018, deux films dépassaient ce seuil : *Valérian et la cité des mille planètes* et *Stars 80 la suite*.

Poids des dépenses de droits artistiques dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
sujet	2,5	2,8	2,8	3,2	3,3	2,7	2,5	3,1	3,2	3,0
adaptation et dialogues	1,5	1,2	1,6	1,0	1,2	1,6	1,7	1,4	1,1	0,9
droits d'auteur du réalisateur	1,8	1,6	1,5	1,3	1,7	1,4	1,3	1,6	1,5	1,2
droits musicaux	1,5	1,6	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,6	2,1	1,7
droits divers	0,8	0,7	0,7	0,3	0,6	0,8	0,5	0,5	0,6	0,3
traduction et dactylographie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
frais sur manuscrits	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
agents littéraires et conseils	0,5	0,6	0,6	0,5	0,7	0,5	0,6	0,9	0,6	0,6
droits artistiques : total	8,9	9,0	9,4	8,4	9,5	9,1	8,7	9,3	9,4	8,0

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques (M€)

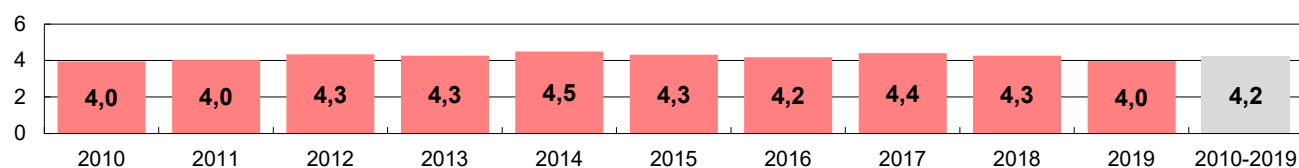
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
sujet	23,59	18,03	26,04	29,52	30,54	21,01	18,54	29,47	30,77	26,18
adaptation et dialogues	13,66	7,61	14,56	9,42	11,08	12,05	12,20	13,15	11,01	8,22
droits d'auteur du réalisateur	16,80	10,50	14,09	11,45	16,00	10,43	9,83	15,87	14,86	10,61
droits musicaux	14,41	10,39	17,40	16,52	16,43	14,24	12,87	15,44	20,66	15,15
droits divers	7,30	4,76	6,64	2,73	5,80	5,85	3,74	5,13	5,81	2,51
traduction et dactylographie	0,89	0,60	0,91	0,80	0,94	0,69	0,74	0,97	0,93	0,87
frais sur manuscrits	2,07	1,17	2,80	1,47	1,01	1,30	1,54	1,56	1,68	0,76
agents littéraires et conseils	4,93	4,07	5,32	4,47	6,48	3,95	4,39	8,38	5,92	5,38
droits artistiques : total	83,65	57,12	87,76	76,36	88,28	69,52	63,86	89,97	91,64	69,68

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Eclairage sur les dépenses d'écriture

En 2019, les dépenses d'écriture (sujet + adaptation et dialogues) concentrent près de la moitié (49,4 %) des droits artistiques, une part en hausse sur la période (44,5 % en 2010). Ils représentent par ailleurs 4,0 % du total des coûts de production, un niveau en légère baisse par rapport à 2018. Quatre films consacrent plus de 10 % de leur coût total aux dépenses d'écriture en 2019 (sept en 2018) : *Tout ce qu'il me reste de la révolution*, *Budapest*, *Sauver ou périr* et *#Moscou-Royan*.

Part des dépenses d'écriture¹ dans le coût total (%)



¹ Sujet + adaptation et dialogues.
Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

b. Les dépenses de personnel¹

Les dépenses de personnel s'établissent à 185,20 M€ en 2019 (+4,3 % par rapport à 2018). En 2019, la majeure partie des dépenses de personnel est allouée à la direction administrative (14,3 % des dépenses de personnel), aux équipes décoration (10,4 %) et aux techniciens de mise en scène (9,3 %).

Les dépenses consacrées aux équipes de décoration en 2019 atteignent un niveau record, à 19,22 M€, soit un montant largement supérieur à la moyenne constatée sur la décennie (12,41 M€). En 2019, le film *Braqueurs d'élite* dépense plus de 2 M€ en personnel de décoration. En 2018, aucun film n'atteignait le seuil du million d'euros de dépenses sur ce poste. La nouvelle grille d'agrément du CNC, effective depuis 2018, permet aux sociétés de production de détailler la répartition des dépenses en personnels de décoration. En 2019, 15,6 M€ ont été dépensés par les 127 films de fiction dont les dépenses ont été renseignées à partir de la nouvelle grille d'agrément. 23,9 % de cette somme est allouée aux chefs décorateurs, 18,2 % aux ensembliers décorateurs et 58,0 % au reste du personnel de décoration.

En 2019, 17,21 M€ sont consacrés à la rémunération des techniciens de mise en scène, un montant en hausse sur un an (+13,6 %). A l'instar des dépenses en équipes de décoration, le montant alloué aux techniciens de mise en scène est le plus élevé de la décennie (14,81 M€ en moyenne entre 2010 et 2019). Cette importante progression est également étroitement liée au film *Braqueurs d'élite*, qui accorde à ce poste de dépenses plus de 1 M€. Aucun film ne dépassait 500 000€ de dépenses en techniciens de mise en scène en 2018.

Depuis 2018, un nouveau poste de dépenses relatif au personnel est identifié : il s'agit des personnels relatifs aux effets visuels numériques (ou VFX.) Sur les 127 films de fiction agréés en 2019 dont les dépenses ont été renseignées à partir de la nouvelle grille d'agrément du CNC, 22 ont indiqué des dépenses en personnels VFX pour 1,20 M€ en 2019.

Poids des dépenses relatives au personnel dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
réalisateur technicien	1,0	1,5	1,4	1,2	1,4	1,4	1,3	1,5	1,6	1,5
direction administration	2,4	2,6	2,7	2,8	2,7	3,0	3,0	3,0	2,3	3,1
régie	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	1,7	1,5	1,7
mise en scène techniciens	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,8	1,8	1,8	1,6	2,0
conseillers spécialisés	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,6
prises de vues	1,3	1,4	1,6	1,5	1,5	1,6	1,8	1,9	1,4	1,7
son	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6
costumes	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1
maquillage	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,8
ameublement	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9	1,0	0,6	0,3
équipe décoration	1,3	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,2	1,3	1,4	2,2
montage et finition	1,7	2,0	2,0	1,9	2,0	2,1	2,2	1,9	1,8	1,9
main d'œuvre tournage	1,8	1,6	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,4	1,6
main d'œuvre décors	1,2	1,0	1,2	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0	1,2	1,0
divers	2,6	0,7	1,3	1,3	1,0	1,2	1,0	1,2	1,0	1,0
agents artistiques du personnel technique	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
VFX ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,1
personnel : total	19,7	18,8	20,0	19,5	19,5	20,1	20,5	20,9	18,2	21,4

¹ Le poste VFX ne concerne que les films de fiction pour lesquels les coûts ont été renseignés à partir de la nouvelle grille d'agrément du CNC (22 films sur les 127 films en 2019).

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

¹ Le détail des dépenses de personnel par tranche de coût est présenté en annexe 3.

Dépenses relatives au personnel (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
réalisateur technicien	9,53	9,30	12,93	11,37	12,91	10,35	9,67	14,80	15,19	13,31
direction administration	22,50	16,62	25,09	25,36	25,10	22,70	22,13	28,82	22,08	26,43
régie	14,67	10,30	16,10	15,18	16,85	13,04	13,35	16,67	14,43	15,12
mise en scène techniciens	14,65	11,03	15,92	14,82	14,54	13,50	13,41	17,85	15,14	17,21
conseillers spécialisés	3,31	2,02	3,34	3,71	4,22	3,11	2,58	3,63	3,13	5,06
prises de vues	12,57	9,05	14,58	13,87	13,43	12,45	12,85	18,70	13,76	14,40
son	4,47	3,40	4,86	4,41	4,35	4,36	4,47	5,25	4,53	5,39
costumes	8,00	5,06	7,78	7,65	8,17	6,76	7,01	9,47	9,46	9,25
maquillage	5,85	4,15	6,12	5,86	6,06	5,10	5,17	7,11	6,03	6,69
ameublement	7,58	5,01	8,24	7,09	8,42	6,41	6,57	9,38	5,49	2,78
équipe décoration	12,57	8,99	12,75	12,44	12,40	9,81	9,08	12,91	13,94	19,22
montage et finition	16,43	12,57	19,01	16,99	18,21	16,25	16,04	18,43	17,56	16,55
main d'œuvre tournage	16,79	10,36	16,61	15,91	16,09	12,41	12,45	16,50	13,52	14,03
main d'œuvre décors	11,01	6,38	10,77	9,93	9,80	7,69	6,85	9,84	11,83	8,93
divers	24,05	4,53	11,80	12,30	9,01	8,86	7,38	11,55	10,19	8,58
agents artistiques du personnel technique	0,97	0,75	1,08	1,15	1,08	0,96	1,00	1,37	1,21	1,06
VFX ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	0,06	1,20
personnel : total	184,94	119,52	186,98	178,04	180,63	153,77	150,02	202,27	177,57	185,20

¹ Le poste VFX ne concerne que les films de fictions pour lesquels les coûts ont été renseignés à partir de la nouvelle grille d'agrément du CNC (22 films sur les 127 films en 2019).

Base : FIF de fiction.

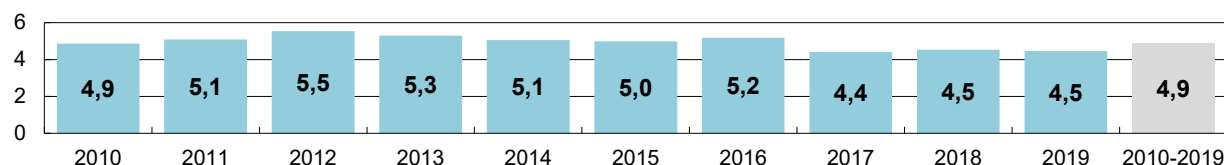
Source : CNC.

c. La rémunération des producteurs

La part de dépenses liée à la rémunération des producteurs est stable en 2019, à 4,5 % du coût total des films. Ces dépenses représentent 38,72 M€ en 2019 (-12,4 % par rapport à 2018). Seuls deux films consacrent plus de 1 M€ à ce poste en 2019 (six étaient dans ce cas en 2018). Il s'agit de *Braqueurs d'élite* et *Anna*. Quatre films consacrent par ailleurs plus de 10 % de leur budget total à la rémunération des producteurs : *Tremblements* (15,1 %), *Ma mère est folle* (11,4 %), *Il se passe quelque chose* (10,7 %) et *Un tramway à Jérusalem* (10,1 %). En 2018, trois films y consacraient plus de 10 % de leur coût total.

En 2019, un peu plus de 20 % des films de fiction (soit 35 titres) se partagent plus de 50 % du total des rémunérations des producteurs (13 % soit 21 titres en 2018). Il convient de rappeler que ces dépenses ne correspondent pas nécessairement à la seule rémunération du producteur délégué. Elles peuvent couvrir des frais de structure engagés dans la production du film et la rémunération du producteur exécutif.

Part de la rémunération des producteurs dans le coût total (%)



Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

d. Les coûts d'interprétation¹

Les dépenses relatives à l'interprétation s'élèvent à 101,42 M€ en 2019, soit une hausse de 14,6 % par rapport à 2018. Leur poids dans le coût total des films atteint 11,7 % en 2019 (9,1 % en 2018). La nouvelle grille d'agrément intégrant directement les BNC aux rôles principaux et secondaires, les évolutions constatées sur ces deux postes en 2018 (50 films utilisant la nouvelle grille d'agrément) et 2019 (127 films) sont à considérer avec prudence.

Poids des dépenses relatives à l'interprétation dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rôles principaux	6,8	7,7	6,8	8,7	7,1	7,9	6,6	6,1	4,8	7,0
rôles secondaires	1,6	1,6	1,4	1,5	1,6	1,9	1,6	1,5	1,5	1,8
petits rôles, doublures, figuration	1,5	1,6	1,7	1,9	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	2,0
personnels artistiques après tournage	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
personnels musique	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
agents artistiques	0,7	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,6	0,7
divers ¹	0,0	0,4	0,2	0,1	0,2	0,5	0,1	0,4	0,1	0,0
interprétation: total	10,9	12,5	11,1	13,3	11,6	13,1	11,2	10,8	9,1	11,7

Base : FIF de fiction.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Source : CNC.

Dépenses relatives à l'interprétation (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rôles principaux	64,15	49,13	63,49	79,41	65,38	60,33	48,24	59,25	47,22	60,23
rôles secondaires	14,62	10,04	13,27	13,32	14,51	14,67	11,56	14,56	14,48	15,26
petits rôles, doublures, figuration	14,52	10,16	15,50	17,59	15,57	14,01	13,54	17,56	17,77	17,72
personnels artistiques après tournage	0,93	0,56	1,10	0,65	0,95	0,75	0,80	0,92	0,92	0,58
personnels musique	1,39	1,07	1,78	1,93	1,37	0,53	0,89	0,89	0,59	0,91
agents artistiques	6,91	6,16	7,14	7,51	7,72	6,14	6,32	7,59	6,19	6,44
divers ¹	0,00	2,86	1,42	1,32	2,10	3,89	0,52	3,52	1,33	0,29
interprétation: total	102,52	79,98	103,70	121,73	107,61	100,32	81,88	104,30	88,50	101,42

Base : FIF de fiction.

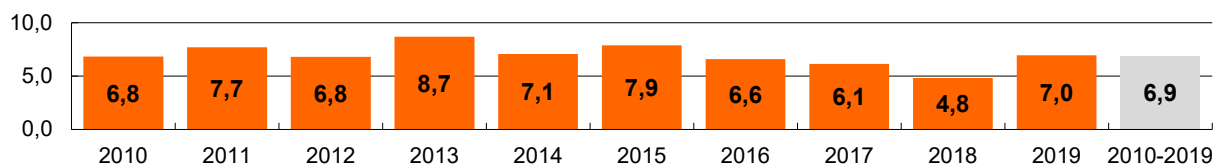
¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Source : CNC.

En 2019, la part des dépenses allouées aux rôles principaux est de 7,0 % du coût total, soit un niveau proche de la moyenne constatée sur la décennie (6,9 %). Le poids des rémunérations des rôles principaux est corrélé au coût du film. Il est ainsi de 3,0 % pour les films à moins de 1 M€ et de 9,0 % pour les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€ en 2019.

¹ Le détail des dépenses d'interprétation par tranche de coût est présenté en annexe 4.

Part de la rémunération des rôles principaux dans le coût total (%)



Base : FIF de fiction.

NB : Les bénéfices non commerciaux (BNC) correspondent à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs.

Pour 127 films de fiction agréés en 2019 dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément, ils sont directement intégrés à la rémunération des rôles principaux.

Source : CNC.

Part de la rémunération des rôles principaux selon le coût des films (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	2,9	2,6	3,8	2,8	4,1	2,3	2,7	2,2	2,7	3,0
1 M€ à 2,5 M€	3,5	4,1	3,0	3,7	4,3	3,3	3,4	2,6	2,5	3,9
2,5 M€ à 4 M€	4,8	5,6	5,6	5,8	4,2	3,6	4,8	3,9	4,5	6,0
4 M€ à 5,5 M€	6,2	7,5	6,7	7,0	5,0	5,0	8,2	5,7	5,6	6,6
5,5 M€ à 7 M€	5,8	10,4	6,6	7,1	7,1	7,4	5,7	5,1	5,5	8,1
7 M€ à 15 M€	7,5	8,3	7,8	8,5	7,2	9,2	7,5	7,3	7,1	9,0
plus de 15 M€	8,1	8,6	7,0	11,7	9,6	12,7	7,6	7,7	3,2	6,5
total	6,8	7,7	6,8	8,7	7,1	7,9	6,6	6,1	4,8	7,0

Base : FIF de fiction.

NB : Les bénéfices non commerciaux (BNC) correspondent à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs.

Pour 127 films de fiction agréés en 2019 dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément, ils sont directement intégrés à la rémunération des rôles principaux.

Source : CNC.

Le volume financier relatif aux têtes d'affiche s'élève à 60,23 M€ en 2019, soit une progression de 27,5 % par rapport à 2018. En 2019, 13 films (soit 7,5 % des films de fiction) affectent plus de 1 M€ aux rôles principaux, soit 3 films de plus qu'en 2018. Aucun film ne leur alloue plus de 3 M€ (1 film en 2018, 2 films en 2017). En 2019, les cinq films accordant la plus forte somme aux rôles principaux pèsent pour 20,0 % des dépenses totales de ce poste (ils représentaient 21,1 % du total en 2018). Les dépenses relatives aux rôles secondaires augmentent de 5,3 % en 2019, à 15,26 M€. Le film *Anna* concentre seul 19,7 % des dépenses sur ce poste.

Nombre de films classés par seuils de dépenses consacrées aux rôles principaux

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
plus de 5 M€	1			2	1	1				
plus de 3 M€	2		1	4	3	3		2	1	
plus de 2 M€	4	2	3	8	6	6	1	3	1	4
plus de 1 M€	17	10	17	21	14	14	8	17	10	13

Base : FIF de fiction.

NB : Les bénéfices non commerciaux (BNC) correspondent à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs.

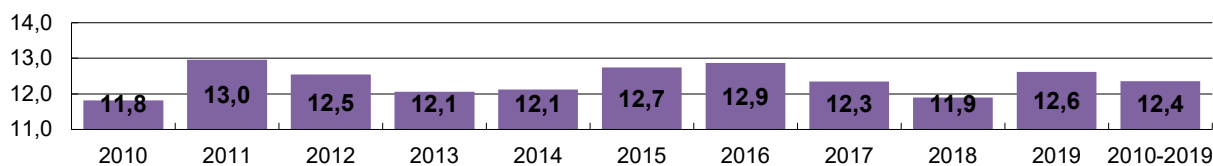
Pour 127 films de fiction agréés en 2019 dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément, ils sont directement intégrés à la rémunération des rôles principaux.

Source : CNC.

e. Les charges sociales

En 2019, la part des dépenses en charges sociales est de 12,6 % du coût total. En hausse sur un an (11,9 % en 2018), il s'agit d'un niveau proche de la moyenne constatée sur la décennie (12,4 %).

Part des charges sociales dans le coût total (%)



Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Le détail des charges sociales est disponible pour 127 des 174 films de fiction de 2019. Par ailleurs certains films ne renseignent qu'une partie des postes de dépenses en charges sociales. La répartition indiquée ci-après doit donc être considérée avec précaution. Cette analyse détaillée des charges sociales ne concerne que les charges versées en France.

En 2019, le poids des charges sociales en France s'établit à 13,0 % du coût des films concernés, une part équivalente à celle observée en 2018 (13,1 %). Plus des deux tiers (68,8 %) des charges sociales concernent les techniciens (70,8 % en 2018). La part croissante des charges sociales des techniciens peut s'expliquer par l'évolution des postes dans la nouvelle grille d'agrément (disparition du poste « charges sociales ouvriers »). La part des charges sociales concernant les auteurs est en baisse en 2019, à 1,9 % (6,0 % en 2018).

Répartition des dépenses relatives aux charges sociales versées en France (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
charges sociales auteurs	3,8	1,9	5,8	6,3	2,0	1,6	2,0	2,1	6,0	1,9
charges sociales producteurs	9,6	9,5	5,2	6,8	9,0	5,1	4,6	2,1	0,9	2,7
charges sociales comédiens	21,6	21,8	27,4	23,8	18,3	18,2	17,9	19,2	15,9	18,7
charges sociales réalisateur	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	4,7
charges sociales techniciens	56,9	57,9	55,1	55,5	62,9	65,2	67,3	64,7	70,8	68,8
charges sociales ouvriers	7,6	7,5	6,1	6,8	6,4	9,0	6,9	10,1	2,6	0,4
charges sociales divers	0,5	1,4	0,4	0,7	1,3	0,9	1,3	1,8	2,4	2,7
charges sociales : total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>part dans le coût des films concernés</i>	<i>11,1</i>	<i>12,0</i>	<i>11,9</i>	<i>11,0</i>	<i>9,8</i>	<i>13,2</i>	<i>11,7</i>	<i>11,9</i>	<i>13,1</i>	<i>13,0</i>

Base FIF (fictions) pour lesquels le détail des charges sociales est disponible : 122 en 2010, 92 en 2011, 108 films en 2012, 114 en 2013, 100 en 2014, 101 en 2015, 105 en 2016, 111 en 2017, 101 films en 2018 et 127 films en 2019.

Source : CNC.

C. Les dépenses techniques

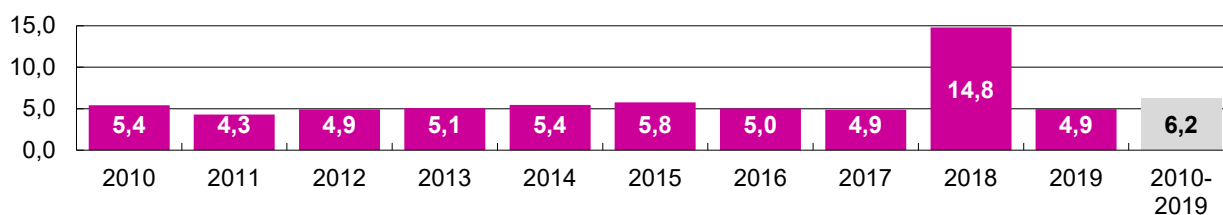
Les coûts techniques couvrent l'ensemble des moyens techniques et de postproduction. En raison d'une modification de la structure des dossiers d'agrément, la typologie des dépenses techniques varie depuis 2018 pour un certain nombre de films : 47 films de fiction agréés en 2019 ont ainsi des dépenses techniques détaillées en « moyens techniques » et « pellicules et laboratoires » ; 127 films de fiction ont quant à eux des dépenses techniques détaillées en « moyens techniques » et « postproduction image et son ». Cette nouvelle typologie entraînant une restructuration profonde de l'ensemble des dépenses techniques, l'analyse des historiques des dépenses techniques sur l'ensemble des films de fiction agréés ne peut être détaillée.

Les dépenses techniques se fixent à 92,70 M€ en 2019, soit une baisse de 51,3 % par rapport à 2018. Cette diminution est principalement liée au montant exceptionnellement élevé des

dépenses techniques en 2018, du fait d'un film agréé cette année (*Valérian et la cité des mille planètes*), qui concentrait à lui seul plus de la moitié des dépenses relatives à ce poste.

En 2019, la part des dépenses techniques est de 10,7 % des coûts totaux des films de fiction, contre 13,5 % en 2010. Les dépenses affectées à la postproduction des films (montage et sonorisation, effets visuels numériques et éléments de montage annexes) représentent 46,2 % de l'ensemble des dépenses techniques et 4,9 % du coût total en 2019.

Part des dépenses de postproduction¹ dans le coût total (%)



¹ Dépenses relatives aux postes montage et sonorisation, effets visuels numériques et éléments de montage annexes.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Les autres dépenses techniques se répartissent essentiellement entre le matériel technique de tournage (24,3 % des dépenses techniques), et les dépenses en laboratoires (16,5 % des dépenses techniques).

Poids des dépenses techniques dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
matériel prises de vue	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,5	1,4	1,2	1,4
matériel technique de tournage	3,3	3,0	3,0	2,4	2,3	2,3	2,4	2,3	2,0	2,6
montage et sonorisation	2,6	2,6	2,3	2,0	2,2	2,2	2,3	2,2	1,9	2,1
effets visuels numériques	2,5	1,3	2,2	2,6	2,8	3,0	2,2	2,2	12,4	2,4
laboratoires	3,5	3,4	3,0	2,4	2,4	2,2	2,0	1,9	1,5	1,8
éléments de montage annexes	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4
technique : total	13,5	11,9	12,2	11,3	11,5	11,6	10,9	10,5	19,5	10,7

Le poste « matériel prises de vue » regroupe les dépenses relatives au « matériel prises de vue cinéma » et « matériel prises de vue vidéo » ; le poste « matériel technique de tournage » regroupe les dépenses relatives aux « machineries », « éclairage », « son » et « pellicules, supports » ; le poste « montage et sonorisation » regroupe les dépenses relatives au « montage » et « auditorium » ; le poste « effets visuels numériques » regroupe les dépenses relatives à la « postproduction vidéo » et les « autres prestations » ; le poste « laboratoires » regroupe les dépenses relatives aux « laboratoires », « laboratoires vidéo », « laboratoires photo », à la « conservation » et aux « éléments de livraison » ; le poste « éléments de montage annexes » regroupe les dépenses relatives aux « génériques et films annonces » et au « sous-titrage ».

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Certains postes progressent particulièrement en 2019. C'est surtout le cas des effets visuels numériques qui diminuent de 83,0 % entre 2018 et 2019 avec une baisse de près de 100 M€. Cette évolution est principalement imputable à *Valérian et la cité des mille planètes*, qui consacrait en 2018 96,77 M€ à ce poste. En l'excluant de l'analyse, la baisse des dépenses en effets visuels numériques persiste toutefois à -15,7 % par rapport à 2018. A l'inverse, les dépenses en matériel technique de tournage (machinerie, éclairage, son, pellicules et supports) augmentent en 2019 à 22,51 M€, soit une progression de 16,1 % par rapport à 2018.

Dépenses techniques (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
matériel prises de vue	11,93	8,06	12,3	12,7	12,2	10,1	11,03	13,90	11,78	12,05
matériel technique de tournage	30,64	19,18	28,0	22,2	21,5	17,8	17,59	21,99	19,40	22,51
montage et sonorisation	24,02	16,53	21,6	18,3	20,1	17,1	16,51	21,26	18,12	18,38
effets visuels numériques	23,59	8,29	20,4	23,6	25,5	23,3	16,10	21,17	121,2	20,62
laboratoires	33,29	21,46	27,9	22,1	21,7	16,9	14,67	18,68	14,84	15,27
éléments de montage annexes	3,47	2,56	4,04	4,20	4,67	3,74	4,42	4,70	4,95	3,86
technique : total	126,9	76,08	114,	103,	105,	89,0	80,31	101,7	190,3	92,70

Le poste « matériel prises de vue » regroupe les dépenses relatives au « matériel prises de vue cinéma » et « matériel prises de vue vidéo » ; le poste « matériel technique de tournage » regroupe les dépenses relatives aux « machineries », « éclairage », « son » et « pellicules, supports » ; le poste « montage et sonorisation » regroupe les dépenses relatives au « montage » et « auditorium » ; le poste « effets visuels numériques » regroupe les dépenses relatives à la « postproduction vidéo » et les « autres prestations » ; le poste « laboratoires » regroupe les dépenses relatives aux « laboratoires », « laboratoires vidéo », « laboratoires photo », à la « conservation » et aux « éléments de livraison » ; le poste « éléments de montage annexes » regroupe les dépenses relatives aux « génériques et films annonces » et au « sous-titrage ».

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Eclairage sur effets visuels numériques

La nouvelle grille d'agrément, entrée en vigueur en janvier 2018, permet d'isoler les dépenses de postproduction consacrées aux effets visuels numériques. En 2019, 91 des 127 films ayant utilisé la nouvelle grille d'agrément ont eu recours à des effets visuels numériques, soit près des trois quarts (71,7 %) de l'échantillon. Cette part augmente à mesure que le coût des films croît : moins de la moitié (42,1 %) des films de moins de 1 M€ de l'échantillon ont recours à des effets visuels en 2019, contre près des trois quarts (71,0 %) des films dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€, et l'ensemble (100,0 %) des films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€.

De même, les montants alloués aux effets visuels augmentent en fonction de la tranche de coût des films, d'environ 60 000 € pour les films de moins de 1 M€, à 1,94 M€ pour les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€. Les dépenses en effets visuels numériques des productions les plus ambitieuses (plus de 15 M€) sont par ailleurs largement supérieures aux autres tranches de coûts, à 11,47 M€ soit 71,3 % de l'ensemble des dépenses effectuées sur ce poste. Pour les films de cette dernière tranche de coût, les dépenses en effets visuels numériques représentent 5,7 % du total des coûts.

Nombre de films ayant recours aux VFX et dépenses en 2019

	Nb de films	% des films	M€	% du coût total
moins de 1 M€	8	42,1	0,06	0,7
1 M€ à 2,5 M€	16	69,6	0,50	1,3
2,5 M€ à 4 M€	22	71,0	0,75	0,8
4 M€ à 5,5 M€	12	63,2	0,96	1,1
5,5 M€ à 7 M€	9	90,0	0,39	0,7
7 M€ à 15 M€	16	100,0	1,94	1,4
plus de 15 M€	8	88,9	11,47	5,7
ensemble	91	71,7	16,09	2,5

Base : 127 films de fiction ayant utilisé la nouvelle grille d'agrément en 2019.

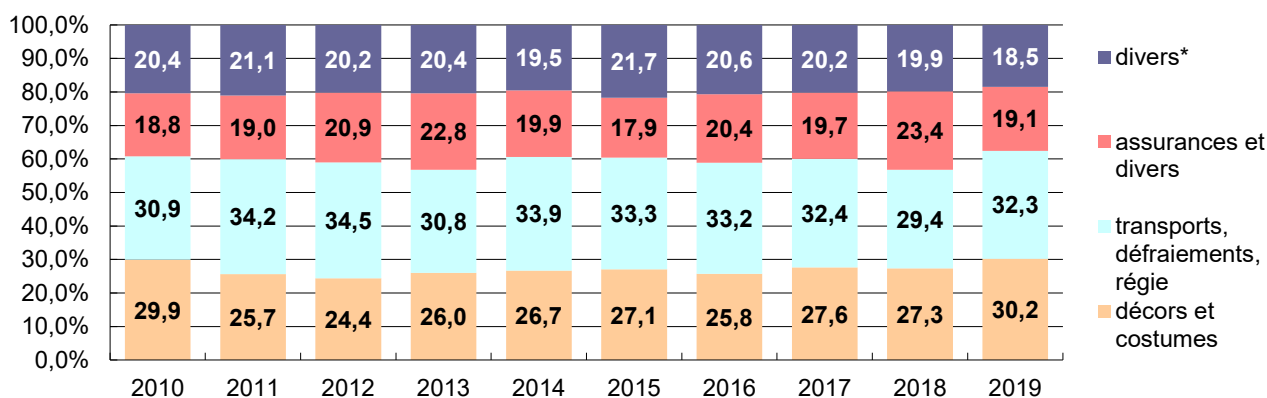
Source : CNC

D. Les dépenses de tournage

Les coûts de tournage englobent les frais de décors et costumes, les frais de transports, défraiements et régie, les assurances et frais divers ainsi que les autres coûts.

Sur la période 2010-2019, la structure des dépenses de tournage évolue assez peu. Les dépenses de « transports, défraiements, régie » représentent toujours près d'un tiers, celle de décors et costumes environ un quart et les postes « assurances et divers » et « divers » 20 % chacun.

Répartition des dépenses de tournage (%)



* Le poste « divers » comprend notamment les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

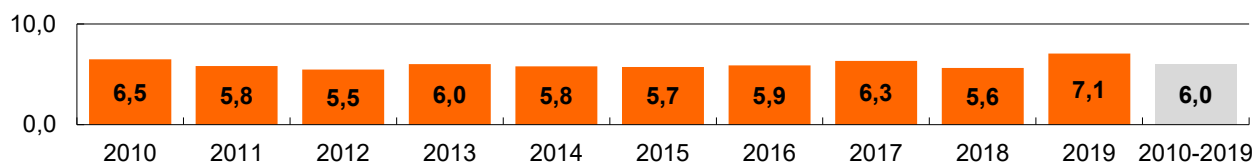
Source : CNC.

a. Les dépenses de décors et costumes

Les dépenses relatives aux décors et aux costumes s'établissent à 81,32 M€ en 2019, en hausse de 11,0 % par rapport à 2018, et se placent bien au-delà de la moyenne constatée sur la décennie (70,37 M€). En raison d'une modification de la structure des dossiers d'agrément, les sous-postes de dépenses relatifs aux décors naturels (anciennement « décors naturels intérieurs » et « décors naturels extérieurs ») ne peuvent être détaillés dans cette étude.

Comme les années précédentes, les « décors » (studios, décors naturels intérieurs et extérieurs, meubles et accessoires, frais divers et de décoration) concentrent la majeure partie des dépenses de décors et costumes en 2019. Ils représentent 75,3 % des dépenses de décors et costumes et 7,1 % du coût total des films (5,6 % en 2018).

Part des dépenses de décors¹ dans le coût total (%)



¹ Les dépenses de « décors » sont celles relatives aux studios, aux décors naturels, aux meubles et accessoires, ainsi que les frais divers et de décoration.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Poids des dépenses relatives aux décors et costumes dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
studios	1,4	0,9	0,8	1,2	1,3	0,9	0,7	0,7	1,3	1,1
décors naturels	3,2	3,3	3,0	3,2	2,9	3,2	3,5	3,8	2,9	3,6
frais divers et décoration	0,9	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,7	0,5	1,1
meubles et accessoires	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,3	0,9	1,2
moyens de transports jouant	0,7	0,4	0,4	0,5	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5	0,5
effets spéciaux, cascades et animaux	0,8	0,5	0,3	0,4	0,6	0,5	0,5	0,5	0,3	0,8
costumes	0,9	0,8	0,7	0,8	0,9	0,7	0,8	0,9	0,9	0,8
postiches et maquillage	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
décors et costumes: total	9,1	7,6	7,1	7,8	8,2	7,7	7,9	8,7	7,5	9,4

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

En 2019, les dépenses relatives aux frais divers et de décoration sont en nette progression, à 9,55 M€ (+83,1 % par rapport à 2018). Il s'agit de leur plus haut niveau sur la période 2010-2019. Cette évolution est toutefois en partie imputable à la modification de structure de la grille d'agrément. Depuis 2018, un nouveau poste « Aménagement décors » est inclus dans les frais divers et de décoration. En 2019, 5,04 M€ ont été alloués à ce poste par 106 des 127 films de fictions dont les coûts ont été renseignés à partir de la nouvelle grille d'agrément. Au-delà de ce changement de typologie, le film *Les Frères Sisters* dépense en 2019 plus de 3 M€ en frais divers et décoration, et capte le tiers (33,3 %) des dépenses de ce poste. En 2018, aucun film n'atteignait les 300 000 € de dépenses en frais divers et décoration.

Les dépenses relatives aux effets spéciaux, cascades et animaux sont multipliées par deux en 2019, à 6,77 M€ contre 3,29 M€ en 2018. Cette progression est largement imputable au film *Braqueurs d'élite* qui consacre à ce poste plus de 2 M€ et concentre le tiers (32,8 %) des dépenses totales sur ce poste. En 2018, aucun film n'avait atteint le seuil de 1 M€ de dépenses sur ce poste.

En 2019, les dépenses afférentes aux costumes, postiches et maquillage sont en baisse, à 9,26 M€ contre 10,36 M€ en 2018. En 2019, cinq films consacrent plus de 300 000 € à ce type de dépenses : *Un peuple et son roi*, *Les Frères Sisters*, *Anna*, *Braqueurs d'élite* et *Edmond*. Contrairement à 2018, aucun film ne dépasse 1 M€ de dépenses sur ce poste (1 en 2018).

Dépenses relatives aux décors et costumes (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
studios	13,33	5,91	7,64	10,66	11,57	6,76	5,41	6,45	12,70	9,83
décors naturels	30,11	20,87	27,97	29,37	27,08	24,67	25,74	36,29	27,98	31,46
frais divers et décoration	8,33	4,35	6,57	6,18	5,24	4,88	3,85	6,32	5,22	9,55
meubles et accessoires	9,41	6,07	9,12	8,78	9,70	7,52	8,22	12,11	9,25	10,41
moyens de transports jouant	6,45	2,39	4,05	4,29	6,76	4,52	4,42	7,80	4,48	4,05
effets spéciaux, cascades et animaux	7,61	3,16	3,26	3,96	5,19	4,04	3,40	4,71	3,29	6,77
costumes	8,60	5,07	6,62	6,91	8,40	5,33	5,57	8,47	8,73	7,24
postiches et maquillage	1,68	0,84	1,35	1,32	1,70	1,04	1,35	2,36	1,64	2,02
décors et costumes: total	85,52	48,66	66,56	71,46	75,64	58,76	57,96	84,51	73,28	81,32

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

b. Frais de transports, défraiements et régie

L'ensemble des dépenses relatives aux transports, défraiements et régie s'élève à 89,96 M€ en 2019, soit une hausse de 10,2 % par rapport à 2018. Ces dépenses représentent 10,0 % des

coûts totaux en 2019 (8,1 % en 2018). En 2019, les dépenses de défraiements, de déplacements après tournage et de droits de douanes captent 4,5 % du coût total des films, (+ 1,0 point par rapport à 2018). Le deuxième sous-poste est constitué des frais en cours de tournage, à 3,2 % (+0,8 pt par rapport à 2018).

Poids des dépenses relatives aux transports, défraiements et régie dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
déplacements avant tournage	0,8	0,7	0,8	0,7	1,1	0,9	0,9	0,8	0,6	0,8
tournage	3,1	3,1	3,0	3,1	3,1	2,8	3,1	3,1	2,4	3,2
défraiements, déplacements après tournage, droits de douanes	3,8	4,6	4,3	3,7	4,3	4,0	4,4	4,6	3,5	4,5
frais de bureau, régie et divers	1,7	1,9	1,9	1,8	1,9	1,7	1,8	1,8	1,5	1,5
transport, défraiements, frais: total	9,4	10,2	10,1	9,3	10,4	9,4	10,2	10,3	8,1	10,0

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Cinq films consacrent plus de 2 M€ aux dépenses de « transports, défraiements et régie » en 2019 (quatre en 2018) : *Braqueurs d'élite* (tourné en Allemagne, en Croatie et à Malte), *Les Frère Sisters* (tourné en Espagne et en Roumanie), *Anna* (tourné en Russie, en Serbie, en Italie et aux Etats-Unis), *All Inclusive* (tourné en Guadeloupe) et *Alad'2* (tourné au Maroc et dans le Sud de la France).

Dépenses relatives aux transports, défraiements et régie (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
déplacements avant tournage	7,75	4,19	7,88	6,50	10,11	6,97	6,24	7,71	6,29	6,96
tournage	29,10	19,55	27,74	27,86	28,47	21,51	23,08	30,13	23,60	28,06
défraiements, déplacements après tournage, droits de douanes	35,70	29,09	40,51	34,08	39,66	30,89	32,06	44,16	34,66	38,89
frais de bureau, régie et divers	15,70	12,07	18,03	16,26	17,76	12,89	13,27	17,30	14,35	13,04
transport, défraiements, frais: total	88,25	64,90	94,15	84,71	96,00	72,26	74,64	99,31	78,90	86,96

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

c. Frais d'assurances et divers

En 2019, les frais d'assurances et divers enregistrent une baisse de 18,0 %, à 51,39 M€. L'ensemble des frais d'assurances et divers représentent 5,9 % du coût total des films.

Le premier sous-poste est constitué par les frais financiers (4,2 % du coût total en 2019 versus 4,8 % en 2018). Viennent ensuite les dépenses d'assurance à 1,0 % contre 0,8 % sur le reste de la décennie. Les frais d'actes et de contentieux représentent 0,6 % du coût des films en 2019 (0,7 % en 2018).

Poids des dépenses relatives aux assurances et divers dans le coût total (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
assurances	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	1,0
publicité	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
frais d'actes et de contentieux	0,4	0,4	0,6	0,8	0,7	0,6	0,8	0,6	0,7	0,6
frais financiers	4,3	4,3	4,5	5,0	4,4	3,4	4,4	4,7	4,8	4,2
assurances et divers : total	5,7	5,7	6,1	6,9	6,1	5,1	6,3	6,2	6,4	5,9

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

En 2019, cinq films dépensent plus de 1 M€ en assurances et divers (dont deux dépensant plus de 2 M€), contre huit en 2018 (deux à plus de 2 M€) et dix en 2017 (quatre à plus de 2 M€).

Dépenses relatives aux assurances et divers (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
assurances	7,30	4,94	7,69	7,42	7,14	6,39	6,03	7,40	7,88	8,31
publicité	2,06	1,29	1,62	2,59	2,38	1,44	1,44	1,88	1,40	1,71
frais d'actes et de contentieux	4,01	2,69	5,16	7,48	6,05	4,75	6,01	5,52	6,71	5,06
frais financiers	40,40	27,18	42,48	45,33	40,90	26,15	32,52	45,52	46,70	36,31
assurances et divers : total	53,78	36,11	56,95	62,82	56,48	38,74	46,00	60,32	62,70	51,39

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Eclairage sur les frais financiers

En 2019, les frais financiers représentent en moyenne 4,2 % du coût d'un film. Trois films consacrent plus de 1 M€ aux frais financiers en 2019 (six en 2018) et cumulent 15,2 % de l'ensemble des frais financiers. En 2019, ce sont les films les moins chers qui affichent la part de frais financiers la plus faible : 2,3 % pour les films au coût inférieur à 1 M€ (1,8 % en 2018). Cette part n'est toutefois pas la plus élevée pour les films aux coûts les plus élevés : en 2019, les dépenses en frais financiers représentent 3,9 % du coût des films de plus de 15 M€. Il s'agit, après 2015 (2,1 %) de la part la plus basse de la décennie.

Part des frais financiers selon le coût total des films (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	2,5	2,6	2,0	2,6	1,0	1,8	1,5	2,0	1,8	2,3
1 M€ à 2,5 M€	4,0	3,9	3,9	3,6	2,7	3,1	3,2	3,9	2,7	3,2
2,5 M€ à 4 M€	3,7	3,8	4,2	4,0	4,5	3,0	4,3	3,9	4,4	3,3
4 M€ à 5,5 M€	4,4	4,2	3,4	5,4	4,4	4,6	3,6	5,6	3,5	4,7
5,5 M€ à 7 M€	5,4	4,4	5,3	3,2	3,6	3,0	3,9	5,0	4,2	4,9
7 M€ à 15 M€	4,1	4,0	4,8	5,5	4,3	4,7	4,9	4,1	4,7	4,7
plus de 15 M€	4,4	5,8	4,5	5,3	5,6	2,1	6,3	5,8	5,9	3,9
total	4,3	4,3	4,5	5,0	4,4	3,4	4,4	4,7	4,8	4,2

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

E. Structure des coûts de production selon le coût total¹

Le poids de certains postes est fortement corrélé au coût total du film. Le poids des dépenses liées au poste « interprétation » augmente ainsi avec le coût total du film. En 2019, il se situe

¹ Le détail des coûts de production par tranche de coût est présenté en annexe 1.

entre 6,0 % pour les films au coût inférieur à 1 M€ et 14,1 % pour les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€.

De même, la part du poste « décors et costumes » augmente proportionnellement au coût du film. En 2019, elle se situe entre 4,6 % pour les films à moins de 1 M€ et 13,2 % pour les films de plus de 15 M€. La part des coûts techniques varie elle aussi en fonction du coût total. Elle est particulièrement élevée pour les films les plus modestes car il s'agit de coûts fixes qui impactent davantage les films à budget réduit, en raison de l'absence d'économie d'échelle. Ces coûts représentent, en 2019, 20,3 % des dépenses totales pour les films à moins de 1 M€ et 15,4 % pour les films au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€. Elle est à l'inverse de 8,5 % pour les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€.

A l'inverse, le poids de certains postes de coût est assez peu tributaire du coût total du film. Ainsi, la part des dépenses de rémunération du producteur se situe entre 4,6 % et 3,0 % du coût total en 2019, quelle que soit la catégorie de films.

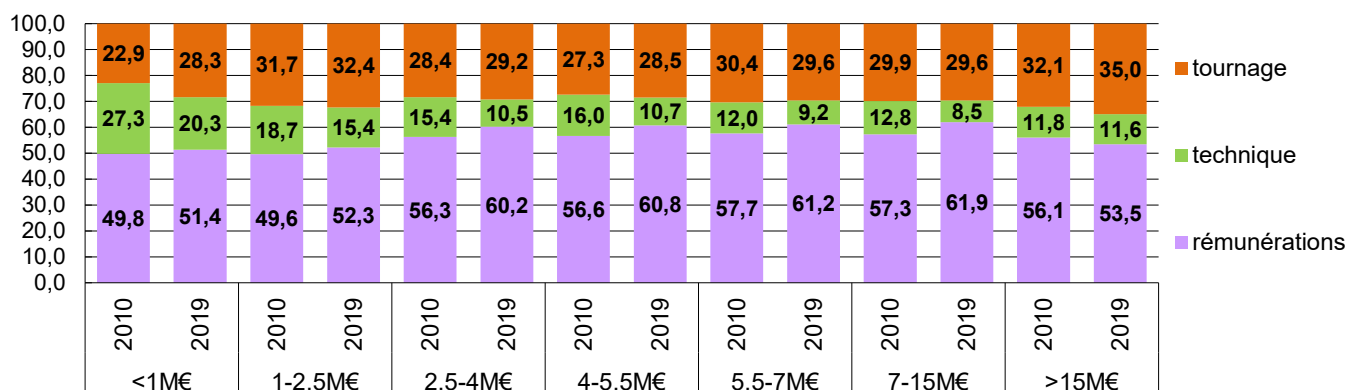
Structure des dépenses de production selon le coût total des films de fiction en 2019 (%)

	<1M€	1-2,5M€	2,5-4M€	4-5,5M€	5,5-7M€	7-15M€	>15M€
rémunérations	51,4	52,3	60,2	60,8	61,2	61,9	53,5
droits artistiques	7,9	6,8	7,0	8,0	9,8	9,7	6,8
personnel	20,5	21,4	23,0	22,3	20,9	20,6	21,0
rémunération producteur	4,6	5,3	4,6	5,3	5,0	5,3	3,0
interprétation	6,0	7,1	10,2	10,7	12,8	14,1	12,0
charges sociales	12,3	11,7	15,5	14,5	12,7	12,2	10,7
technique	20,3	15,4	10,5	10,7	9,2	8,5	11,6
tournage	28,3	32,4	29,2	28,5	29,6	29,6	35,0
décors et costumes	4,6	5,4	8,0	7,1	8,3	8,8	13,2
transports, défraiements, régie	13,3	15,4	10,2	9,3	9,5	8,3	10,5
assurances et divers	4,4	5,6	5,0	6,1	6,6	6,3	5,8
divers	6,1	6,0	6,0	6,0	5,3	6,1	5,4
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Poids des catégories de dépenses de production selon le coût total des films en 2010 et 2019 (%)



Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

a. Films dont le coût total est inférieur à 1 M€

La répartition du coût des films à moins de 1 M€ diffère de celle des autres films avec un poids plus faible des dépenses de rémunération. En 2019, les dépenses de rémunération représentent 51,4 % des dépenses des films de fiction de moins de 1 M€, contre 58,2 % pour l'ensemble des films de fiction.

En revanche, la part allouée aux dépenses techniques est bien plus importante : 20,3 %, contre 10,7 % pour l'ensemble des films. Les films à petit budget doivent en effet faire face à des coûts techniques incompressibles. Ces dépenses sont toutefois en baisse sur la période 2010-2019. En 2019, le poids des dépenses techniques représente 20,3 % des dépenses des films de moins de 1 M€, contre 27,3 % en 2010. La part du poste « transports, défraiements, régie » est à l'inverse en hausse sur la décennie, à 13,3 % en 2019 contre 9,2 % en 2010 (+4,2 points).

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est inférieur à 1 M€ (%)

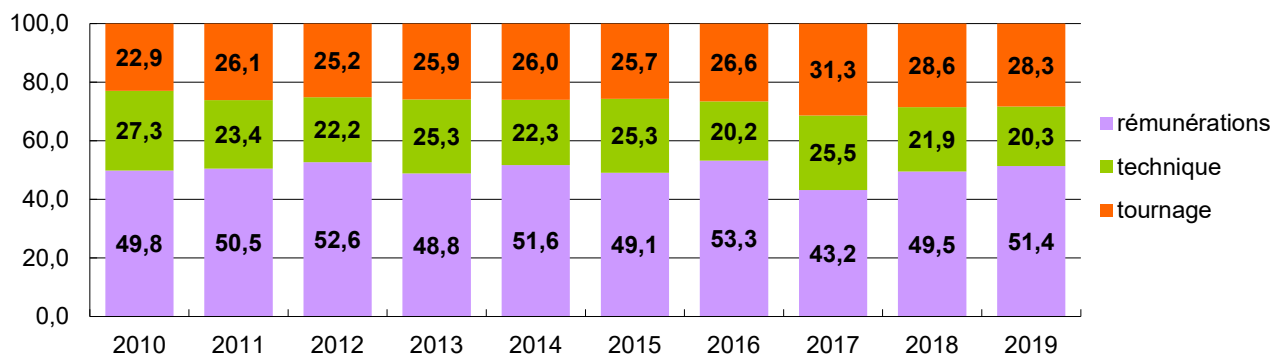
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	11,2	8,2	12,9	10,3	12,5	11,5	8,2	7,9	9,3	7,9
personnel	16,6	18,5	17,8	17,2	17,2	17,0	22,0	17,2	18,6	20,5
rémunération producteur	5,1	7,1	4,8	4,7	4,4	5,8	4,5	4,3	5,0	4,6
interprétation	5,8	5,6	8,0	5,1	6,6	4,6	5,1	4,6	5,8	6,0
charges sociales	11,1	11,0	9,1	11,6	10,9	10,2	13,5	9,2	10,8	12,3
technique	27,3	23,4	22,2	25,3	22,3	25,3	20,2	25,5	21,9	20,3
décors et costumes	2,7	4,6	7,1	5,6	4,7	4,3	5,5	5,7	4,8	4,6
transports, défraiements, régie	9,2	11,2	9,9	9,4	11,1	10,2	12,0	15,6	13,5	13,3
assurances et divers	4,4	4,5	3,2	4,1	3,3	4,0	2,8	3,9	4,3	4,4
divers ¹	6,6	5,8	4,9	6,7	7,0	7,2	6,2	6,2	6,1	6,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût inférieur à 1 M€ : 16 films en 2010, 20 films en 2011, 19 films en 2012, 27 films en 2013, 20 films en 2014, 21 films en 2015, 20 films en 2016, 24 films en 2017, 32 films en 2018 et 25 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est inférieur à 1 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût inférieur à 1 M€ : 16 films en 2010, 20 films en 2011, 19 films en 2012, 27 films en 2013, 20 films en 2014, 21 films en 2015, 20 films en 2016, 24 films en 2017, 32 films en 2018 et 25 films en 2019.

Source : CNC.

b. Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

La structure de dépenses des films dont le coût est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ est relativement stable dans le temps. Entre 2010 et 2019, la part des dépenses consacrées au personnel augmente toutefois de 2,3 points, à 21,4 %, de même que celle des dépenses consacrées au transports, défraiements, régie (+2,0 pts, à 15,4 %). A l'inverse, la part des dépenses techniques diminue fortement entre 2010 (18,7 %) et 2019 (15,4 %, soit -3,4 pts), à l'instar des autres tranches de coûts.

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)

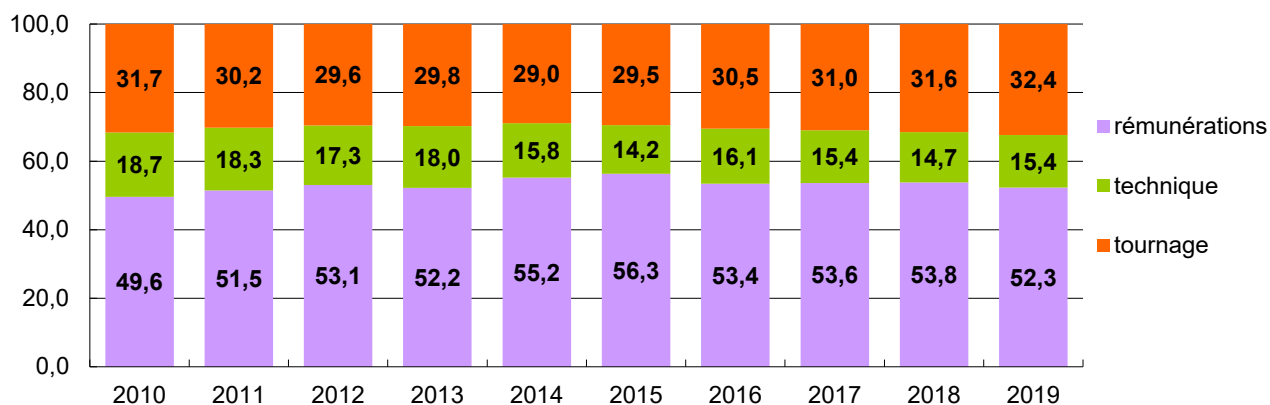
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	6,0	6,3	6,8	8,2	7,9	8,1	7,2	7,6	7,7	6,8
personnel	19,0	19,9	21,4	19,8	21,1	23,2	21,9	22,3	22,6	21,4
rémunération producteur	5,8	4,8	5,7	5,4	4,7	4,7	4,0	5,2	4,7	5,3
interprétation	6,4	7,5	6,2	6,9	8,0	6,8	6,6	5,9	6,0	7,1
charges sociales	12,4	13,0	13,0	11,8	13,4	13,4	13,8	12,6	12,7	11,7
technique	18,7	18,3	17,3	18,0	15,8	14,2	16,1	15,4	14,7	15,4
décor et costumes	6,1	5,6	5,5	6,1	6,0	5,8	6,0	6,0	6,1	5,4
transports, défraiements, régie	13,4	12,8	12,8	12,2	11,7	12,3	13,4	12,9	14,8	15,4
assurances et divers	5,6	5,9	5,4	5,5	4,6	4,9	4,7	5,9	4,7	5,6
divers ¹	6,6	6,0	5,9	6,0	6,6	6,5	6,5	6,2	5,9	6,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 43 films en 2010, 33 films en 2011, 30 films en 2012, 34 films en 2013, 40 films en 2014, 43 films en 2015, 33 films en 2016, 41 films en 2017, 30 films en 2018 et 32 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 43 films en 2010, 33 films en 2011, 30 films en 2012, 34 films en 2013, 40 films en 2014, 43 films en 2015, 33 films en 2016, 41 films en 2017, 30 films en 2018 et 32 films en 2019.

Source : CNC.

c. Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

La répartition de dépenses pour les films au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ varie également peu d'une année à l'autre. En 2019, la plus forte variation observée pour les films de cette tranche est celle de la part des dépenses liées à la technique : -1,5 point par rapport à 2018, à 10,5 % du coût total. Sur la période, la part des dépenses en personnel est en hausse, à 23,0 % en 2019 contre 20,0 % en 2010 (+2,9 points).

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)

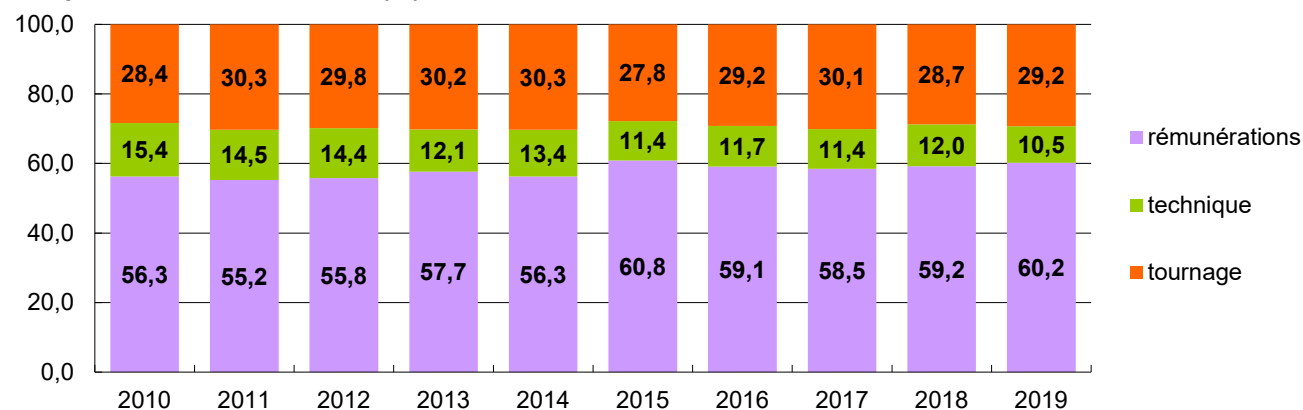
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	8,4	7,6	7,5	7,3	7,6	9,9	8,3	7,6	8,4	7,0
personnel	20,0	19,7	21,2	21,0	20,6	23,3	22,7	23,6	22,4	23,0
rémunération producteur	5,5	4,7	4,7	5,6	6,0	4,7	4,9	4,1	4,6	4,6
interprétation	8,7	9,4	9,0	10,0	8,6	7,4	9,3	8,3	9,1	10,2
charges sociales	13,7	13,8	13,4	13,7	13,4	15,6	13,9	14,8	14,8	15,5
technique	15,4	14,5	14,4	12,1	13,4	11,4	11,7	11,4	12,0	10,5
décor et costumes	6,4	7,4	6,2	7,4	6,8	6,5	6,2	7,3	7,0	8,0
transports, défraiements, régie	10,6	11,1	11,6	11,0	11,8	10,9	11,1	11,4	10,2	10,2
assurances et divers	5,2	5,2	6,1	5,3	5,8	4,4	6,0	5,3	6,0	5,0
divers ¹	6,2	6,7	5,9	6,5	5,9	6,0	6,0	6,1	5,4	6,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 29 films en 2010, 25 films en 2011, 32 films en 2012, 26 films en 2013, 18 films en 2014, 34 films en 2015, 35 films en 2016, 35 films en 2017, 27 films en 2018 et 38 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 29 films en 2010, 25 films en 2011, 32 films en 2012, 26 films en 2013, 18 films en 2014, 34 films en 2015, 35 films en 2016, 35 films en 2017, 27 films en 2018 et 38 films en 2019.

Source : CNC.

d. Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

Pour les films au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€, la part des dépenses en droits artistiques diminue en 2019 à 8,0 % (contre 10,3 % en 2018) et retrouvent ainsi un niveau similaire à celui observé sur l'ensemble de la décennie (8,7 % entre 2010 et 2019). A l'inverse, la part des dépenses consacrées aux « assurances et divers » augmente de 1,4 point par rapport à 2018, à 6,1 %, une part proche de la moyenne entre 2010 et 2019 (5,9 %). A l'instar des autres tranches de coûts, la part des dépenses techniques est en forte baisse entre 2010 (16,0 points) et 2019 (10,7 points).

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)

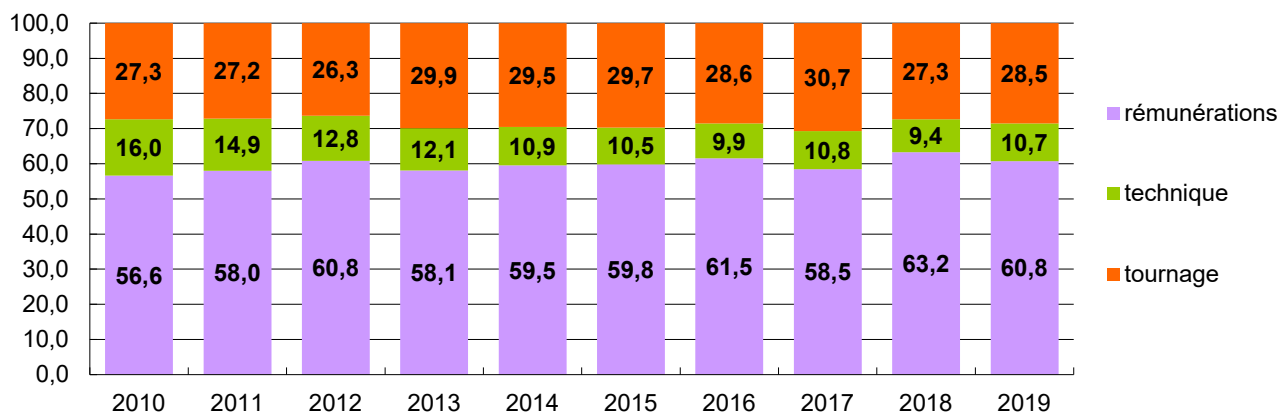
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	8,8	8,1	9,3	8,1	10,0	8,9	9,0	7,0	10,3	8,0
personnel	19,5	20,1	20,6	20,5	21,2	22,2	21,4	21,8	22,0	22,3
rémunération producteur	5,2	5,7	5,9	5,2	5,8	4,9	4,8	4,1	4,3	5,3
interprétation	10,6	11,9	11,1	11,7	9,2	9,6	12,5	11,3	10,7	10,7
charges sociales	12,5	12,2	13,9	12,6	13,3	14,2	13,7	14,2	15,8	14,5
technique	16,0	14,9	12,8	12,1	10,9	10,5	9,9	10,8	9,4	10,7
décors et costumes	6,7	7,0	6,6	7,3	7,3	7,8	8,5	7,3	7,8	7,1
transports, défraiements, régie	8,4	8,0	8,8	9,5	10,4	9,6	8,2	9,7	9,3	9,3
assurances et divers	6,4	5,5	4,8	6,8	5,7	6,2	5,2	7,0	4,8	6,1
divers ¹	5,8	6,6	6,2	6,2	6,1	6,2	6,6	6,8	5,4	6,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 13 films en 2010, 16 films en 2011, 19 films en 2012, 26 films en 2013, 23 films en 2014, 21 films en 2015, 22 films en 2016, 22 films en 2017, 18 films en 2018 et 29 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 13 films en 2010, 16 films en 2011, 19 films en 2012, 26 films en 2013, 23 films en 2014, 21 films en 2015, 22 films en 2016, 22 films en 2017, 18 films en 2018 et 29 films en 2019.

Source : CNC.

e. Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

En 2019, la principale variation observée sur la structure des dépenses des films au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ concerne les charges sociales : -2,4 points par rapport à 2018, à 12,7 % du coût total (moyenne de 13,7 % sur la décennie). Les dépenses en assurances et frais divers sont également en forte hausse en 2019 et représentent 6,6 % du coût total des films de cette tranche (+2,5 points par rapport à 2018).

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)

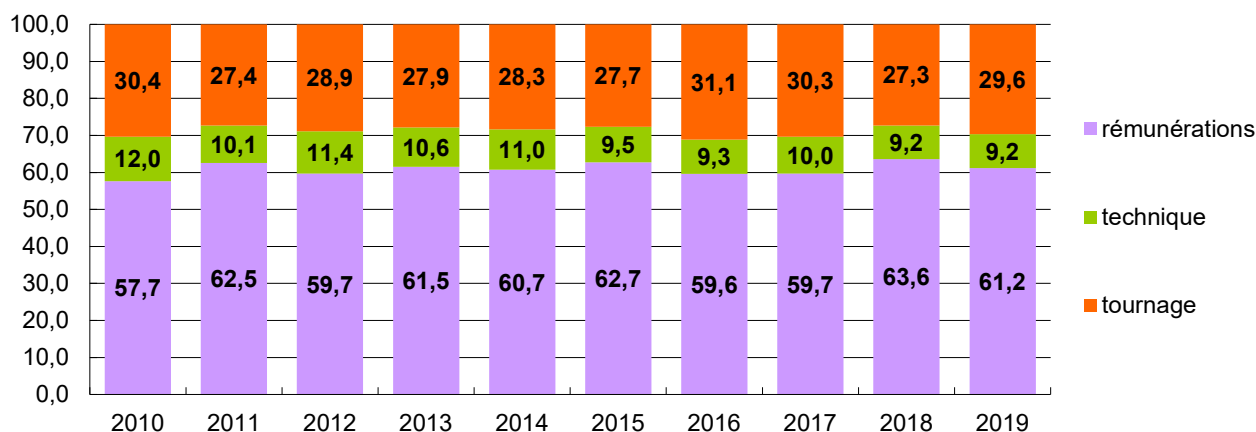
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	9,9	10,9	7,9	10,2	7,7	9,6	10,5	10,0	10,4	9,8
personnel	19,3	18,2	20,1	21,3	21,4	19,8	21,2	21,4	22,4	20,9
rémunération producteur	5,3	5,2	6,0	5,0	4,8	4,4	4,8	4,7	4,5	5,0
interprétation	10,3	15,7	11,5	12,2	12,4	13,8	9,8	9,9	11,1	12,8
charges sociales	12,9	12,5	14,3	12,7	14,4	15,1	13,4	13,7	15,1	12,7
technique	12,0	10,1	11,4	10,6	11,0	9,5	9,3	10,0	9,2	9,2
décor et costumes	7,8	7,4	7,8	8,1	8,1	8,0	8,1	8,2	8,8	8,3
transports, défraiements, régie	8,6	8,0	8,6	8,3	8,9	9,2	10,6	9,1	8,6	9,5
assurances et divers	7,0	5,9	6,7	4,6	5,0	4,5	6,0	6,5	4,1	6,6
divers ¹	7,0	6,1	5,8	6,8	6,3	6,1	6,4	6,5	5,8	5,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 15 films en 2010, 12 films en 2011, 22 films en 2012, 10 films en 2013, 17 films en 2014, 12 films en 2015, 15 films en 2016, 20 films en 2017, 20 films en 2018 et 19 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 15 films en 2010, 12 films en 2011, 22 films en 2012, 10 films en 2013, 17 films en 2014, 12 films en 2015, 15 films en 2016, 20 films en 2017, 20 films en 2018 et 19 films en 2019.

Source : CNC.

f. Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

En 2019, la part des dépenses en interprétation des coûts des films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€ augmente, à 14,1 % (+1,8 point).

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)

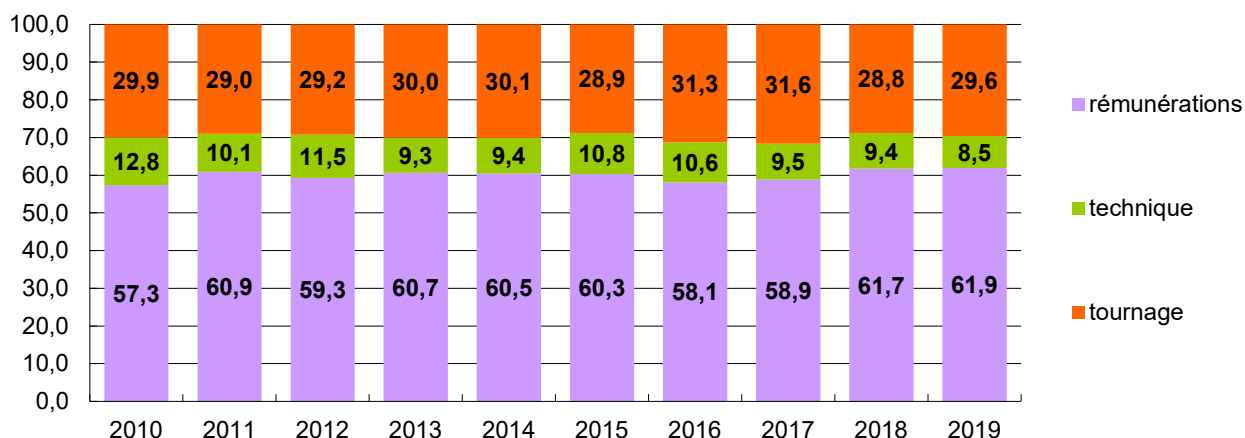
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	8,4	9,1	9,6	8,1	10,1	9,3	9,1	9,2	11,3	9,7
personnel	20,3	19,0	20,0	20,7	20,1	19,4	19,2	20,7	19,9	20,6
rémunération producteur	4,5	5,0	5,3	5,9	5,1	5,3	5,7	4,2	4,8	5,3
interprétation	11,8	13,9	12,0	13,8	12,0	14,6	12,1	12,1	12,4	14,1
charges sociales	12,4	14,0	12,5	12,2	13,2	11,7	12,1	12,8	13,4	12,2
technique	12,8	10,1	11,5	9,3	9,4	10,8	10,6	9,5	9,4	8,5
décor et costumes	9,5	7,5	6,9	7,6	8,0	8,2	7,9	9,4	8,2	8,8
transports, défraiements, régie	9,2	9,9	10,1	8,5	9,6	8,1	10,0	9,9	8,7	8,3
assurances et divers	5,4	5,3	6,3	7,9	6,3	6,4	7,0	5,6	6,1	6,3
divers ¹	5,8	6,3	5,9	6,0	6,3	6,2	6,4	6,7	5,8	6,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 32 films en 2010, 27 films en 2011, 35 films en 2012, 28 films en 2013, 34 films en 2014, 19 films en 2015, 30 films en 2016, 31 films en 2017, 27 films en 2018 et 20 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 32 films en 2010, 27 films en 2011, 35 films en 2012, 28 films en 2013, 34 films en 2014, 19 films en 2015, 30 films en 2016, 31 films en 2017, 27 films en 2018 et 20 films en 2019.

Source : CNC.

g. Films dont le coût total est supérieur à 15 M€

L'ensemble des analyses conduites sur les films de cette tranche de coût doivent être considérées avec précaution au regard du faible nombre de films concernés. En 2019, 11 films au coût supérieur à 15 M€ sont agréés, contre 8 films en 2018. Après une année 2018 qui se démarquait par la présence de *Valérian et la cité des mille planètes* (187,66 M€ de budget), les films de plus de 15 M€ retrouvent des coûts totaux similaires à ceux observés en 2017 (253,83 M€ en 2019 contre 232,88 M€ en 2017). Les films dont le coût est supérieur à 15 M€ regroupent le plus souvent des coproductions internationales dont une partie du tournage est réalisée à l'étranger. La plupart de ces films sont produits pour une exploitation internationale, prévue dès le financement.

En 2019, la part des dépenses techniques baisse très fortement pour les films à plus de 15 M€ : -24,3 points à 11,6 %. Cette évolution est principalement due à un film *Valérian et la cité des mille planètes*, qui consacrait en 2018 54,5 % de son budget à la technique. Les dépenses techniques retrouvent ainsi en 2019 une part similaire, voire supérieure, à celle observée les années précédentes (+2,4 points par rapport à 2017). En 2019, la part des dépenses en personnel retrouve un niveau comparable à celui observé les précédentes années à 21,0 % (12,7 % en 2018, 19,2 % en 2017). Il s'agit toutefois de la plus importante part de la décennie sur ce poste. La part des dépenses en décors et costumes est également en 2019 la plus importante de la période 2010-2019 à 13,2 % (+6,3 points par rapport à 2018).

Structure des dépenses de production pour les films dont le coût total est supérieur à 15 M€ (%)

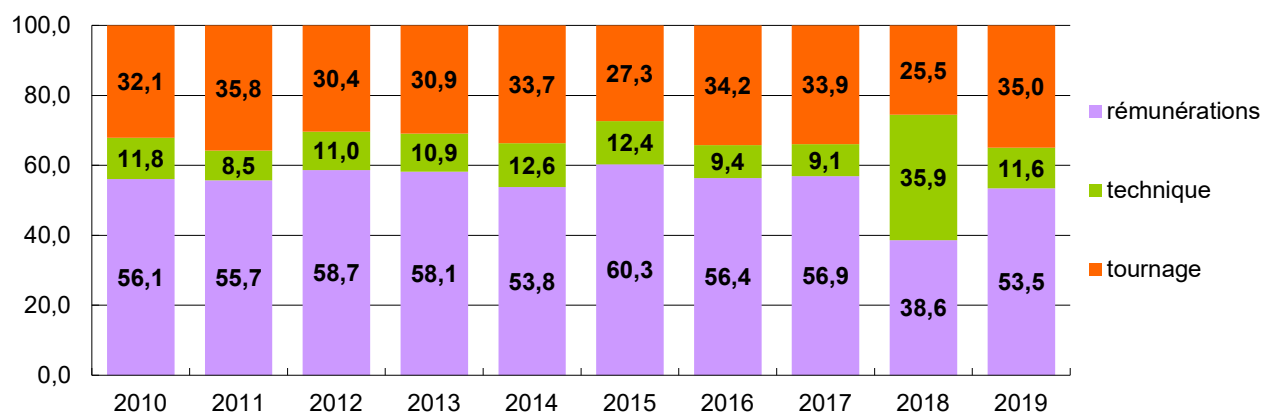
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	10,0	10,8	11,8	8,5	10,2	8,6	5,6	11,5	7,8	6,8
personnel	19,3	15,8	18,7	17,5	16,5	16,9	18,0	19,2	12,7	21,0
rémunération producteur	4,6	5,2	6,0	4,8	4,6	5,2	5,7	4,6	4,3	3,0
interprétation	12,2	13,3	11,8	16,1	13,9	19,2	15,4	12,5	5,9	12,0
charges sociales	10,0	10,6	10,3	11,3	8,4	10,4	11,7	9,1	7,9	10,7
technique	11,8	8,5	11,0	10,9	12,6	12,4	9,4	9,1	35,9	11,6
décors et costumes	11,4	10,5	8,3	8,6	10,1	8,6	11,7	10,6	6,9	13,2
transports, défraiements, régie	8,7	12,2	10,0	9,1	11,3	8,9	8,9	9,9	5,3	10,5
assurances et divers	5,7	7,1	6,2	7,3	7,2	3,8	7,4	7,3	8,3	5,8
divers ¹	6,3	6,0	5,8	6,0	5,1	6,1	6,3	6,1	5,0	5,4
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût supérieur à 15 M€ : 12 films en 2010, 4 films en 2011, 8 films en 2012, 13 films en 2013, 9 films en 2014, 7 films en 2015, 3 films en 2016, 12 films en 2017, 8 films en 2018 et 11 films en 2019.

Source : CNC.

Structure des grandes catégories de dépenses de production pour les films dont le coût total est supérieur à 15 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût supérieur à 15 M€ : 12 films en 2010, 4 films en 2011, 8 films en 2012, 13 films en 2013, 9 films en 2014, 7 films en 2015, 3 films en 2016, 12 films en 2017, 8 films en 2018 et 11 films en 2019.
Source : CNC.

III. Localisation des dépenses des films de fiction

A. Localisation globale des dépenses des films de fiction

Parmi les 174 films de fiction ayant reçu un agrément de production en 2019, 132 films, soit 75,9 %, font l'objet de dépenses à l'étranger (67,9 % en 2018). Il s'agit de la part la plus importante de décennie (65,9 % sur la période 2010-2019). Le volume total des dépenses hors de France est toutefois en recul en 2019, à 183,33 M€ (-11,5 % par rapport à 2018), mais se maintient au-dessus de la moyenne observée sur la période (171,88 M€).

Nombre de films de fiction ayant des dépenses de production à l'étranger

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
nombre de films de fiction	100	81	109	95	105	101	107	130	110	132
% des FIF de fiction agréées	62,5	59,1	66,1	57,9	65,2	64,3	67,7	70,3	67,9	75,9

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction selon la localisation (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France	768,84	553,73	776,70	698,05	711,22	638,11	583,82	756,21	769,34	683,16
étranger	171,90	83,63	157,98	214,76	213,30	127,02	149,73	209,93	207,22	183,33
total	940,74	637,37	934,68	912,81	924,52	765,13	733,55	966,13	976,56	866,49

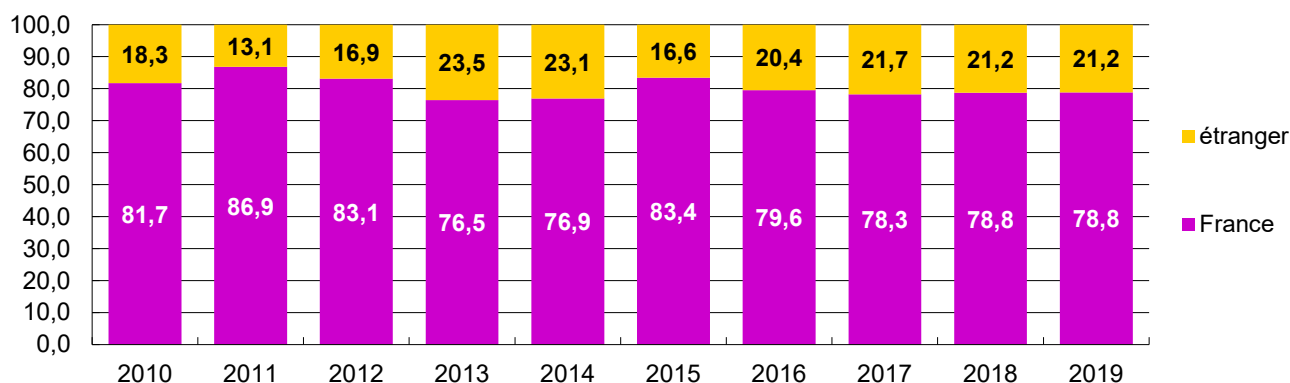
Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

En 2019, 20 films effectuent plus de 2 M€ de dépenses hors hexagone, contre 12 en 2018. Les dépenses moyennes hors de France par film sont de 1,39 M€ en 2019, un montant en recul de 26,3 % par rapport à 2018 (1,88 M€ par film en moyenne). Cette évolution tient toutefois grandement aux dépenses à l'étranger d'un film (*Valérian et la cité des mille planètes*), qui en concentre en 2018 plus de la moitié à lui seul. En l'excluant de l'analyse, le montant moyen des dépenses hors de France pour un film en 2018 est de 0,87 M€.

En 2019, les dépenses réalisées à l'étranger représentent 21,2 % des dépenses totales de production des films de fiction, une part stable sur un an.

Répartition des dépenses de production des films de fiction selon la localisation (%)



Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

En 2019, quatre postes concentrent plus des deux tiers (70,8 %) des dépenses à l'étranger. Les dépenses de personnel réalisées à l'étranger composent le premier poste de dépenses étrangères en 2019, à 43,96 M€, soit près du quart (24,0 %) des dépenses totales effectuées à l'étranger. En deuxième place se trouvent les dépenses relatives aux décors et costumes, dont les dépenses extranationales atteignent 30,40 M€ et concentrent 16,6 % des dépenses à l'étranger. En 2019, le troisième poste de dépenses à l'étranger est le poste de dépenses relatives au « transports, défraiements, régie », à 28,17 M€ soit 15,4 % de l'ensemble des dépenses extranationales. Les dépenses techniques composent quant à elles 14,9 % des dépenses effectuées à l'étranger en 2019, à 27,34 M€.

Sur certains postes, la hausse des dépenses à l'étranger est particulièrement sensible. Ainsi les dépenses techniques extranationales baissent de 74,9 %. Cette baisse est principalement liée à l'importance des dépenses sur ce poste en 2018 de *Valérian et la cité des mille planètes*, qui concentrait à lui seul 84,4 % de l'ensemble des dépenses techniques à l'étranger cette année. Les dépenses hors de France augmentent en revanche considérablement pour les décors et costumes, qui triplent (+225,8 %) entre 2018 et 2019 et s'inscrivent au-delà de la moyenne observée sur la décennie (20,63 M€). Il s'agit du plus haut montant de dépenses à l'étranger sur ce poste depuis 2010. Cette évolution est largement portée par un film (*Braqueurs d'élite*) qui cumule plus du tiers (34,4 %) des dépenses à l'étranger sur ce poste. Les dépenses extranationales augmentent également pour le poste « transports, défraiements, régie » (+144,9 % à 28,17 M€). Là encore, cette progression est en partie due à *Braqueurs d'élite*, qui réalise plus de 6 M€ de dépenses étrangères sur ce poste captant ainsi près du quart (22,2 %) des dépenses. Les dépenses de personnel hors de France augmentent également sensiblement en 2019, à 43,96 M€ (+121,7 %), une nouvelle fois en grande partie liées à *Braqueurs d'élite*, qui concentre plus du quart (27,8 %) de ces dépenses.

Dépenses de production à l'étranger (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	5,69	2,10	4,90	5,15	4,87	2,44	5,24	7,72	10,61	5,12
personnel	40,16	17,27	38,32	47,98	44,12	26,19	30,99	48,79	19,83	43,96
rémunération producteur	5,66	3,89	9,56	11,13	10,26	6,52	8,70	9,44	5,47	4,28
interprétation	22,25	7,00	15,36	29,34	28,68	17,06	18,27	21,53	7,95	18,35
charges sociales	6,96	3,74	6,92	9,63	12,68	7,72	7,96	10,32	6,03	7,46
technique	20,75	10,24	20,26	27,41	29,01	21,94	18,59	26,40	108,84	27,34
décors et costumes	28,36	10,59	16,98	24,68	27,52	13,07	17,72	27,69	9,33	30,40
transports, défraiements, régie	28,56	16,96	26,66	31,62	35,42	21,17	22,42	30,33	11,50	28,17
assurances et divers	9,32	8,19	13,29	19,78	15,01	7,23	14,66	20,37	24,65	14,31
divers ¹	4,21	3,66	5,72	8,04	5,73	3,68	5,18	7,34	3,01	3,94
total	171,90	83,63	157,98	214,76	213,30	127,02	149,73	209,93	207,22	183,33

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Part des dépenses de production effectuées en France selon les postes de coût (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	93,2	96,3	94,4	93,3	94,5	96,5	91,8	91,4	88,4	92,7
personnel	78,3	85,5	79,5	73,0	75,6	83,0	79,3	75,9	88,8	76,3
rémunération producteur	87,6	88,0	81,6	77,0	78,0	82,9	77,1	77,8	87,6	88,9
interprétation	78,3	91,2	85,2	75,9	73,4	83,0	77,7	79,4	91,0	81,9
charges sociales	93,7	95,5	94,1	91,3	88,7	92,1	91,6	91,4	94,8	93,2
technique	83,7	86,5	82,3	73,5	72,6	75,4	76,9	74,0	42,8	70,5
décors et costumes	66,8	78,2	74,5	65,5	63,6	77,8	69,4	67,2	87,3	62,6
transports, défraiements, régie	67,6	73,9	71,7	62,7	63,1	70,7	70,0	69,5	85,4	67,6
assurances et divers	82,7	77,3	76,7	68,5	73,4	81,3	68,1	66,2	60,7	72,2
divers ¹	92,8	90,8	89,6	85,6	89,6	92,2	88,9	88,1	94,3	92,1
total	81,7	86,9	83,1	76,5	76,9	83,4	79,6	78,3	78,8	78,8

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

En 2019, deux postes concentrent plus de 30 % de leurs dépenses à l'étranger : les dépenses en décors et costumes (37,4 % de dépenses extranationales), ainsi que celles en « transports, défraiements, régie » (32,4 %).

Part des dépenses de production effectuées à l'étranger selon les postes de coût (%)

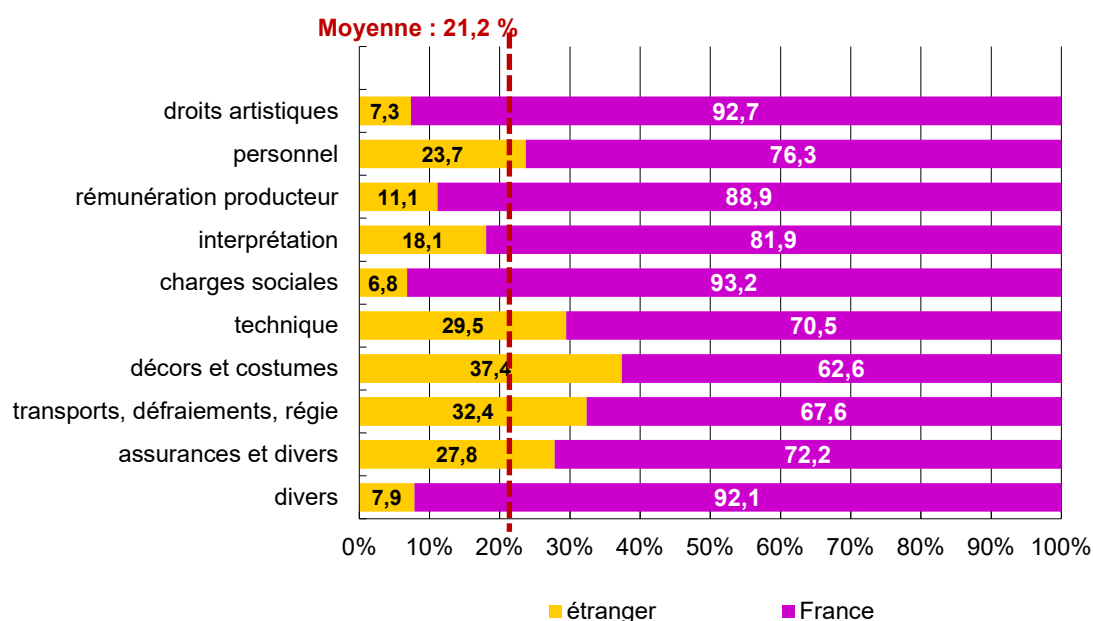
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	6,8	3,7	5,6	6,7	5,5	3,5	8,2	8,6	11,6	7,3
personnel	21,7	14,5	20,5	27,0	24,4	17,0	20,7	24,1	11,2	23,7
rémunération producteur	12,4	12,0	18,4	23,0	22,0	17,1	22,9	22,2	12,4	11,1
interprétation	21,7	8,8	14,8	24,1	26,6	17,0	22,3	20,6	9,0	18,1
charges sociales	6,3	4,5	5,9	8,7	11,3	7,9	8,4	8,6	5,2	6,8
technique	16,3	13,5	17,7	26,5	27,4	24,6	23,1	26,0	57,2	29,5
décors et costumes	33,2	21,8	25,5	34,5	36,4	22,2	30,6	32,8	12,7	37,4
transports, défraiements, régie	32,4	26,1	28,3	37,3	36,9	29,3	30,0	30,5	14,6	32,4
assurances et divers	17,3	22,7	23,3	31,5	26,6	18,7	31,9	33,8	39,3	27,8
divers ¹	7,2	9,2	10,4	14,4	10,4	7,8	11,1	11,9	5,7	7,9
total	18,3	13,1	16,9	23,5	23,1	16,6	20,4	21,7	21,2	21,2

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Part des dépenses de production en France et à l'étranger selon les postes de coût, en 2019 (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

B. Éclairage sur la localisation des dépenses techniques

En 2019, 29,5 % des dépenses techniques sont réalisées à l'étranger, soit 27,7 points de moins qu'en 2018. Malgré cette importante baisse, la part des dépenses techniques réalisées à l'étranger reste au-dessus de la part observée sur l'ensemble de la décennie (28,8 % entre 2010 et 2019). Douze films, de toutes tranches de coûts, effectuent au moins 75 % de leurs dépenses techniques à l'étranger en 2018 ; ils étaient sept dans ce cas en 2018.

Part des dépenses techniques à l'étranger (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
matériel prises de vue	14,2	12,9	22,4	30,0	30,6	16,2	23,7	31,5	17,9	29,8
matériel technique de tournage	23,6	19,0	28,1	32,1	32,1	24,9	30,3	31,8	14,2	28,5
montage et sonorisation	10,9	11,9	11,0	14,6	11,5	16,3	18,5	20,7	16,1	23,4
effets visuels numériques	27,7	23,3	18,1	45,2	53,4	50,3	36,9	37,6	82,2	51,8
laboratoires	7,3	6,1	10,6	10,9	7,6	5,0	6,0	11,0	5,3	11,5
éléments de montage annexes	7,5	13,1	14,7	16,3	16,1	13,9	17,6	13,1	12,3	15,6
total	16,3	13,5	17,7	26,5	27,4	24,6	23,1	26,0	57,2	29,5

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Dépenses techniques à l'étranger (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
matériel prises de vue	1,70	1,04	2,77	3,81	3,75	1,64	2,61	4,38	2,11	3,59
matériel technique de tournage	7,22	3,65	7,86	7,13	6,91	4,43	5,32	6,98	2,76	6,41
montage et sonorisation	2,61	1,97	2,37	2,69	2,32	2,78	3,06	4,40	2,92	4,31
effets visuels numériques	6,54	1,93	3,71	10,68	13,63	11,72	5,94	7,96	99,66	10,67
laboratoires	2,42	1,31	2,96	2,41	1,64	0,85	0,87	2,06	0,79	1,75
éléments de montage annexes	0,26	0,33	0,60	0,68	0,75	0,52	0,78	0,62	0,61	0,60
total	20,75	10,24	20,26	27,41	29,01	21,94	18,59	26,40	108,84	27,34

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Les effets visuels numériques à l'étranger

La nouvelle grille d'agrément, entrée en vigueur en janvier 2018, permet d'isoler les dépenses de postproduction consacrées aux effets visuels numériques. En 2019, 91 des 127 films ayant utilisé la nouvelle grille d'agrément ont eu recours à des effets visuels numériques, soit près des trois quarts (71,7 %) de l'échantillon. 28,6 % de ces films effectue des dépenses sur ce poste à l'étranger en 2019. Ils cumulent 8,26 M€ de dépenses à l'étranger en effets visuels numériques, soit plus de la moitié (51,4 %) des coûts totaux de VFX. L'importance de cette part s'explique par la délocalisation des dépenses en effets visuels numériques du film *Braqueurs d'élite*, qui concentre à lui seul 81,2 % des dépenses en effets visuels numériques à l'étranger.

Nombre de films effectuant des dépenses en VFX à l'étranger et montant des dépenses en 2019

	Nb films	% des films avec VFX	M€	% dépense totale VFX
moins de 1 M€	-	-	-	-
1 M€ à 2,5 M€	5	31,3	0,10	20,4
2,5 M€ à 4 M€	3	13,6	0,02	2,8
4 M€ à 5,5 M€	4	33,3	0,33	33,8
5,5 M€ à 7 M€	5	55,6	0,11	27,2
7 M€ à 15 M€	6	37,5	0,62	31,7
plus de 15 M€	3	37,5	7,09	61,8
ensemble	26	28,6	8,26	51,4

Base : 91 films de fiction ayant utilisé la nouvelle grille d'agrément en 2019 et ayant effectué des dépenses en effets visuels numériques.

Source : CNC

C. Eclairage sur la localisation des dépenses de décors et de costumes

Les décors et costumes sont, de façon structurelle, parmi les plus importantes sources de dépenses hors de France. En 2019, la part des dépenses de décors et costumes réalisées à l'étranger est en forte hausse, à 37,4 % (+24,7 pts par rapport à 2018), soit le plus haut niveau observé depuis 2010. Cette hausse se ressent notamment dans les dépenses étrangères en studios, multipliées par sept en 2019 (+622,3 %, à 4,98 M€). Le haut niveau de dépenses constaté en 2019 s'explique en partie par l'importance des montants investis dans les « décors et costumes » à l'étranger par le film *Braqueurs d'élite*, qui concentre à lui seul plus du tiers (34,3 %) des dépenses faites à l'étranger sur ce poste, soit plus de 10 M€. Quatre films réalisent par ailleurs plus de 1 M€ de dépenses à l'étranger en décors et costumes en 2019 : *Braqueurs d'élite*, *Les Frères Sisters*, *Edmond* et *Mia et le Lion Blanc*. En 2018, un seul film y avait investi plus de 1 M€.

Part des dépenses de décors et costumes à l'étranger (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
studios	46,7	25,5	24,5	53,4	58,9	15,1	41,1	41,2	5,4	50,6
décors naturels	27,5	22,6	25,6	31,5	29,7	21,3	28,0	30,5	11,8	27,4
frais divers et décoration	31,8	23,1	24,0	26,8	24,9	28,8	38,4	34,2	12,2	54,3
meubles et accessoires	29,4	20,7	20,6	36,3	38,1	19,6	33,4	34,0	13,1	37,5
moyens de transport jouant	44,6	27,8	46,2	28,3	37,6	37,5	29,8	40,9	26,3	44,0
effets spéciaux	41,1	21,6	30,9	35,6	38,5	27,8	26,2	39,8	22,1	54,6
costumes	20,4	11,9	21,4	27,0	27,4	17,5	26,0	26,0	15,5	26,3
postiches et maquillage	40,0	16,1	16,2	31,3	47,3	15,2	29,8	18,1	14,3	16,7
total	33,2	21,8	25,5	34,5	36,4	22,2	30,6	32,8	12,7	37,4

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Dépenses de décors et costumes à l'étranger (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
studios	6,23	1,51	1,87	5,69	6,81	1,02	2,23	2,66	0,69	4,98
décors naturels intérieurs	8,29	4,73	7,15	9,24	8,06	5,26	7,22	11,06	3,30	8,63
frais divers et décoration	2,65	1,01	1,58	1,66	1,30	1,40	1,48	2,16	0,64	5,19
meubles et accessoires	2,77	1,26	1,88	3,19	3,70	1,48	2,74	4,12	1,21	3,90
moyens de transport jouant	2,88	0,66	1,87	1,21	2,55	1,69	1,32	3,19	1,18	1,78
effets spéciaux	3,12	0,68	1,01	1,41	2,00	1,12	0,89	1,87	0,73	3,70
costumes	1,75	0,60	1,41	1,86	2,30	0,93	1,45	2,21	1,36	1,90
postiches et maquillage	0,67	0,13	0,22	0,41	0,81	0,16	0,40	0,43	0,23	0,34
total	28,36	10,59	16,98	24,68	27,52	13,07	17,72	27,69	9,33	30,40

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

D. Eclairage sur la localisation des dépenses d'assurances et divers

En 2019, la progression observée les précédentes années des dépenses d'assurances et divers effectuées à l'étranger s'estompe. 27,8 % des dépenses d'assurances et divers sont effectuées à l'étranger en 2019, contre 39,3 % en 2018 (-11,5 points). Cette baisse se ressent principalement sur les assurances (-34,7 %, à 3,87 M€ de dépenses à l'étranger en 2019) et les frais financiers (-41,9 %, à 8,17 M€).

Part des dépenses en assurances et divers à l'étranger (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
assurances	26,8	34,1	35,5	55,9	47,6	39,1	44,9	56,6	75,2	46,6
publicité	18,0	25,3	30,9	35,9	18,4	16,2	17,6	23,3	23,3	20,1
frais d'actes et de contentieux	29,8	8,9	15,8	26,7	28,2	27,6	38,7	16,9	38,6	38,0
frais financiers	14,3	21,8	21,8	28,0	23,2	12,2	28,8	32,5	33,8	22,5
total	17,3	22,7	23,3	31,5	26,6	18,7	31,9	33,8	39,3	27,8

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Dépenses en assurances et divers à l'étranger (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
assurances	1,96	1,69	2,73	4,15	3,40	2,50	2,71	4,19	5,93	3,87
publicité	0,37	0,33	0,50	0,93	0,44	0,23	0,25	0,44	0,33	0,34
frais d'actes et de contentieux	1,20	0,24	0,82	2,00	1,70	1,31	2,33	0,93	2,59	1,92
frais financiers	5,79	5,94	9,24	12,70	9,47	3,19	9,38	14,81	15,80	8,17
total	9,32	8,19	13,29	19,78	15,01	7,23	14,66	20,37	24,65	14,31

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

E. Localisation des dépenses de production selon le coût total

En 2019, la part des films de fiction effectuant une partie de leurs dépenses de production à l'étranger augmente de 8,0 points et atteint son plus haut niveau à 75,9 % (contre 65,9 % sur la période 2010-2019). Cependant, ce taux diffère en fonction du coût total des films. En 2019, elle est de 40,0 % pour les films de moins de 1 M€ et 100,0 % pour les films dont le coût est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ et pour ceux de plus de 15 M€. Pour la première fois sur la période 2010-2019, l'ensemble des films dont le coût est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (soit 19 films, le nombre le plus élevé de la décennie) effectue des dépenses à l'étranger.

Nombre de films de fiction ayant effectué des dépenses de production à l'étranger

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	10	10	12	5	8	12	8	13	15	10
1 M€ à 2,5 M€	24	15	18	16	23	30	18	26	22	27
2,5 M€ à 4 M€	16	12	20	17	12	17	27	20	21	25
4 M€ à 5,5 M€	8	10	10	18	16	14	16	19	7	22
5,5 M€ à 7 M€	12	9	14	7	10	5	12	14	14	19
7 M€ à 15 M€	20	21	28	19	27	17	23	27	24	18
plus de 15 M€	10	4	7	13	9	6	3	11	7	11
total	100	81	109	95	105	101	107	130	110	132

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

Part des films de fiction ayant effectué des dépenses de production à l'étranger (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	62,5	50,0	63,2	18,5	40,0	57,1	40,0	54,2	46,9	40,0
1 à 2,5 M€	55,8	45,5	60,0	47,1	57,5	69,8	54,5	63,4	73,3	84,4
2,5 à 4 M€	55,2	48,0	62,5	65,4	66,7	50,0	77,1	57,1	77,8	65,8
4 à 5,5 M€	61,5	62,5	52,6	69,2	69,6	66,7	72,7	86,4	38,9	75,9
5,5 à 7 M€	80,0	75,0	63,6	70,0	58,8	41,7	80,0	70,0	70,0	100,0
7 à 15 M€	62,5	77,8	80,0	67,9	79,4	89,5	76,7	87,1	88,9	90,0
plus de 15 M€	83,3	100,0	87,5	100,0	100,0	85,7	100,0	91,7	87,5	100,0
total	62,5	59,1	66,1	57,9	65,2	64,3	67,7	70,3	67,9	75,9

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

En 2019, les films au coût supérieur à 7 M€ concentrent moins des deux tiers (63,1%) des dépenses extranationales, une part en nette baisse sur un an (82,5 % en 2018).

Répartition des dépenses de production à l'étranger selon le coût total des films (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	0,7	1,7	0,8	0,1	0,4	1,3	0,9	1,2	1,4	0,5
1 à 2,5 M€	7,0	5,8	4,8	5,0	4,3	7,9	4,4	7,1	3,7	6,5
2,5 à 4 M€	6,1	11,7	10,5	6,9	4,9	5,5	12,6	7,7	6,0	5,6
4 à 5,5 M€	4,8	14,4	4,5	11,4	9,3	8,7	7,3	10,5	1,5	10,6
5,5 à 7 M€	5,6	12,9	13,2	4,2	3,1	2,2	11,3	9,4	5,0	13,7
7 à 15 M€	26,6	28,9	34,2	25,1	27,2	32,8	50,8	25,1	16,7	20,5
plus de 15 M€	49,2	24,7	32,0	47,2	50,8	41,6	12,7	39,0	65,8	42,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

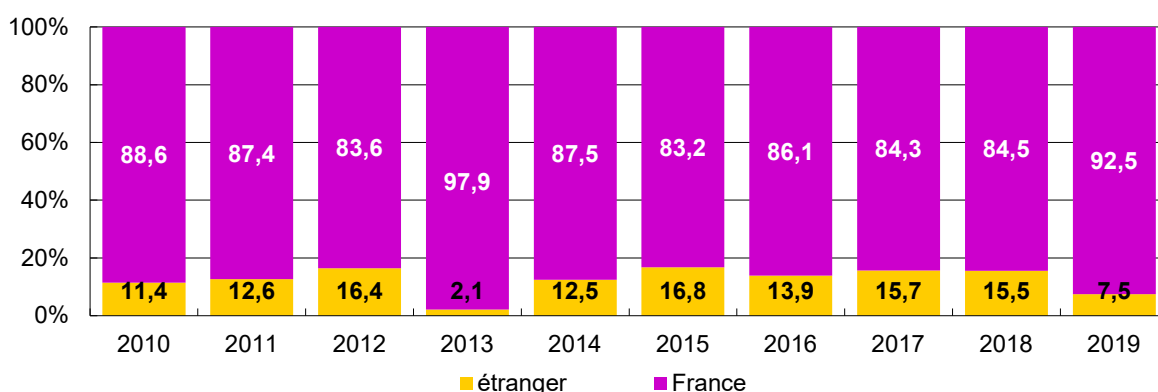
Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

a. Films dont le coût total est inférieur à 1 M€

En 2019, 10 des 25 films de fiction dont le coût est inférieur à 1 M€ (soit 40,0 %) présentent des dépenses à l'étranger. La part de dépenses à l'étranger effectuées en 2019 par les films aux coûts les plus modestes est en baisse sur un an, à 7,5 % contre 15,5 % en 2018. Seuls deux films de cette tranche affichent au moins 40 % de dépenses totales réalisées à l'étranger (cinq en 2018) : *Vierges* (tourné en Israël) et *Takara – La Nuit où j'ai nagé* (tourné au Japon). Ils concentrent à deux plus de la moitié (55,3 %) des dépenses extranationales réalisées par les films aux coûts les plus modestes.

Part des dépenses de production en France et à l'étranger pour les films au coût total inférieur à 1 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût inférieur à 1 M€ : 16 films en 2010, 20 films en 2011, 19 films en 2012, 27 films en 2013, 20 films en 2014, 21 films en 2015, 20 films en 2016, 24 films en 2017, 32 films en 2018 et 25 films en 2019.
Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total inférieur à 1 M€ (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	88,6	90,7	93,7	99,0	95,1	85,5	97,3	93,9	93,8	98,3
personnel	90,0	79,8	81,5	96,8	83,7	82,1	84,6	76,9	81,0	89,6
rémunération producteur	88,5	94,7	86,4	94,4	92,0	82,7	85,4	85,6	85,2	91,3
interprétation	89,0	66,9	76,9	97,3	81,1	80,9	81,1	76,1	79,9	89,4
charges sociales	98,9	96,6	98,6	100,0	98,5	90,5	92,0	98,2	97,5	98,2
technique	86,5	94,2	85,9	98,9	94,1	87,2	86,3	87,9	84,5	95,7
décors et costumes	78,7	58,7	69,5	95,9	67,7	72,6	76,2	80,7	70,9	85,8
transports, défraiements, régie	78,9	82,0	65,3	95,5	76,8	73,5	79,1	74,6	75,6	85,9
assurances et divers	93,9	96,6	74,4	99,5	82,7	72,5	96,0	89,1	88,8	95,5
divers ¹	89,6	98,0	98,0	98,3	80,9	86,2	85,9	87,9	89,0	94,4
total	88,6	87,4	83,6	97,9	87,5	83,2	86,1	84,3	84,5	92,5

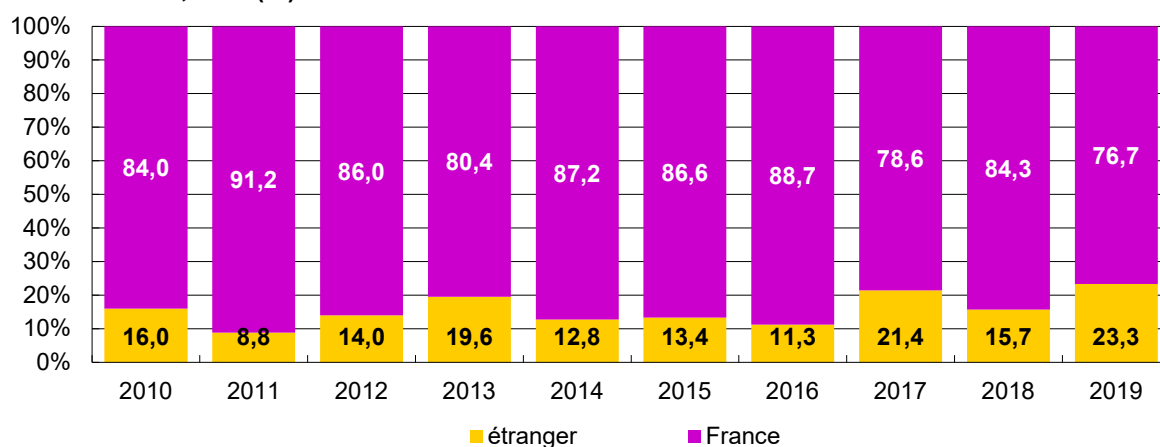
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût inférieur à 1 M€ : 16 films en 2010, 20 films en 2011, 19 films en 2012, 27 films en 2013, 20 films en 2014, 21 films en 2015, 20 films en 2016, 24 films en 2017, 32 films en 2018 et 25 films en 2019.
Source : CNC.

b. Films dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

Parmi les 32 films de fiction dont le budget est situé entre 1 M€ et 2,5 M€ en 2019, 27 ont réalisé des dépenses de production à l'étranger (soit 84,4 %). 23,3 % de l'ensemble des dépenses de cette catégorie de films sont effectuées hors de France, soit une hausse de 7,6 points par rapport à 2018 et la plus importante part constatée depuis 2010. Six films réalisent plus de 60 % de leurs dépenses à l'étranger en 2019 (un seul en 2018) : *Mon cher enfant* (tourné en Tunisie et en Turquie), *Qui a tué Lady Winsley ?* (Turquie), *Sibel* (Turquie), *Les Moissonneurs* (Afrique du Sud), *Un tramway à Jérusalem* (Israël) et *Liberté* (Portugal).

Part des dépenses de production en France et à l'étranger pour les films au coût total compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 43 films en 2010, 33 films en 2011, 30 films en 2012, 34 films en 2013, 40 films en 2014, 43 films en 2015, 33 films en 2016, 41 films en 2017, 30 films en 2018 et 32 films en 2019.
Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
droits artistiques	94,3	93,9	93,9	93,5	86,5	94,5	96,2	93,3	92,5	89,9
personnel	85,0	84,5	89,0	83,0	80,4	85,7	82,1	88,9	74,6	82,9
rémunération producteur	87,0	88,9	94,4	81,0	79,1	92,6	85,4	92,0	81,2	86,3
interprétation	87,9	82,7	92,7	81,2	78,0	83,4	86,0	86,7	81,5	83,1
charges sociales	94,6	93,1	97,9	98,9	93,6	95,9	96,9	96,3	89,8	97,1
technique	85,6	83,3	92,7	86,6	82,1	90,3	89,4	90,3	79,7	85,4
décor et costumes	80,6	70,2	90,0	85,4	69,5	69,7	81,6	79,9	65,3	77,4
transports, défraiements, régie	77,7	71,6	80,8	78,3	68,3	76,6	74,8	79,4	67,8	70,9
assurances et divers	88,5	88,1	92,7	85,1	77,7	87,6	89,4	91,2	80,3	85,4
divers ¹	87,8	89,6	93,5	86,8	84,0	93,9	90,2	89,3	78,5	90,6
total	86,6	84,0	91,2	86,0	80,4	87,2	86,6	88,7	78,6	84,3

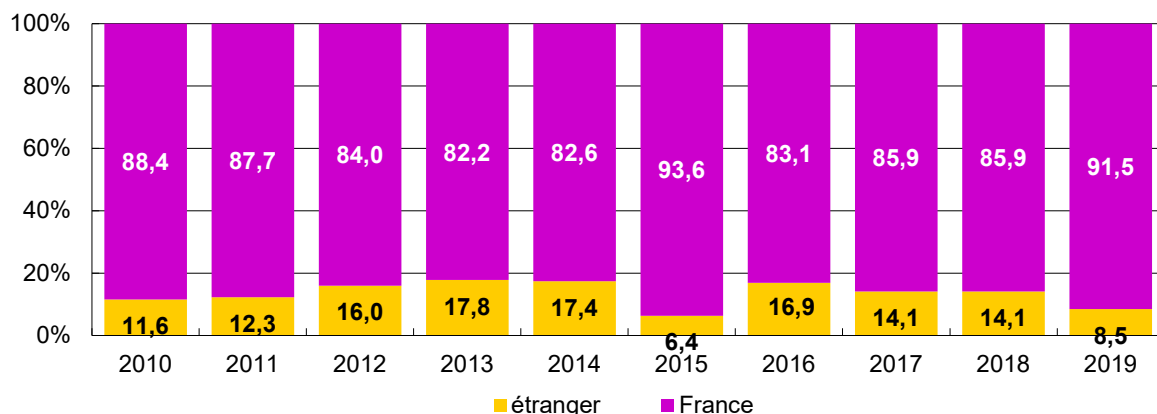
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 43 films en 2010, 33 films en 2011, 30 films en 2012, 34 films en 2013, 40 films en 2014, 43 films en 2015, 33 films en 2016, 41 films en 2017, 30 films en 2018 et 32 films en 2019.
Source : CNC.

c. Films dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

En 2019, 25 des 38 films de fiction dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ réalisent des dépenses à l'étranger (soit 65,8 %). 8,5 % des dépenses de production de l'ensemble des films dont le coût est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ sont faites à l'étranger en 2019, soit 5,7 points de moins que celle observée en 2018 (14,1 %). Un seul film réalise plus de 60 % de ses dépenses hors de France (quatre en 2018) : *Pauvre Georges*, tourné en Belgique et au Québec.

Part des dépenses de production en France et à l'étranger pour les films au coût total compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 29 films en 2010, 25 films en 2011, 32 films en 2012, 26 films en 2013, 18 films en 2014, 34 films en 2015, 35 films en 2016, 35 films en 2017, 27 films en 2018 et 38 films en 2019.

Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	93,9	97,6	90,7	94,8	94,1	95,4	92,0	96,3	92,4	95,7
personnel	86,5	87,0	84,6	81,4	80,1	92,9	80,0	86,5	85,1	91,1
rémunération producteur	79,7	85,4	73,5	81,8	80,9	91,9	76,6	78,0	85,0	90,3
interprétation	91,7	90,7	87,3	83,5	87,4	89,6	83,3	87,3	91,4	90,4
charges sociales	97,1	95,7	97,2	92,5	93,5	98,5	93,0	94,5	93,7	98,4
technique	86,2	88,5	80,6	81,5	85,3	94,7	84,8	83,3	79,7	91,2
décor et costumes	85,8	77,1	84,7	74,4	69,6	94,7	78,7	83,5	86,8	89,1
transports, défraiements, régie	83,0	76,0	74,3	71,1	69,6	89,6	79,5	75,5	80,2	84,7
assurances et divers	88,5	87,7	75,8	71,5	79,0	89,0	67,0	73,3	69,0	83,6
divers ¹	88,4	89,5	81,6	85,3	84,8	95,0	88,1	91,1	90,8	95,6
total	88,4	87,7	84,0	82,2	82,6	93,6	83,1	85,9	85,9	91,5

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

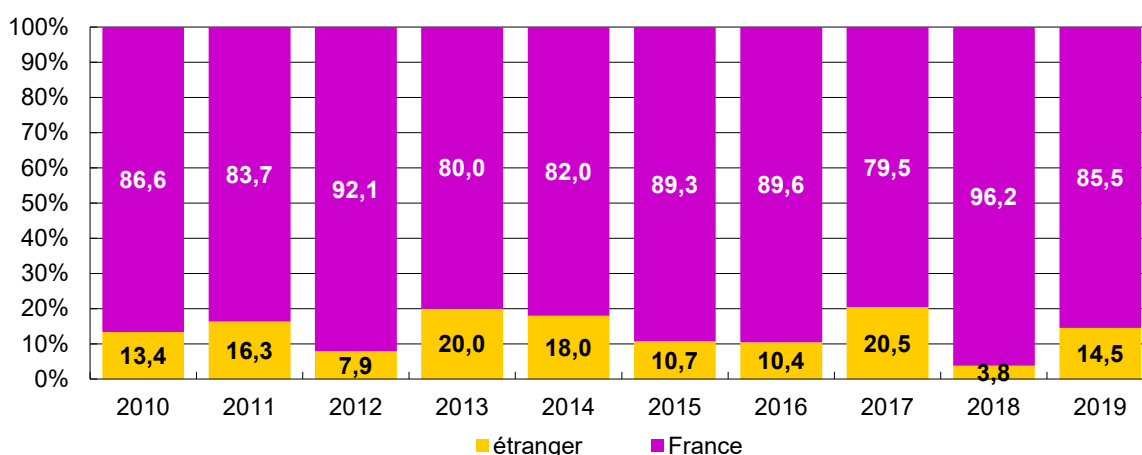
Base FIF de fiction au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 29 films en 2010, 25 films en 2011, 32 films en 2012, 26 films en 2013, 18 films en 2014, 34 films en 2015, 35 films en 2016, 35 films en 2017, 27 films en 2018 et 38 films en 2019.

Source : CNC.

d. Films dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

Parmi les 29 films de fiction dont le budget est situé entre 4 M€ et 5,5 M€ en 2019, 22 ont réalisé des dépenses de production à l'étranger (soit 75,9 %). 14,5 % de l'ensemble des dépenses de cette catégorie de films est effectué à l'étranger, soit une hausse de 10,8 points par rapport à 2018. Six films dépensent en 2019 plus de 1 M€ à l'étranger (aucun en 2018) : *Ma mère est folle*, *Convoi exceptionnel*, *Walter*, *L'Ecole est finie*, *Maya* et *J'ai perdu Albert*. Tous ont été tournés en Belgique, à l'exception de *Maya*, tourné en Inde et en Jordanie.

Part des dépenses de production en France et à l'étranger pour les films au coût total compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 13 films en 2010, 16 films en 2011, 19 films en 2012, 26 films en 2013, 23 films en 2014, 21 films en 2015, 22 films en 2016, 22 films en 2017, 18 films en 2018 et 29 films en 2019.
Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	98,3	97,4	96,9	89,2	93,7	96,7	96,5	89,6	97,7	96,1
personnel	81,2	82,8	88,9	78,3	82,2	88,6	85,7	79,8	98,6	86,0
rémunération producteur	91,2	79,1	95,0	71,4	69,6	84,1	85,4	72,8	93,4	79,0
interprétation	84,7	84,4	91,8	87,7	86,2	93,0	91,3	92,1	90,4	90,1
charges sociales	95,8	95,8	98,8	94,5	95,6	97,1	96,3	90,5	98,6	93,1
technique	88,0	79,2	91,1	77,5	79,4	89,7	86,0	69,0	93,1	81,4
décors et costumes	84,1	75,2	88,8	79,3	74,8	85,3	88,6	73,9	99,7	81,9
transports, défraiements, régie	69,2	74,2	81,8	71,8	70,7	77,7	84,3	73,8	98,9	80,9
assurances et divers	81,6	75,6	95,1	56,1	71,3	80,3	85,8	56,0	82,5	61,3
divers ¹	96,7	87,4	96,7	81,5	80,6	92,9	94,8	83,6	99,0	91,7
total	86,6	83,7	92,1	80,0	82,0	89,3	89,6	79,5	96,2	85,5

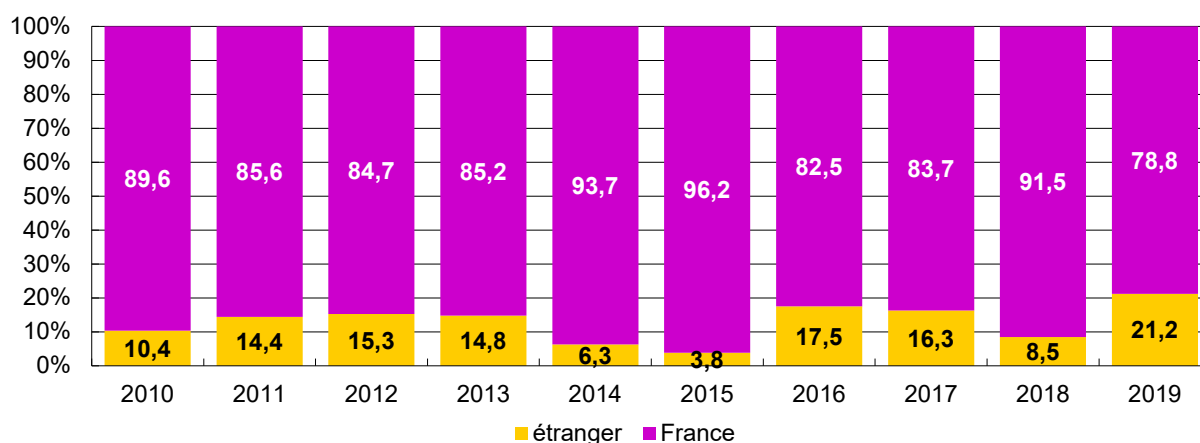
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 13 films en 2010, 16 films en 2011, 19 films en 2012, 26 films en 2013, 23 films en 2014, 21 films en 2015, 22 films en 2016, 22 films en 2017, 18 films en 2018 et 29 films en 2019.
Source : CNC.

e. Films dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

En 2019, l'ensemble des 19 fictions dont le coût est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ ont réalisé des dépenses de production hors de France. La part des dépenses réalisées à l'étranger pour cette catégorie de films s'élève à 21,2 % en 2019, soit la part la plus haute de la décennie (+12,7 points par rapport à 2018). Trois films de cette tranche (1 en 2018) consacrent plus de la moitié de leurs dépenses à l'étranger : *Lukas* (tourné en Belgique), *Nevada* (Etats-Unis) et *Ma reum* (Belgique). Pour autant, ces trois films ne concentrent à eux seuls que 20,8 % de l'ensemble des dépenses effectuées à l'étranger des films de cette tranche.

Part des dépenses de production en France et à l'étranger pour les films au coût total compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 15 films en 2010, 12 films en 2011, 22 films en 2012, 10 films en 2013, 17 films en 2014, 12 films en 2015, 15 films en 2016, 20 films en 2017, 20 films en 2018 et 19 films en 2019.
Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	96,2	96,1	92,8	94,3	94,6	96,0	95,0	91,9	96,1	93,8
personnel	89,7	81,7	84,3	79,0	93,1	97,2	84,0	81,6	91,2	76,6
rémunération producteur	87,2	82,4	77,3	82,4	93,9	90,1	81,8	80,4	87,6	78,3
interprétation	93,6	89,2	89,2	88,0	92,8	94,0	91,3	84,6	97,5	82,2
charges sociales	97,4	97,0	94,5	99,1	97,6	98,6	95,3	91,7	96,5	91,1
technique	90,7	82,2	82,0	83,6	91,9	96,8	76,5	80,9	83,9	66,1
décors et costumes	76,0	78,7	82,4	80,4	96,5	98,8	73,5	85,1	92,6	76,7
transports, défraiements, régie	76,2	80,5	81,3	74,4	93,4	98,2	60,3	78,9	89,9	68,9
assurances et divers	88,0	68,2	65,6	71,9	84,3	86,7	65,7	63,5	67,0	61,0
divers ¹	93,4	85,9	85,8	92,9	95,2	96,2	89,7	90,9	93,4	87,5
total	89,6	85,6	84,7	85,2	93,7	96,2	82,5	83,7	91,5	78,8

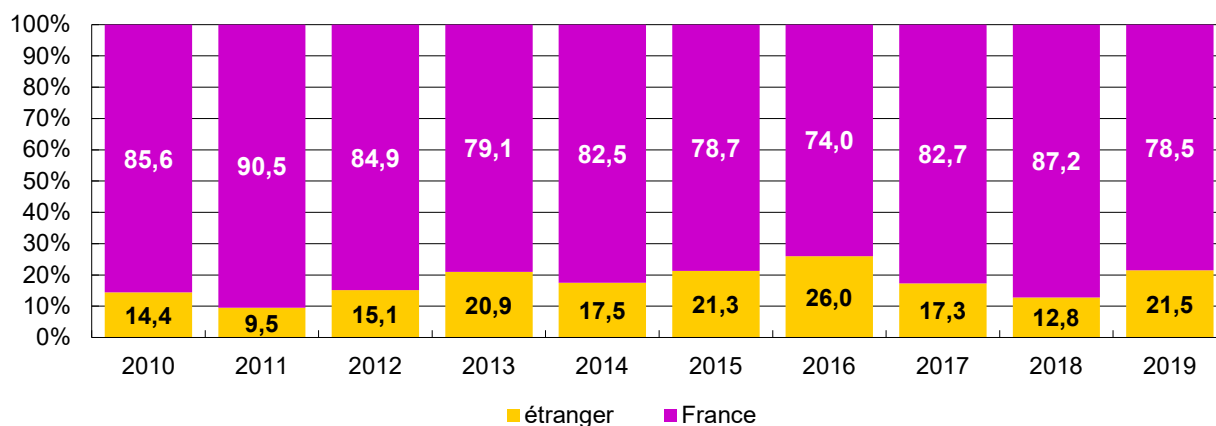
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 15 films en 2010, 12 films en 2011, 22 films en 2012, 10 films en 2013, 17 films en 2014, 12 films en 2015, 15 films en 2016, 20 films en 2017, 20 films en 2018 et 19 films en 2019.
Source : CNC.

f. Films dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

18 des 20 films agréés en 2019 au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ (soit 90,0 %) affichent des dépenses à l'étranger. La part des dépenses de production extranationales pour les films de cette tranche de coût augmente de 8,7 points à 21,5 % en 2019. Quatre films réalisent plus de la moitié de leurs dépenses à l'étranger (deux en 2018) : *Le Jeune Karl Marx* (tourné en Belgique et en Allemagne), *L'Extraordinaire Voyage du fakir* (Belgique, Italie et Inde), *Edmond* (République Tchèque) et *Mia et le Lion blanc* (Afrique du Sud).

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films au coût total compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 32 films en 2010, 27 films en 2011, 35 films en 2012, 28 films en 2013, 34 films en 2014, 19 films en 2015, 30 films en 2016, 31 films en 2017, 27 films en 2018 et 20 films en 2019.
Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total compris entre 7 M€ et 15 M€ (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	96,5	97,3	98,1	95,0	94,7	98,6	92,8	87,3	87,6	88,5
personnel	82,4	88,8	80,4	67,6	78,9	76,2	73,1	81,5	87,0	73,6
rémunération producteur	89,8	93,5	85,4	76,6	78,8	74,0	71,7	76,3	86,2	76,6
interprétation	90,0	97,2	88,7	87,0	86,9	89,1	74,2	87,0	92,4	89,4
charges sociales	94,1	96,6	94,3	93,0	90,3	93,1	88,1	94,5	94,2	92,3
technique	84,8	92,2	83,5	80,6	80,6	69,8	67,0	78,2	78,6	72,5
décors et costumes	71,3	77,7	73,6	69,9	77,0	67,2	56,9	74,5	86,6	62,9
transports, défraiements, régie	70,9	76,5	73,6	62,9	69,9	58,5	63,3	76,9	86,3	64,3
assurances et divers	89,9	84,6	79,3	78,1	73,6	58,2	62,9	70,7	71,8	68,4
divers ¹	95,3	94,9	91,7	86,2	90,0	87,8	86,9	90,4	94,1	89,4
total	85,6	90,5	84,9	79,1	82,5	78,7	74,0	82,7	87,2	78,5

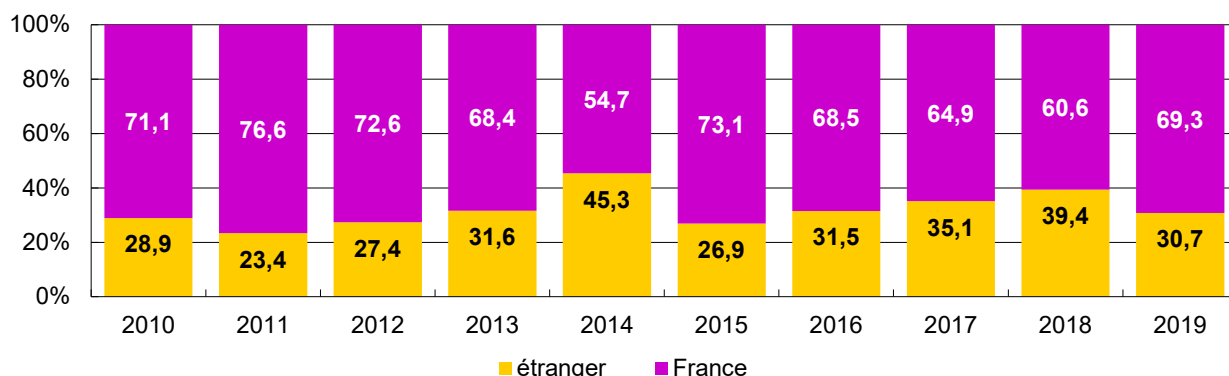
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 32 films en 2010, 27 films en 2011, 35 films en 2012, 28 films en 2013, 34 films en 2014, 19 films en 2015, 30 films en 2016, 31 films en 2017, 27 films en 2018 et 20 films en 2019.
Source : CNC.

g. Films dont le coût total est supérieur à 15 M€

L'ensemble des onze films de fiction agréés en 2019 dont le coût est supérieur à 15 M€ a effectué des dépenses à l'étranger. Pour autant, la part des dépenses extranationales pour les films de ce niveau de coût diminue de 8,7 points, à 30,7 % en 2019. Deux films réalisent plus de la moitié de leurs dépenses à l'étranger (deux également en 2018) : *Braqueurs d'élite* (tourné en Allemagne, en Croatie et à Malte) et *Les Frères Sisters* (Espagne, Roumanie). A eux deux, ces films concentrent 81,0 % des dépenses des films de cette tranche effectuées à l'étranger.

Part des dépenses de production en France et à l'étranger pour les films au coût total supérieur à 15 M€ (%)



Base FIF de fiction au coût supérieur à 15 M€ : 12 films en 2010, 4 films en 2011, 8 films en 2012, 13 films en 2013, 9 films en 2014, 7 films en 2015, 3 films en 2016, 12 films en 2017, 8 films en 2018 et 11 films en 2019.
Source : CNC.

Part des dépenses de production en France pour les films au coût total supérieur à 15 M€ (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	88,2	94,1	90,0	93,7	94,5	95,8	57,5	94,1	81,1	92,0
personnel	64,8	77,4	64,2	69,6	50,5	73,3	76,3	56,6	89,2	64,3
rémunération producteur	87,1	83,3	75,2	76,0	68,9	83,6	74,4	78,7	88,5	124,6
interprétation	56,9	81,6	72,4	61,6	41,6	70,9	47,8	59,3	86,3	68,9
charges sociales	89,9	86,9	86,1	85,5	67,8	75,9	84,1	83,6	92,4	91,3
technique	77,7	68,5	73,9	58,1	42,8	50,2	70,8	56,1	21,7	54,0
décors et costumes	54,8	78,8	58,6	52,0	31,5	68,7	67,1	43,9	84,1	44,6
transports, défraiements, régie	53,2	56,7	53,6	51,6	35,1	51,8	64,2	49,8	85,6	53,5
assurances et divers	70,1	52,8	71,9	61,8	66,6	110,3	59,8	60,8	46,0	80,8
divers ¹	91,6	84,8	89,7	85,0	91,0	94,4	88,0	87,3	95,7	97,0
total	71,1	76,6	72,6	68,4	54,7	73,1	68,5	64,9	60,6	69,3

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût supérieur à 15 M€ : 12 films en 2010, 4 films en 2011, 8 films en 2012, 13 films en 2013, 9 films en 2014, 7 films en 2015, 3 films en 2016, 12 films en 2017, 8 films en 2018 et 11 films en 2019.
Source : CNC.

IV. Crédit d'impôt des films de fiction

Le crédit d'impôt cinéma au bénéfice des producteurs délégués, au titre des dépenses effectuées en France pour la production de films de long métrage ayant accès au soutien automatique à la production du CNC, a été mis en place par la loi de finances de 2004 (cf. annexe 7). Il se traduit par une baisse de l'impôt sur les sociétés ou par le versement de la différence si son montant est plus important que le montant de l'impôt dû. Les dépenses doivent être réalisées principalement sur le territoire français.

Le dispositif a été réformé à plusieurs reprises, en particulier depuis 2012. Le plafond de crédit d'impôt est ainsi passé de 1 M€ à 4 M€ au 1^{er} janvier 2013, et le périmètre des dépenses éligibles élargi aux acteurs de complément ainsi qu'aux frais d'hôtellerie, de restauration et de transport. En décembre 2013, le taux a été rehaussé de 20 à 30 % pour les films de moins de 4 M€. En décembre 2014, le taux de 30 % a été étendu à tous les films sous 7 M€ de budget, et le taux augmenté à 25 % pour les œuvres d'animation.

Actuellement, et ce depuis le 1^{er} janvier 2016, le taux de crédit d'impôt est également de 30 % pour les films en langue française de plus de 7 M€, et son bénéfice étendu aux films en langue étrangère à forts effets visuels et d'animation (au taux de 30 %) ou dont l'emploi d'une autre langue que le français est justifié par le scénario (au taux de 20 %). Le plafond de crédit d'impôt a en outre été augmenté, passant de 4 M€ à 30 M€.

Le crédit d'impôt est accordé en deux étapes : un agrément provisoire sur la base des dépenses prévisionnelles doit tout d'abord être délivré par le CNC. Il est suivi d'un agrément définitif qui ne peut être délivré qu'une fois le film terminé et dans un délai de 8 mois après la remise du visa d'exploitation.

Ce délai explique les corrections effectuées sur les années 2017 et 2018 concernant le nombre de films bénéficiaires du crédit d'impôt, par rapport à l'étude publiée l'an dernier. Il convient de souligner que, pour les films ayant reçu leur agrément de production en 2019, le nombre de films bénéficiaires est vraisemblablement sous-estimé à la date à laquelle est rédigée l'étude. Toute analyse d'évolution entre 2018 et 2019 doit donc être considérée avec la plus grande prudence.

A. Méthodologie

L'analyse porte sur les films de fiction d'initiative française ayant reçu un agrément de production entre 2010 et 2019 et ayant au préalable obtenu l'agrément des investissements. Les films obtenant directement un agrément de production sont exclus de l'analyse qui suit car ils ne peuvent pas bénéficier du crédit d'impôt et présentent, de surcroît, une structure de coûts particulière. Sont exclus également de la présente analyse les films ayant reçu un agrément provisoire de crédit d'impôt et pour lesquels l'agrément définitif de ce crédit d'impôt n'a pas encore été attribué au moment de la réalisation de cette étude.

1 429 films de fiction (sur 1 623 films de fiction ayant obtenu un agrément de production entre 2010 et 2019) sont ainsi étudiés. Ils sont regroupés en un seul échantillon, afin de permettre une analyse plus fine (notamment par tranche de coûts), qui ne serait pas possible en considérant séparément les dix années. Au sein de cet échantillon, deux catégories de films sont distinguées : les films ayant demandé et obtenu un agrément définitif de crédit d'impôt et les films qui ne l'ont pas demandé. L'objet de l'analyse est de comparer ces deux populations afin de déterminer l'impact du crédit d'impôt sur la production des films et de caractériser la structure des coûts de production des films bénéficiaires.

Les données relatives au crédit d'impôt utilisées pour cette analyse ont été établies à partir des fiches de coûts renseignées de manière déclarative par les entreprises de production et envoyées au service du soutien à la production et à la distribution du CNC. Ces chiffres sont, par conséquent, à considérer avec les précautions d'usage.

Explication de la constitution de l'échantillon

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2010-2019
fictions d'initiative française ayant reçu l'agrément de production (1) à (4)	160	137	165	164	161	157	158	185	162	174	1 623
agrément de production direct (4)	5	12	12	12	10	10	9	3	6	5	84
agrément de production après agrément des investissements (1) +(2) + (3)	155	125	153	152	151	147	149	182	156	169	1 539
demande de crédit d'impôt sans obtention à ce jour (3)	10	18	9	6	10	19	4	7	15	12	110
demande et obtention du crédit d'impôt (2)	99	81	107	94	101	99	105	120	106	117	1 029
pas de demande de crédit d'impôt (1)	46	26	37	52	40	29	40	55	35	40	400
total échantillon (1)+(2)	145	107	144	146	141	128	145	175	141	157	1 429

Lecture : en 2019, sur les 174 fictions d'initiative française agréées, 5 ont reçu directement un agrément de production et ne peuvent donc pas faire la demande de crédit d'impôt. Parmi les 169 fictions restantes, 12 ont demandé le bénéfice du crédit d'impôt sans réponse à ce jour et sont écartées de l'échantillon. Ce dernier est donc composé des 117 titres ayant demandé et obtenu le bénéfice du crédit d'impôt (« films avec CI ») et des 40 titres n'ayant pas fait la demande de crédit d'impôt (« films sans CI »), soit 138 titres au total.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

B. Présentation de l'échantillon

Les films bénéficiant du crédit d'impôt (films avec CI) représentent 72,0 % de l'échantillon étudié sur l'ensemble de la période 2010-2019. La part des films bénéficiaires varie en fonction du profil des films agréés dans l'année et se situe depuis 2010 entre 64 % et 77 %. En 2019, elle est de 74,5 %. Il convient de noter que la totalité des 117 films agréés de 2019 bénéficiant du crédit d'impôt a reçu un agrément des investissements préalable après le 1^{er} janvier 2016 et a donc pu bénéficier des derniers aménagements du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française de l'échantillon

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2010-2019
films bénéficiaires du CIC	99	81	107	94	101	99	105	120	106	117	1 029
films non bénéficiaires du CIC	46	26	37	52	40	29	40	55	35	40	400
total¹	145	107	144	146	141	128	145	175	141	157	1 429
<i>% des films bénéficiaires</i>	<i>68,3%</i>	<i>75,7%</i>	<i>74,3%</i>	<i>64,4%</i>	<i>71,6%</i>	<i>77,3%</i>	<i>72,4%</i>	<i>68,6%</i>	<i>75,2%</i>	<i>74,5%</i>	<i>72,0%</i>

Base FIF 2010-2019 (fictions) : 1029 films avec crédit d'impôt, 400 films sans crédit d'impôt.

Source : CNC

Les films bénéficiant du crédit d'impôt sont plus souvent coproduits par des chaînes de télévision gratuites que les films sans crédit d'impôt. Sur la période 2009-2018, 64,8 % des films avec crédit d'impôt ont été financés par au moins une chaîne gratuite, contre 45,3 % des films n'en ayant pas bénéficié.

Si le crédit d'impôt concerne des films de tous les niveaux de budget de production, les films de moins de 1 M€ sont proportionnellement moins nombreux à en bénéficier. En 2019, 20,0 % des films sans CI présentent un coût inférieur à 1 M€, contre 6,0 % pour les films avec CI. En 2019, 86,3 % des films bénéficiant du crédit d'impôt présentent un coût total compris entre 1 M€ et 15 M€ (90,6 % sur la période 2010-2019). Les films bénéficiant du crédit d'impôt en 2019 affichent toutefois un coût moyen similaire aux films n'en bénéficiant pas (5,41 M€, contre 5,06 M€). Le coût médian des films avec CI est en revanche plus élevé que celui des films sans CI (4,25 M€, contre 1,29 M€).

Les films selon le coût total de production en 2019

	films		coût moyen (M€)		coût médian (M€)		coût total (M€)	
	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI	avec CI	sans CI
moins de 1 M€	7	8	0,53	0,62	0,52	0,71	3,72	4,96
1 à 2,5 M€	14	17	1,83	1,37	1,89	1,15	25,61	23,27
2,5 à 4 M€	34	1	3,19	2,84	3,10	2,84	108,37	2,84
4 à 5,5 M€	23	4	4,71	4,42	4,73	4,48	108,42	17,70
5,5 à 7 M€	14	4	6,19	6,30	6,06	6,23	86,66	25,20
7 à 15 M€	16	4	8,60	9,46	8,37	9,19	137,66	37,82
plus de 15 M€	9	2	18,12	45,38	16,38	45,38	163,06	90,77
total	117	40	5,41	5,06	4,25	1,29	633,50	202,57

Base FIF 2019 (fictions) : 117 films avec crédit d'impôt, 40 films sans crédit d'impôt.

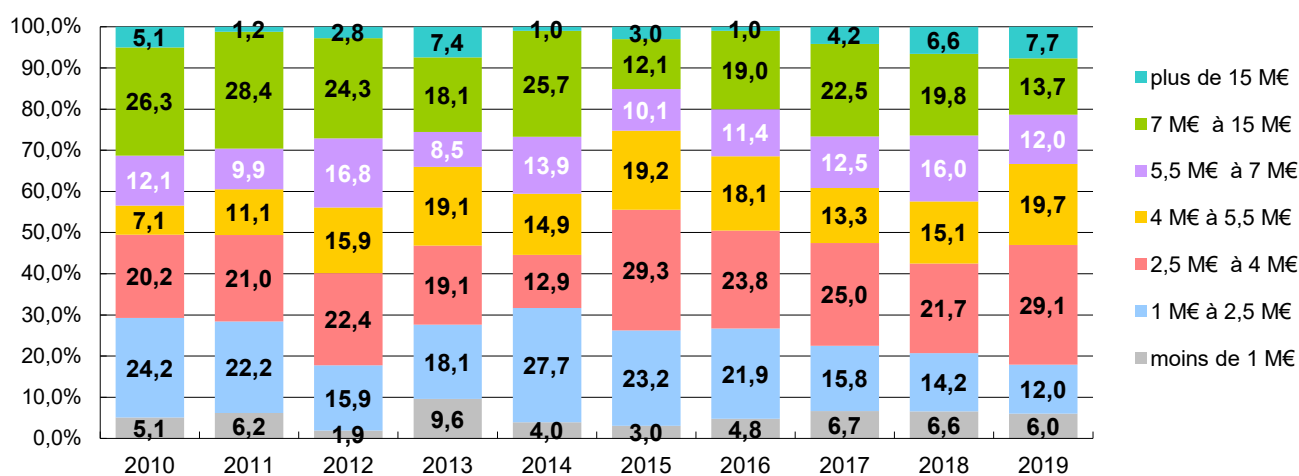
Source : CNC

Nombre de films bénéficiaires du crédit d'impôt selon le coût total de production

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	5	5	2	9	4	3	5	8	7	7
1 M€ à 2,5 M€	24	18	17	17	28	23	23	19	15	14
2,5 M€ à 4 M€	20	17	24	18	13	29	25	30	23	34
4 M€ à 5,5 M€	7	9	17	18	15	19	19	16	16	23
5,5 M€ à 7 M€	12	8	18	8	14	10	12	15	17	14
7 M€ à 15 M€	26	23	26	17	26	12	20	27	21	16
plus de 15 M€	5	1	3	7	1	3	1	5	7	9
total	99	81	107	94	101	99	105	120	106	117

Base : FIF de fiction avec CI.
Source : CNC.

Répartition des films bénéficiaires du crédit d'impôt selon le coût total de production (%)

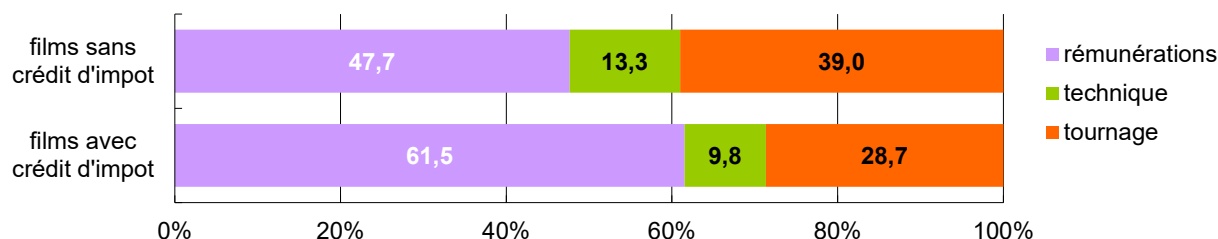


Base : FIF de fiction avec CI.
Source : CNC.

C. Structure des coûts de production des films

Les structures globales de coût de production des films avec ou sans crédit d'impôt diffèrent. Pour les films avec crédit d'impôt, une part plus importante est réservée aux rémunérations (61,5 % en 2019, contre 47,7 % pour les films sans CI). Le poids des dépenses techniques est en revanche plus important pour les films sans CI (13,3 % en 2019) que pour ceux avec CI (9,8 %), de même que pour les dépenses de tournage (39,0 % en 2019, contre 28,7 % pour les films avec CI).

Principaux postes de dépenses de production des films selon le bénéfice du CI en 2019 (%)



Base FIF 2017 (fictions) : 117 films avec crédit d'impôt, 40 films sans crédit d'impôt.
Source : CNC

C'est logiquement sur les postes de dépenses éligibles au crédit d'impôt que les différences sont les plus marquées. Par exemple, les charges sociales pèsent davantage sur les films avec CI (14,3 % en 2019) que sur les films sans CI (6,8 %, part la plus faible de la décennie), car le poids de ces charges est en général moins élevé si les dépenses sont effectuées à l'étranger. A l'inverse, le poids du poste « assurances et divers » est moins important pour les films avec CI (5,2 % en 2019) que pour les films sans CI (8,5 %).

Dépenses de production des films avec crédit d'impôt (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	51,08	37,20	57,48	44,78	48,94	50,80	45,10	60,42	75,37	56,04
personnel	115,34	79,17	120,91	100,75	105,34	98,10	103,82	136,47	143,54	132,19
rémunération producteur	27,17	20,43	31,31	25,20	24,70	21,66	22,89	26,57	35,54	28,47
interprétation	64,11	55,31	77,23	72,08	59,30	52,36	59,41	72,23	73,39	82,28
charges sociales	79,74	59,54	89,52	74,82	73,80	67,71	71,86	90,50	97,85	90,67
technique	79,98	48,36	70,54	56,77	55,03	50,26	50,92	67,58	169,99	62,30
décors et costumes	49,78	28,70	43,19	41,22	40,38	34,51	37,93	57,17	60,94	52,11
transports, défraiements, régie	53,92	38,27	56,22	42,96	46,67	43,47	49,82	67,81	61,46	58,61
assurances et divers	30,47	20,16	34,34	29,50	26,64	24,18	25,03	34,34	48,67	32,78
divers ¹	39,11	25,77	36,24	31,74	32,16	28,45	32,34	42,76	44,06	38,05
total	590,68	412,90	616,98	519,81	512,96	471,52	499,13	655,85	810,80	633,50

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction avec CI.

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production des films avec crédit d'impôt (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	8,6	9,0	9,3	8,6	9,5	10,8	9,0	9,2	9,3	8,8
personnel	19,5	19,2	19,6	19,4	20,5	20,8	20,8	20,8	17,7	20,9
rémunération producteur	4,6	4,9	5,1	4,8	4,8	4,6	4,6	4,1	4,4	4,5
interprétation	10,9	13,4	12,5	13,9	11,6	11,1	11,9	11,0	9,1	13,0
charges sociales	13,5	14,4	14,5	14,4	14,4	14,4	14,4	13,8	12,1	14,3
technique	13,5	11,7	11,4	10,9	10,7	10,7	10,2	10,3	21,0	9,8
décors et costumes	8,4	6,9	7,0	7,9	7,9	7,3	7,6	8,7	7,5	8,2
transports, défraiements, régie	9,1	9,3	9,1	8,3	9,1	9,2	10,0	10,3	7,6	9,3
assurances et divers	5,2	4,9	5,6	5,7	5,2	5,1	5,0	5,2	6,0	5,2
divers ¹	6,6	6,2	5,9	6,1	6,3	6,0	6,5	6,5	5,4	6,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction avec CI.

Source : CNC.

Dépenses de production des films sans crédit d'impôt (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	29,83	9,07	28,62	28,11	34,13	12,44	17,29	28,37	10,47	11,98
personnel	64,18	23,85	61,69	70,16	63,94	42,76	42,42	63,53	22,29	45,61
rémunération producteur	16,90	7,78	19,59	20,70	19,63	13,63	14,31	15,62	6,30	8,97
interprétation	35,51	12,67	24,80	45,33	43,13	41,85	21,02	31,50	8,40	16,22
charges sociales	27,43	11,63	24,78	30,87	31,60	20,98	20,23	26,95	10,01	13,75
technique	41,73	16,21	40,14	41,63	44,70	31,14	27,39	32,18	14,36	26,97
décor et costumes	33,60	13,00	21,72	27,50	30,32	20,28	19,08	26,64	7,62	26,50
transports, défraiements, régie	31,48	16,17	35,63	38,64	43,83	23,23	23,27	30,25	10,90	25,12
assurances et divers	21,72	10,92	21,59	31,10	26,46	11,72	20,08	25,57	11,11	17,24
divers ¹	17,10	8,37	17,80	21,87	20,38	14,88	13,36	18,67	5,95	10,20
total	319,4	129,6	296,3	355,8	358,1	232,9	218,4	299,2	107,4	202,5

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction sans CI.

Source : CNC.

Répartition des dépenses de production des films sans crédit d'impôt (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	9,3	7,0	9,7	7,9	9,5	5,3	7,9	9,5	9,7	5,9
personnel	20,1	18,4	20,8	19,7	17,9	18,4	19,4	21,2	20,8	22,5
rémunération producteur	5,3	6,0	6,6	5,8	5,5	5,9	6,6	5,2	5,9	4,4
interprétation	11,1	9,8	8,4	12,7	12,0	18,0	9,6	10,5	7,8	8,0
charges sociales	8,6	9,0	8,4	8,7	8,8	9,0	9,3	9,0	9,3	6,8
technique	13,1	12,5	13,5	11,7	12,5	13,4	12,5	10,8	13,4	13,3
décor et costumes	10,5	10,0	7,3	7,7	8,5	8,7	8,7	8,9	7,1	13,1
transports, défraiements, régie	9,9	12,5	12,0	10,9	12,2	10,0	10,7	10,1	10,1	12,4
assurances et divers	6,8	8,4	7,3	8,7	7,4	5,0	9,2	8,5	10,3	8,5
divers ¹	5,4	6,5	6,0	6,1	5,7	6,4	6,1	6,2	5,5	5,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction sans CI.

Source : CNC.

D. Evaluation du crédit d'impôt

En 2019, le montant total du crédit d'impôt s'élève à 102,92 M€, soit 29,2 % des dépenses éligibles et 16,2 % des coûts. Sur l'ensemble de la période 2010-2019, le montant total de crédit d'impôt atteint 654,34 M€, soit 22,8 % des dépenses totales éligibles et 11,4 % du coût total des films.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	cumul 10-19
dépenses éligibles (M€)	267,91	185,41	283,10	231,12	247,66	245,52	290,86	360,91	400,60	352,39	2 865,48
crédit d'impôt (M€)	46,65	36,19	54,09	40,81	49,35	52,51	60,99	94,54	116,28	102,92	654,34
coût total (M€)	590,68	412,90	616,98	519,81	512,96	471,52	499,13	655,85	810,80	633,50	5 724,13
dépenses éligibles (% du coût total)	45,4	44,9	45,9	44,5	48,3	52,1	58,3	55,0	49,4	55,6	50,1
crédit d'impôt (% du coût total)	7,9	8,8	8,8	7,9	9,6	11,1	12,2	14,4	14,3	16,2	11,4

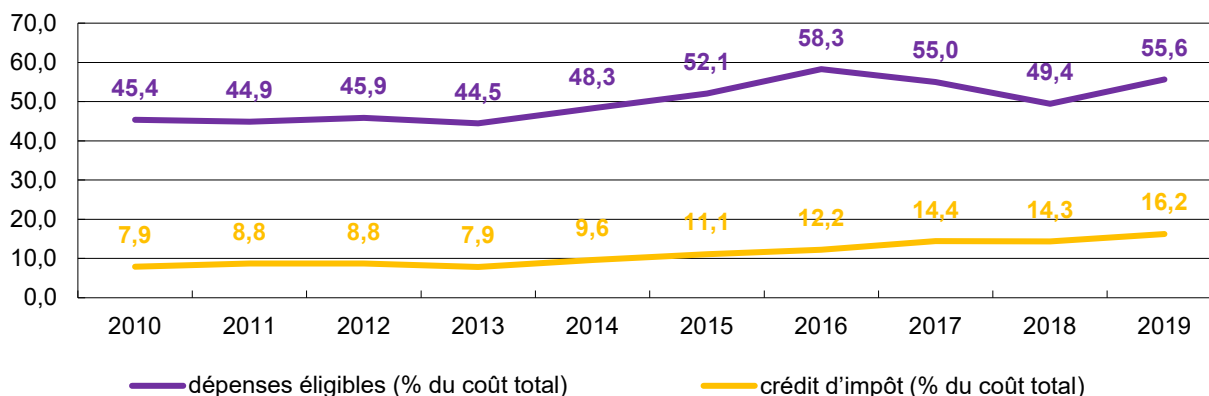
¹Soutien financier déduit.

Base : FIF de fiction avec CI.

Source : CNC.

En 2019, les dépenses éligibles représentent 55,6 % du coût total des films concernés. Cette part atteint 70,5 % pour les films dont le coût est inférieur à 1 M€. Parmi les 117 films ayant bénéficié du crédit d'impôt en 2019, 58 films présentent une part de dépenses éligibles comprise entre 25,3 % et 60 % de leur coût total. Pour 58 autres films, cette part se situe au-delà de 60 %. 1 film présente par ailleurs une part de dépenses éligibles inférieure (3,8 %).

Part des dépenses éligibles et du crédit d'impôt dans les coûts totaux des films bénéficiaires (%)



Base FIF 2010-2019 (fictions) : 1029 films avec crédit d'impôt, 400 films sans crédit d'impôt.
Source : CNC

En 2019, la part de crédit d'impôt dans le coût total d'un film varie entre les différentes tranches de coût. Elle est la plus élevée pour les films au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (18,0 %) et elle est la plus faible pour les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€ (14,2 %).

Pour neuf des 117 films ayant obtenu le crédit d'impôt en 2019 (dix en 2018), la part du crédit d'impôt dans leur coût total est supérieure à 20 % : *Haut Perchés*, *L'Homme fidèle*, *Yves*, *Break*, *Marche ou crève*, *L'Heure de la sortie*, *A cause des filles.. ?*, *Tout ce qu'il me reste de la révolution* et *les Invisibles*. Pour chacun des films bénéficiaires de 2019, le crédit d'impôt représente au minimum 7,5 % du coût total.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt selon le coût total des films bénéficiaires du crédit d'impôt en 2019

	<1M€	1-2,5M€	2,5-4M€	4-5,5M€	5,5-7M€	7-15M€	>15M€	ensemble
dépenses éligibles (M€)	2,62	16,84	63,73	64,64	44,45	67,70	92,43	352,39
crédit d'impôt (M€)	0,59	4,61	18,26	18,97	13,66	19,53	27,31	102,92
coût total (M€)	3,72	25,61	108,37	108,42	86,66	137,66	163,06	633,50
dépenses éligibles (%)	70,5	65,7	58,8	59,6	51,3	49,2	56,7	55,6
crédit d'impôt (%)	16,0	18,0	16,9	17,5	15,8	14,2	16,7	16,2

¹ Soutien financier déduit.

Base FIF 2019 (fictions) : 117 films avec crédit d'impôt.
Source : CNC

Parmi les 117 films de fiction ayant obtenu le crédit d'impôt en 2019, 28 ont reçu plus de 1 M€ de crédit d'impôt et, parmi eux, huit en ont reçus plus de 2 M€ (11 en 2018). Un film a par ailleurs reçu plus de 4 M€ de crédit d'impôt en 2019 (3 en 2018). Près des trois quarts (73,5 %) des films bénéficiaires ont perçu un montant de crédit d'impôt supérieur à 500 000 €. Le montant minimum de crédit d'impôt attribué en 2019 est de 28 990 €.

Répartition des films bénéficiaires selon le montant de crédit d'impôt en 2019

montant de crédit d'impôt	nb	films	crédit d'impôt	
		(%)	(M€)	(%)
< 100 000 €	5	4,3	0,34	0,3
100 000-199 999 €	4	3,4	0,57	0,6
200 000-299 999 €	5	4,3	1,28	1,2
300 000-399 999 €	6	5,1	2,08	2,0
400 000-499 999 €	11	9,4	4,93	4,8
500 000-999 999 €	58	49,6	42,52	41,3
de 1 M€ à 4 M€	27	23,1	45,90	44,6
plus de 4 M€	1	0,9	5,30	5,2
total	117	100,0	102,92	100,0

Base FIF 2019 (fictions) : 117 films avec crédit d'impôt.

Source : CNC

En 2019, le crédit d'impôt moyen obtenu par un film de fiction d'initiative française s'élève à 0,88 M€, soit près du double par rapport à 2010 (0,47 M€). Les dépenses éligibles moyennes progressent également passant de 2,71 M€ en 2010 à 3,01 M€ en 2019.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt moyens par film bénéficiaire (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
dépenses éligibles moyennes	2,71	2,29	2,65	2,46	2,45	2,48	2,77	3,01	3,78	3,01
crédit d'impôt moyen	0,47	0,45	0,51	0,43	0,49	0,53	0,58	0,79	1,10	0,88

¹Soutien financier déduit.

Base : FIF de fiction avec CI.

Source : CNC.

Les films au coût de production inférieur à 1 M€ obtiennent en moyenne environ 80 000 € de crédit d'impôt en 2019. Ce montant est plus de 35 fois supérieur pour les films au coût supérieur à 15 M€.

Dépenses de production éligibles¹ et crédit d'impôt moyens par film bénéficiaire selon le coût en 2019 (M€)

	<1M€	1-2,5M€	2,5-4M€	4-5,5M€	5,5-7M€	7-15M€	>15M€	total
dépenses éligibles moyennes	0,37	1,20	1,87	2,81	3,17	4,23	10,27	3,01
crédit d'impôt moyen	0,08	0,33	0,54	0,82	0,98	1,22	3,03	0,88

¹Soutien financier déduit.

Base FIF 2019 (fictions) : 117 films avec crédit d'impôt.

Source : CNC

V. Coûts de production des documentaires et des films d'animation

A. Films documentaires

39 films documentaires d'initiative française ont reçu un agrément de production en 2019, soit sept films de plus qu'en 2018. Il s'agit du plus haut niveau pour ce genre sur la période 2010-2019. Le coût total de ces films s'élève à 17,18 M€, soit une diminution de 5,9 % par rapport à 2018.

Films documentaires selon le coût de production

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	20	25	27	23	26	27	27	22	27	36
1 à 2,5 M€	2	4	4	4	2	1	6	5	5	2
2,5 à 4 M€	1						1			1
4 à 5,5 M€	1	1			1					
5,5 à 7 M€					1					
7 à 15 M€	1				1		1			
plus de 15 M€	1						1			
total	26	30	31	27	31	28	36	27	32	39

Base : FIF documentaires
Source : CNC

En 2019, quatre films documentaires sont financés par une chaîne de télévision gratuite (contre sept en 2018).

Coûts totaux de production des films documentaires (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	43,49	12,91	8,24	9,44	16,04	5,21	31,99	10,34	10,45	9,57
droits artistiques	5,75	4,13	2,72	2,93	2,66	1,56	6,28	3,46	3,17	2,02
personnel	25,04	4,58	2,81	3,51	7,36	1,94	14,37	3,98	4,01	4,23
rémunération producteur	2,83	1,52	1,01	1,08	2,01	0,64	2,69	0,79	1,00	0,98
interprétation	0,31	0,09	0,11	0,13	0,13	0,04	0,44	0,10	0,11	0,15
charges sociales	9,57	2,59	1,58	1,79	3,88	1,03	8,22	2,01	2,17	2,19
technique	20,99	5,55	3,31	4,24	8,30	2,46	11,04	3,73	3,26	3,61
tournage	23,20	4,99	3,09	3,20	11,61	2,23	17,41	3,76	4,54	4,00
décors et costumes	3,60	0,21	0,26	0,08	0,84	0,06	2,40	0,20	0,06	0,21
transports, défraiements, régie	11,78	2,25	1,30	1,42	5,62	1,01	7,26	1,61	2,08	1,69
assurances et divers	3,96	1,05	0,58	0,74	2,78	0,51	3,90	0,92	1,16	1,04
divers ¹	3,85	1,47	0,96	0,95	2,37	0,65	3,85	1,04	1,25	1,05
total	87,68	23,46	14,64	16,87	35,96	9,90	60,45	17,83	18,25	17,18

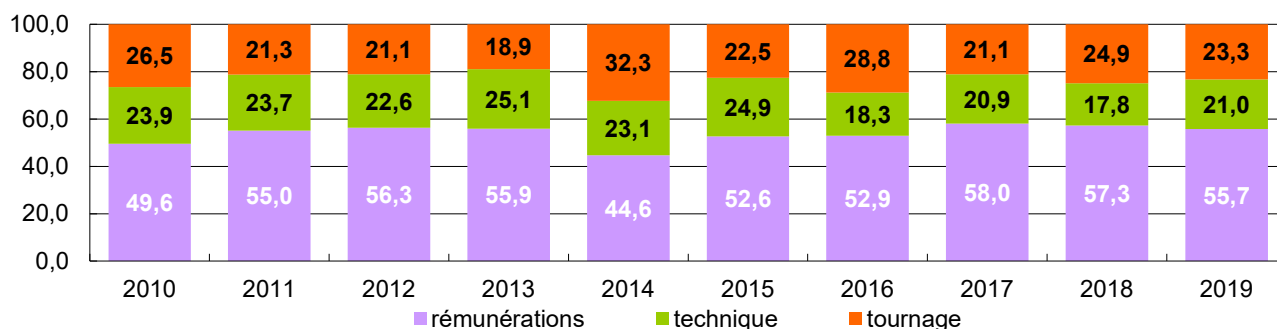
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF documentaires
Source : CNC

a. Structure des coûts de production des films documentaires

En 2019 la structure des coûts de films documentaires diffère de celle des films de fiction. La part des dépenses techniques représente en 2019 près du double pour le documentaire (21,0 %) que pour la fiction (10,7 %). A l'inverse, la part des dépenses de tournage est moins importante pour les films documentaires (23,3 %, contre 31,1 % pour les films de fictions). Les dépenses de rémunération sont en revanche relativement proches pour les deux genres : 55,7 % pour les films documentaires en 2019, contre 58,2 % pour les films de fiction.

Principaux postes de coût de production des films documentaires (%)



Base : FIF documentaires
Source : CNC

Les dépenses de personnel (24,6 % du coût total) et les dépenses techniques (21,0 %) sont les deux plus gros postes de coût de production des documentaires agréés en 2019. Sujettes à d'importantes variations sur la période 2010-2019, la part des dépenses relatives aux droits artistiques retrouve en 2019 un niveau proche de la moyenne observée sur la décennie, à 11,7 % (9,0 % entre 2010 et 2019).

Répartition des coûts de production des films documentaires (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	49,6	55,0	56,3	55,9	44,6	52,6	52,9	58,0	57,3	55,7
droits artistiques	6,6	17,6	18,6	17,3	7,4	15,8	10,4	19,4	17,3	11,7
personnel	28,6	19,5	19,2	20,8	20,5	19,6	23,8	22,3	22,0	24,6
rémunération producteur	3,2	6,5	6,9	6,4	5,6	6,5	4,4	4,4	5,5	5,7
interprétation	0,4	0,4	0,8	0,8	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,9
charges sociales	10,9	11,1	10,8	10,6	10,8	10,4	13,6	11,3	11,9	12,8
technique	23,9	23,7	22,6	25,1	23,1	24,9	18,3	20,9	17,8	21,0
tournage	26,5	21,3	21,1	18,9	32,3	22,5	28,8	21,1	24,9	23,3
décors et costumes	4,1	0,9	1,8	0,5	2,3	0,6	4,0	1,1	0,3	1,2
transports, défraiements, régie	13,4	9,6	8,9	8,4	15,6	10,2	12,0	9,0	11,4	9,9
assurances et divers	4,5	4,5	4,0	4,4	7,7	5,2	6,5	5,2	6,3	6,1
divers ¹	4,4	6,3	6,5	5,6	6,6	6,5	6,4	5,8	6,8	6,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF documentaires
Source : CNC

Coûts moyens de production des films documentaires (K€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	1 672,9	430,3	265,7	349,6	517,5	186,0	888,7	383,0	326,7	245,4
droits artistiques	221,1	137,7	87,7	112,5	85,9	55,9	179,4	128,3	98,9	51,7
personnel	963,0	152,6	90,7	130,2	237,5	71,8	399,0	147,3	125,5	108,5
rémunération producteur	123,1	58,3	36,2	40,0	64,7	22,8	81,4	29,3	33,2	26,5
interprétation	28,3	7,0	7,6	10,8	7,5	2,4	17,0	9,1	7,1	7,9
charges sociales	367,9	86,4	50,9	66,2	125,1	36,8	228,4	74,5	67,8	56,2
technique	807,2	185,1	106,7	157,0	267,8	87,9	306,7	138,0	101,7	92,6
tournage	892,2	166,5	99,8	118,4	374,6	79,7	483,7	139,2	141,8	102,6
décors et costumes	277,1	23,7	19,8	5,3	104,5	4,9	96,1	16,3	4,5	21,1
transports, défraiements, régie	453,0	75,1	41,9	52,6	181,3	36,2	207,4	59,5	64,9	43,5
assurances et divers	152,4	35,1	18,7	27,6	89,7	18,4	108,4	34,2	36,2	26,7
divers ¹	154,2	50,8	31,8	38,1	76,6	23,9	106,9	38,3	40,2	28,5
total	3 372,3	781,9	472,1	625,0	1 159,9	353,6	1 679,2	660,3	570,3	440,5

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF documentaires

Source : CNC

b. Localisation des dépenses des films documentaires

22 des 39 documentaires d'initiative française agréés en 2019 enregistrent des dépenses à l'étranger, soit 56,4 % des documentaires agréés.

Films documentaires ayant des dépenses de production à l'étranger

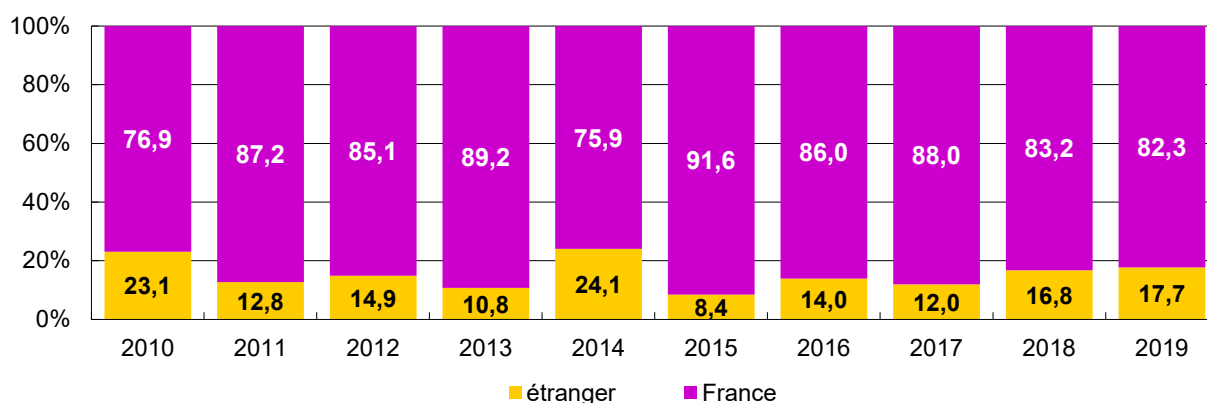
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
nombre de films	14	19	19	15	19	15	23	16	23	22
% des FIF agréés	53,8%	63,3%	61,3%	55,6%	61,3%	53,6%	63,9%	59,3%	71,9%	56,4%

Base : FIF documentaires

Source : CNC

Ces dépenses extranationales représentent 17,7 % des coûts totaux du genre en 2019, soit une part supérieure de 0,9 point à celle de 2018. En valeur, les dépenses extranationales restent stables en 2019 (-0,3 % par rapport à 2018) alors que les dépenses françaises diminuent (-7,0 % par rapport à 2018).

Part des dépenses de production à l'étranger pour les films documentaires (%)



Base : FIF documentaires

Source : CNC

Part des dépenses de production effectuées en France pour les films documentaires selon les postes de coût (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	89,4	95,3	90,7	80,6	75,9	93,6	87,8	92,3	77,8	90,5
personnel	66,5	84,2	84,8	90,1	82,3	85,3	88,3	86,2	85,8	78,9
rémunération producteur	95,5	87,0	77,3	95,3	82,0	90,2	81,5	90,9	89,9	83,0
interprétation	86,6	56,3	57,7	77,1	92,5	86,9	76,9	92,0	86,5	54,5
charges sociales	99,6	91,8	96,1	99,2	95,8	99,1	97,3	97,4	97,3	93,0
technique	80,0	94,1	83,9	94,7	83,9	97,8	79,3	88,9	87,2	85,5
décors et costumes	46,7	65,3	78,4	51,0	51,8	96,5	92,9	45,4	27,2	12,4
transports, défraiements, régie	60,0	56,7	71,4	69,6	45,5	71,4	77,8	69,6	57,5	59,4
assurances et divers	96,7	90,3	83,0	90,2	68,3	94,3	75,1	92,6	84,5	92,1
divers ¹	96,5	90,3	89,7	95,2	79,0	99,9	96,4	89,1	92,9	90,9
total	76,9	87,2	85,1	89,2	75,9	91,6	86,0	88,0	83,2	82,3

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF documentaires

Source : CNC

Part des dépenses de production effectuées à l'étranger pour les films documentaires selon les postes de coût (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	10,6	4,7	9,3	19,4	24,1	6,4	12,2	7,7	22,2	9,5
personnel	33,5	15,8	15,2	9,9	17,7	14,7	11,7	13,8	14,2	21,1
rémunération producteur	4,5	13,0	22,7	4,7	18,0	9,8	18,5	9,1	10,1	17,0
interprétation	13,4	43,7	42,3	22,9	7,5	13,1	23,1	8,0	13,5	45,5
charges sociales	0,4	8,2	3,9	0,8	4,2	0,9	2,7	2,6	2,7	7,0
technique	20,0	5,9	16,1	5,3	16,1	2,2	20,7	11,1	12,8	14,5
décors et costumes	53,3	34,7	21,6	49,0	48,2	3,5	7,1	54,6	72,8	87,6
transports, défraiements, régie	40,0	43,3	28,6	30,4	54,5	28,6	22,2	30,4	42,5	40,6
assurances et divers	3,3	9,7	17,0	9,8	31,7	5,7	24,9	7,4	15,5	7,9
divers ¹	3,5	9,7	10,3	4,8	21,0	0,1	3,6	10,9	7,1	9,1
total	23,1	12,8	14,9	10,8	24,1	8,4	14,0	12,0	16,8	17,7

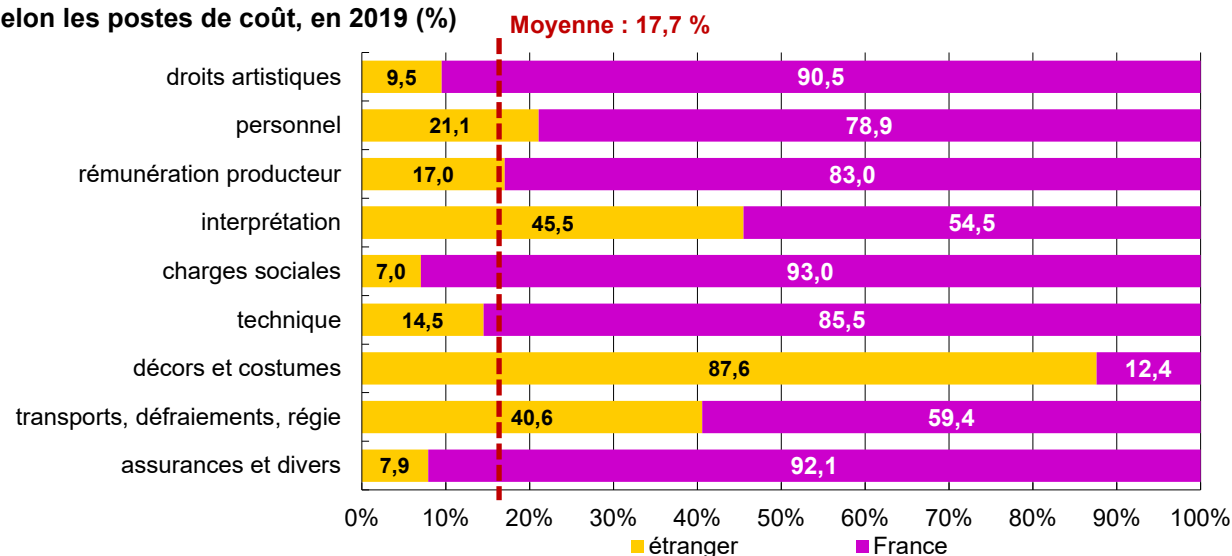
¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF documentaires

Source : CNC

En 2019, trois postes de coûts des films documentaires sont fortement délocalisés. Il s'agit des postes « décors et costumes » (87,6 % de dépenses extranationales), « interprétation » (45,5 %) et « transports, défraiement, régie » (40,6 %). L'importance des dépenses extranationales sur les postes « décors et costumes » et « interprétation » sont toutefois à nuancer en raison du très faible niveau de dépenses en 2019 sur ces postes : environ 210 000 € ont été dépensés pour les « décors et costumes » et 150 000 € pour le poste « interprétation ». La forte part de dépenses à l'étranger pour les « transports, défraiement, régie » tient par ailleurs principalement à au film *Aïlo : une odyssée en Laponie*, qui concentre la moitié (50,1 %) de l'ensemble des dépenses extranationales sur ce poste.

Part des dépenses de production effectuées en France et à l'étranger pour les films documentaires selon les postes de coût, en 2019 (%)



Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF documentaires

Source : CNC

c. Impact du crédit d'impôt sur les films documentaires

Il est difficile d'appréhender l'impact du crédit d'impôt sur les films documentaires. En effet, plus encore que pour les fictions, la localisation des tournages de documentaires est très étroitement liée à leur sujet.

Depuis 2010, 99 longs métrages documentaires ont bénéficié du crédit d'impôt. Le montant total de crédit d'impôt alloué s'élève à 17,74 M€, soit environ 179 000 € par film en moyenne. Le crédit d'impôt représente en moyenne 8,3 % du coût total des documentaires bénéficiaires sur la période 2010-2019. En 2019, dix films documentaires bénéficient du crédit d'impôt, pour un montant total de 1,01 M€. Le crédit d'impôt permet en moyenne de financer 14,7 % du coût total des films qui en sont bénéficiaires en 2019.

Films documentaires bénéficiant du crédit d'impôt

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	cumul 10-19
films bénéficiaires	9	11	6	11	9	5	10	15	13	10	99
coût total (M€)	80,97	14,78	4,83	8,99	28,99	3,14	42,40	12,85	9,42	6,84	213,21
dépenses éligibles (M€)	25,65	5,37	1,92	4,01	11,89	2,12	25,94	6,15	5,34	3,64	92,02
dépenses éligibles (% du coût total)	31,7	36,3	39,7	44,6	41,0	67,6	61,2	47,9	56,7	53,1	43,2
crédit d'impôt (M€)	3,06	1,06	0,38	0,80	2,38	0,42	5,55	1,68	1,40	1,01	17,74
crédit d'impôt (% du coût total)	3,8	7,2	7,9	8,9	8,2	13,3	13,1	13,1	14,9	14,7	8,3

Base : FIF documentaires

Source : CNC

B. Films d'animation

L'analyse des coûts de production des films d'animation est limitée par le nombre de films agréés. En effet, 57 films d'initiative française ont reçu un agrément de production sur la période 2010-2019. La taille réduite de l'échantillon ne permet pas de dresser de réelles tendances. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation de ces données.

Six films d'animation ont reçu un agrément de production en 2019, soit le double par rapport à 2018. Les dépenses totales des films d'animation doublent également d'une année à l'autre, à 71,99 M€ (+96,0 % par rapport à 2018). Pour la première fois depuis 2016, un film d'animation présente des coûts supérieurs à 15 M€ (*Astérix et le secret de la potion magique*).

Films d'animation selon le coût de production

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€					2			1		
1 à 2,5 M€										
2,5 à 4 M€	1	3	1		1			1		
4 à 5,5 M€	1	1	2	1	2		1	1		1
5,5 à 7 M€				1	2		2			2
7 à 15 M€	1	1	2	4	1	2	3	1	3	2
plus de 15 M€	1	1	3		1	1	2			1
total	4	6	8	6	9	3	8	4	3	6

Base : FIF d'animation.

Source : CNC

Coûts totaux de production des films d'animation (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	19,62	30,40	42,21	22,62	18,82	12,57	63,04	12,06	10,33	26,92
droits artistiques	2,84	3,36	6,39	3,09	2,70	4,23	14,30	1,12	2,24	5,63
personnel ¹	9,79	19,00	24,01	15,20	11,79	6,86	33,36	9,81	5,55	16,92
interprétation	2,40	3,16	1,62	0,64	0,32	0,39	2,71	0,30	0,70	0,37
charges sociales	4,59	4,89	10,19	3,70	4,01	1,08	12,68	0,84	1,84	4,01
technique	29,95	35,62	22,82	13,98	31,59	10,39	9,29	5,00	1,77	36,13
tournage	14,36	14,86	40,76	12,04	9,13	38,99	89,35	3,01	24,63	8,94
sous-traitance	2,27	0,53	11,15	4,43	-	23,68	0,31	-	13,75	-
transports, défraiements, régie	2,45	3,14	5,24	0,89	1,60	0,39	17,70	0,21	0,77	1,67
assurances et divers	3,23	3,40	6,60	3,56	2,83	2,72	11,08	1,19	2,23	2,87
divers ²	6,41	7,78	17,76	3,15	4,70	12,21	60,26	1,60	7,88	4,40
total	63,93	80,89	105,80	48,65	59,54	61,94	161,68	20,07	36,73	71,99

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF d'animation.

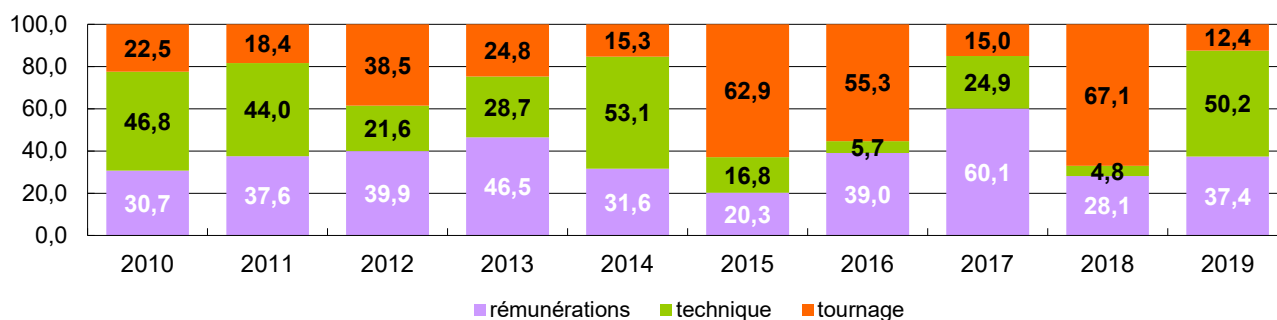
Source : CNC

a. Structure des coûts de production des films d'animation

En raison du faible nombre de films d'animation agréés chaque année, les structures des coûts sont fortement tributaires de la nature des films. Elles présentent donc de fortes variations, qui ne permettent pas de dégager des tendances fortes en termes d'évolution.

La structure des dépenses de production des films d'animation pour l'année 2019 se caractérise par une part très importante allouée aux dépenses techniques (50,2 %). Les dépenses de rémunération représentent 37,4 % des dépenses de production des films d'animation en 2019 et les dépenses techniques 12,4 %.

Principaux postes de coût de production des films d'animation (%)



Base : FIF d'animation.
Source : CNC

En 2019, les dépenses des films d'animation les plus importantes sont les dépenses techniques : elles représentent 50,2 % des coûts totaux de production. Le film *Astérix et le secret de la potion magique* concentre près des deux tiers (62,9 %) des dépenses sur ce poste. Les dépenses en personnel, qui comprennent notamment la rémunération des producteurs, constitue le deuxième poste de dépenses de production des films d'animation en 2019 (23,5 % du coût total).

Répartition des coûts de production des films d'animation (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	30,7	37,6	39,9	46,5	31,6	20,3	39,0	60,1	28,1	37,4
droits artistiques	4,4	4,1	6,0	6,3	4,5	6,8	8,8	5,6	6,1	7,8
personnel ¹	15,3	23,5	22,7	31,2	19,8	11,1	20,6	48,9	15,1	23,5
interprétation	3,8	3,9	1,5	1,3	0,5	0,6	1,7	1,5	1,9	0,5
charges sociales	7,2	6,0	9,6	7,6	6,7	1,7	7,8	4,2	5,0	5,6
technique	46,8	44,0	21,6	28,7	53,1	16,8	5,7	24,9	4,8	50,2
tournage	22,5	18,4	38,5	24,8	15,3	62,9	55,3	15,0	67,1	12,4
sous-traitance	3,6	0,7	10,5	9,1	0,0	38,2	0,2	0,0	37,4	0,0
transports, défraiements, régie	3,8	3,9	5,0	1,8	2,7	0,6	10,9	1,1	2,1	2,3
assurances et divers	5,1	4,2	6,2	7,3	4,7	4,4	6,9	6,0	6,1	4,0
divers ²	10,0	9,6	16,8	6,5	7,9	19,7	37,3	8,0	21,5	6,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF d'animation.
Source : CNC

Coûts moyens de production des films d'animation (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	4,90	5,07	5,28	3,77	2,09	4,19	7,88	3,02	3,44	4,49
droits artistiques	0,71	0,56	0,80	0,51	0,30	1,41	1,79	0,28	0,75	0,94
personnel ¹	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96
interprétation	0,94	0,64	0,66	0,40	0,31	1,97	0,91	0,18	0,33	0,66
charges sociales	0,80	0,63	0,20	0,11	0,05	0,20	0,34	0,10	0,23	0,06
technique	7,49	5,94	2,85	2,33	3,51	3,46	1,16	1,25	0,59	6,02
tournage	3,59	2,48	5,10	2,01	1,01	13,00	11,17	0,75	8,21	1,49
sous-traitance	1,14	0,53	3,72	2,22	0,00	23,68	0,31	0,00	6,87	0,00
transports, défraiements, régie	13,50	7,78	0,51	0,15	6,65	0,00	0,00	0,00	0,10	0,34
assurances et divers	0,81	0,57	0,82	0,59	0,31	0,91	1,39	0,30	0,74	0,48
divers ²	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44	1,44
total	15,98	13,48	13,22	8,11	6,62	20,65	20,21	5,02	12,24	12,00

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF d'animation.

Source : CNC

b. Les dépenses de production des films d'animation sur la période 2010-2019

Entre 2010 et 2019, 57 films d'animation d'initiative française ont reçu un agrément de production. Les dépenses totales de production de ces films s'élèvent à 711,21 M€. Sur les dix années étudiées, les frais techniques constituent le premier poste de dépenses (27,6 % du coût total). Elle est suivie par le personnel (21,4 %). Viennent ensuite les frais divers (17,7 %). L'interprétation (voix des personnages) représente 12,61 M€ et 1,8 % des coûts totaux de production du genre sur la période 2010-2019.

Coûts de production des films d'animation agréés entre 2010 et 2019

	dépenses (M€)	dépenses (%)	coût moyen (M€)
rémunérations	258,59	36,4	4,54
droits artistiques	45,89	6,5	0,81
personnel ¹	152,27	21,4	2,32
interprétation	12,61	1,8	0,25
charges sociales	47,82	6,7	0,84
technique	196,54	27,6	3,45
tournage	256,08	36,0	4,49
sous-traitance	56,13	7,9	4,68
transports, défraiements, régie	34,08	4,8	0,63
assurances et divers	39,71	5,6	0,70
divers ²	126,16	17,7	2,73
total	711,21	100,0	12,48

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF d'animation (57 films sur la période 2010-2019).

Source : CNC

Globalement, la structure des coûts de production des films d'animation présente des spécificités par rapport à celle des films de fiction. Sur l'ensemble de la période (2010-2019), les rémunérations captent un peu plus du tiers (36,4 %) des dépenses contre 57,6 % en moyenne pour la fiction, les frais de tournage 36,0 % (29,9 % pour la fiction) et les frais techniques 27,6 % (12,5 % pour la fiction).

c. Localisation des dépenses des films d'animation

Etant donné le petit nombre de films d'animation qui reçoivent un agrément de production chaque année, la part des dépenses à l'étranger peut être fortement impactée par un ou deux titres. En 2019, les six films d'animation agréés dans l'année présentent des dépenses à l'étranger (49 films sur les 57 films agréés entre 2010 et 2019).

Films d'animation ayant des dépenses de production à l'étranger

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
nombre de films	3	5	8	4	7	3	7	3	3	6
% des FIF agréés	75,0%	83,3%	100,0%	66,7%	77,8%	100,0%	87,5%	75,0%	100,0%	100,0%

Base : FIF d'animation.
Source : CNC

Le total des dépenses à l'étranger s'élève à 5,84 M€ en 2019, soit 8,1 % de l'ensemble des dépenses des films d'animation.

Part des dépenses de production effectuées en France pour les films d'animation selon les postes de coût (%)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	94,1	78,8	88,0	94,1	99,1	95,0	88,1	89,5	95,9	98,6
personnel ¹	90,8	76,7	87,1	74,5	93,2	82,4	71,8	42,3	69,6	80,4
interprétation	90,9	96,6	72,5	99,6	100,0	70,7	95,8	80,2	40,9	61,0
charges sociales	100,0	99,0	97,0	99,6	96,3	96,8	88,3	96,0	98,0	100,0
technique	99,4	95,9	72,7	61,5	73,2	91,4	56,4	91,5	83,3	96,1
sous-traitance	15,7	100,0	55,0	85,1	-	71,5	45,0	-	71,4	-
transports, défraiements, régie	98,9	92,1	80,5	63,7	78,3	49,6	52,1	84,2	61,0	92,6
assurances et divers	97,6	81,8	76,6	51,0	78,8	53,0	73,6	69,5	75,2	87,2
divers ²	96,0	92,7	69,7	78,6	86,5	36,2	43,9	88,4	70,6	91,2
total	94,2	89,9	77,5	73,5	81,5	70,2	61,6	65,7	73,8	91,9

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF d'animation.
Source : CNC

Compte tenu du caractère international du genre, la délocalisation des dépenses demeure plus prononcée pour l'animation que pour la fiction ou le documentaire. En moyenne, 22,9 % des dépenses de production d'animation ont été réalisées à l'étranger sur la période 2010-2019. Certains postes de dépenses sont particulièrement délocalisés : entre 2010 et 2019, c'est le cas de 41,2 % des dépenses diverses (frais généraux et imprévus), de 32,6 % des dépenses de « transports, défraiement, régie » et de 32,8 % des dépenses de sous-traitance.

Dépenses de production effectuées en France et à l'étranger pour les films d'animation agréés entre 2010 et 2019

	France		étranger		total
	(M€)	(%)	(M€)	(%)	(M€)
droits artistiques	41,84	91,2	4,05	8,8	45,89
personnel ¹	117,88	77,4	34,39	22,6	152,27
interprétation	10,99	87,2	1,62	12,8	12,61
charges sociales	45,72	95,6	2,11	4,4	47,82
technique	167,73	85,3	28,81	14,7	196,54
sous-traitance	37,70	67,2	18,43	32,8	56,13
transports, défraiements, régie	22,98	67,4	11,10	32,6	34,08
assurances et divers	29,64	74,6	10,07	25,4	39,71
divers ²	74,18	58,8	51,98	41,2	126,16
total	548,66	77,1	162,56	22,9	711,21

¹ Pour les films d'animation, la rémunération des producteurs est incluse dans le poste « personnel ».

² Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF d'animation (57 films Sur la période 2010-2019).

Source : CNC

d. Impact du crédit d'impôt sur les films d'animation

Entre 2010 et 2019, 44 films d'animation d'initiative française ont bénéficié du crédit d'impôt. Le montant total de crédit d'impôt alloué s'élève à 47,25 M€, soit environ 1,07 M€ par film en moyenne. Sur la période 2010-2019, le crédit d'impôt représente en moyenne 8,4 % du coût total des films d'animation bénéficiaires.

En 2019, les trois films d'animation agréés bénéficient du crédit d'impôt pour un montant de 11,53 M€, soit 21,5 % des coûts totaux.

Films d'animation bénéficiant du crédit d'impôt

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	cumul 10-19
films bénéficiaires	4	5	7	6	7	2	5	2	3	3	44
coût total (M€)	63,93	71,57	95,25	48,65	58,52	47,38	78,18	8,18	36,73	53,68	562,08
dépenses éligibles (M€)	35,34	44,23	36,11	20,22	22,03	25,46	36,79	4,96	18,86	41,40	285,39
dépenses éligibles (% du coût total)	55,3	61,8	37,9	41,6	37,6	53,7	47,1	60,7	51,3	77,1	50,8
crédit d'impôt (M€)	2,31	2,18	4,70	4,04	3,97	5,17	6,61	1,18	5,55	11,53	47,25
crédit d'impôt (% du coût total)	3,6	3,0	4,9	8,3	6,8	10,9	8,5	14,4	15,1	21,5	8,4

Base : FIF d'animation.

Source : CNC

ANNEXES

ANNEXE 1 – Dépenses des films de fiction selon le coût total de production

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	1,12	0,91	1,06	1,19	0,94	1,10	0,79	1,24	1,67	1,06
personnel	1,65	2,05	1,45	1,99	1,29	1,63	2,12	2,71	3,36	2,73
rémunération producteur	0,50	0,79	0,39	0,54	0,33	0,56	0,43	0,68	0,91	0,61
interprétation	0,58	0,62	0,66	0,59	0,49	0,44	0,49	0,72	1,05	0,80
charges sociales	1,10	1,21	0,75	1,35	0,82	0,98	1,31	1,44	1,94	1,63
technique	2,71	2,58	1,82	2,93	1,68	2,43	1,94	4,01	3,95	2,69
décor et costumes	0,27	0,51	0,58	0,65	0,35	0,41	0,53	0,89	0,87	0,61
transports, défraiements, régie	0,91	1,24	0,81	1,09	0,84	0,98	1,15	2,45	2,43	1,77
assurances et divers	0,44	0,50	0,26	0,48	0,24	0,39	0,27	0,61	0,77	0,58
divers ¹	0,66	0,65	0,40	0,78	0,52	0,69	0,60	0,98	1,09	0,81
total	9,94	11,04	8,18	11,58	7,51	9,61	9,64	15,72	18,04	13,28

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût inférieur à 1 M€ : 16 films en 2010, 20 films en 2011, 19 films en 2012, 27 films en 2013, 20 films en 2014, 21 films en 2015, 20 films en 2016, 24 films en 2017, 32 films en 2018 et 25 films en 2019.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	4,46	3,46	3,69	4,52	5,72	6,04	4,18	5,29	3,73	3,48
personnel	14,22	10,89	11,62	10,88	15,25	17,39	12,71	15,54	10,98	10,88
rémunération producteur	4,30	2,60	3,07	2,98	3,38	3,52	2,32	3,64	2,28	2,69
interprétation	4,81	4,09	3,37	3,81	5,80	5,11	3,84	4,11	2,93	3,61
charges sociales	9,27	7,10	7,04	6,48	9,67	10,04	8,00	8,73	6,17	5,96
technique	13,98	10,01	9,41	9,87	11,41	10,60	9,37	10,71	7,11	7,82
décor et costumes	4,58	3,04	3,00	3,37	4,35	4,32	3,49	4,15	2,97	2,75
transports, défraiements, régie	9,98	7,00	6,96	6,72	8,46	9,21	7,77	8,95	7,18	7,82
assurances et divers	4,16	3,24	2,92	3,01	3,31	3,68	2,72	4,11	2,30	2,85
divers ¹	4,92	3,26	3,19	3,27	4,77	4,88	3,75	4,34	2,88	3,07
total	74,68	54,70	54,25	54,91	72,11	74,81	58,15	69,57	48,53	50,93

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 1 M€ et 2,5 M€ : 43 films en 2010, 33 films en 2011, 30 films en 2012, 34 films en 2013, 40 films en 2014, 43 films en 2015, 33 films en 2016, 41 films en 2017, 30 films en 2018 et 32 films en 2019.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	7,58	6,03	7,73	6,15	4,60	10,89	9,22	8,70	7,32	8,49
personnel	18,08	15,68	21,92	17,61	12,45	25,72	25,34	26,91	19,62	27,70
rémunération producteur	4,95	3,74	4,82	4,72	3,61	5,20	5,45	4,68	4,04	5,49
interprétation	7,85	7,49	9,35	8,35	5,20	8,21	10,40	9,45	7,95	12,29
charges sociales	12,37	10,96	13,90	11,50	8,11	17,24	15,48	16,93	12,98	18,72
technique	13,89	11,52	14,88	10,18	8,09	12,56	13,01	12,99	10,55	12,68
décor et costumes	5,77	5,88	6,42	6,18	4,08	7,18	6,87	8,29	6,17	9,64
transports, défraiements, régie	9,55	8,79	11,98	9,26	7,15	12,02	12,34	13,03	8,96	12,35
assurances et divers	4,72	4,10	6,35	4,44	3,51	4,91	6,63	6,02	5,27	6,00
divers ¹	5,59	5,29	6,13	5,44	3,58	6,64	6,67	7,00	4,76	7,29
total	90,35	79,48	103,48	83,81	60,37	110,57	111,42	113,99	87,63	120,64

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 2,5 M€ et 4 M€ : 29 films en 2010, 25 films en 2011, 32 films en 2012, 26 films en 2013, 18 films en 2014, 34 films en 2015, 35 films en 2016, 35 films en 2017, 27 films en 2018 et 38 films en 2019.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	5,40	5,98	8,36	9,97	10,97	9,19	9,44	7,62	8,62	10,73
personnel	12,03	14,86	18,54	25,08	23,35	23,06	22,40	23,57	18,37	29,88
rémunération producteur	3,24	4,23	5,34	6,38	6,40	5,09	5,02	4,44	3,60	7,06
interprétation	6,55	8,80	9,97	14,33	10,13	9,99	13,10	12,21	8,96	14,41
charges sociales	7,72	9,06	12,54	15,38	14,60	14,77	14,36	15,36	13,17	19,47
technique	9,91	11,01	11,53	14,77	12,03	10,88	10,39	11,69	7,87	14,41
décors et costumes	4,11	5,20	5,98	8,95	8,02	8,07	8,90	7,86	6,50	9,53
transports, défraiements, régie	5,21	5,96	7,90	11,64	11,46	9,95	8,60	10,45	7,79	12,52
assurances et divers	3,98	4,07	4,29	8,38	6,26	6,41	5,48	7,53	3,97	8,21
divers ¹	3,58	4,88	5,54	7,60	6,74	6,40	6,90	7,31	4,50	8,01
total	61,74	74,05	89,99	122,47	109,97	103,81	104,61	108,03	83,35	134,22

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 4 M€ et 5,5 M€ : 13 films en 2010, 16 films en 2011, 19 films en 2012, 26 films en 2013, 23 films en 2014, 21 films en 2015, 22 films en 2016, 22 films en 2017, 18 films en 2018 et 29 films en 2019.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	9,21	8,14	10,70	6,25	8,10	7,17	10,11	12,14	12,77	11,52
personnel	17,93	13,62	27,32	13,07	22,36	14,75	20,51	25,88	27,45	24,68
rémunération producteur	4,95	3,87	8,20	3,09	4,99	3,24	4,60	5,67	5,55	5,90
interprétation	9,64	11,72	15,70	7,47	12,95	10,28	9,47	11,97	13,54	15,15
charges sociales	11,97	9,34	19,42	7,80	15,10	11,26	12,91	16,51	18,48	15,01
technique	11,15	7,55	15,47	6,50	11,46	7,10	8,99	12,04	11,20	10,85
décors et costumes	7,28	5,53	10,58	4,98	8,44	5,93	7,84	9,88	10,74	9,77
transports, défraiements, régie	7,98	5,98	11,72	5,09	9,36	6,84	10,23	11,02	10,57	11,17
assurances et divers	6,52	4,38	9,16	2,82	5,25	3,34	5,83	7,86	5,01	7,81
divers ¹	6,50	4,53	7,90	4,19	6,61	4,51	6,16	7,89	7,07	6,26
total	93,11	74,66	136,18	61,26	104,61	74,43	96,64	120,85	122,38	118,11

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 5,5 M€ et 7 M€ : 15 films en 2010, 12 films en 2011, 22 films en 2012, 10 films en 2013, 17 films en 2014, 12 films en 2015, 15 films en 2016, 20 films en 2017, 20 films en 2018 et 19 films en 2019.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	26,61	23,10	34,44	20,90	33,55	18,29	26,74	28,15	30,64	17,05
personnel	64,63	48,46	71,53	53,29	66,43	38,06	56,04	63,01	53,83	36,10
rémunération producteur	14,23	12,63	18,85	15,19	16,91	10,30	16,68	12,70	12,94	9,28
interprétation	37,41	35,46	42,83	35,61	39,76	28,65	35,26	36,79	33,50	24,82
charges sociales	39,48	35,59	44,59	31,34	43,63	22,84	35,27	39,02	36,22	21,45
technique	40,62	25,88	41,08	24,01	31,17	21,22	30,91	28,96	25,55	14,91
décors et costumes	30,20	19,20	24,69	19,56	26,39	16,01	23,23	28,69	22,24	15,48
transports, défraiements, régie	29,17	25,16	36,27	21,81	31,67	15,81	29,18	30,30	23,67	14,63
assurances et divers	17,23	13,55	22,42	20,36	20,80	12,54	20,61	17,16	16,60	11,14
divers ¹	18,49	16,03	21,11	15,51	20,76	12,15	18,60	20,31	15,58	10,62
total	318,08	255,08	357,82	257,57	331,06	195,86	292,53	305,09	270,77	175,48

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût compris entre 7 M€ et 15 M€ : 32 films en 2010, 27 films en 2011, 35 films en 2012, 28 films en 2013, 34 films en 2014, 19 films en 2015, 30 films en 2016, 31 films en 2017, 27 films en 2018 et 20 films en 2019.

Source : CNC.

Dépenses de production des films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
droits artistiques	29,27	9,50	21,77	27,38	24,41	16,84	3,37	26,83	26,88	17,36
personnel	56,40	13,96	34,59	56,12	39,50	33,16	10,89	44,65	43,97	53,23
rémunération producteur	13,53	4,61	11,16	15,40	11,10	10,18	3,47	10,77	14,89	7,69
interprétation	35,69	11,79	21,83	51,58	33,28	37,64	9,32	29,06	20,56	30,36
charges sociales	29,27	9,33	19,06	36,28	20,13	20,34	7,10	21,27	27,22	27,07
technique	34,67	7,53	20,24	35,06	30,03	24,27	5,70	21,30	124,10	29,35
décors et costumes	33,30	9,30	15,32	27,77	24,02	16,84	7,10	24,75	23,79	33,55
transports, défraiements, régie	25,45	10,76	18,51	29,11	27,06	17,45	5,37	23,11	18,30	26,70
assurances et divers	16,73	6,26	11,54	23,34	17,10	7,46	4,46	17,04	28,78	14,80
divers ¹	18,51	5,31	10,75	19,17	12,25	11,87	3,79	14,09	17,36	13,73
total	263,56	78,86	163,01	293,83	214,47	179,21	57,20	206,05	318,98	236,48

¹Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base FIF de fiction au coût supérieur à 15 M€ : 12 films en 2010, 4 films en 2011, 8 films en 2012, 13 films en 2013, 9 films en 2014, 7 films en 2015, 3 films en 2016, 12 films en 2017, 8 films en 2018 et 11 films en 2019.

Source : CNC.

ANNEXE 2 – Détail des dépenses de droits artistiques pour la fiction en 2019

(Les moyennes sont calculées uniquement à partir des films effectuant des dépenses sur les postes concernés)

Dépenses de droits artistiques pour la fiction en 2019

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	160	26,18	121 209	42	2 100 000
adaptation et dialogues	111	8,22	74 044	621	724 752
droits d'auteur du réalisateur	166	10,61	63 945	500	1 052 650
droits musicaux	172	15,15	88 072	1000	743 840
droits divers	137	2,51	18 287	22	536 964
traduction et dactylographie	150	0,87	5 807	130	33 875
frais sur manuscrits	106	0,76	7 171	5	143 160
agents littéraires et conseils	154	5,38	34 907	40	268 673
total	173	69,68	402 749	5	2 100 000

Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	21	0,39	16 260	1500	93 507
adaptation et dialogues	7	0,08	11 002	1000	30 800
droits d'auteur du réalisateur	21	0,20	9 729	500	30 000
droits musicaux	23	0,26	11 365	1000	26 700
droits divers	9	0,02	2 702	22	8 450
traduction et dactylographie	14	0,03	2 372	165	6 500
frais sur manuscrits	3	0,03	10 313	764	20 342
agents littéraires et conseils	12	0,03	2 810	40	9 000
total	24	1,06	43 964	22	93 507

Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	30	1,29	30 668	42	81 642
adaptation et dialogues	20	0,36	17 914	621	59 820
droits d'auteur du réalisateur	30	0,50	16 687	2000	40 000
droits musicaux	32	0,78	24 460	1850	119 999
droits divers	21	0,06	3 008	254	8 000
traduction et dactylographie	29	0,14	4 988	130	26 440
frais sur manuscrits	19	0,01	506	5	2 623
agents littéraires et conseils	29	0,33	11 405	70	71 650
total	32	3,48	108 682	5	119 999

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	37	2,91	54 982	1000	164 017
adaptation et dialogues	22	0,99	44 888	1300	142 500
droits d'auteur du réalisateur	37	1,28	34 698	7668	120 000
droits musicaux	38	2,12	55 907	17880	137 315
droits divers	36	0,29	7 926	250	28 430
traduction et dactylographie	35	0,15	4 270	481	13 158
frais sur manuscrits	26	0,08	2 945	8	34 137
agents littéraires et conseils	35	0,66	18 976	1800	135 310
total	38	8,49	223 299	8	164 017

Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	28	3,40	99 860	988	300 000
adaptation et dialogues	20	1,45	72 349	1500	256 657
droits d'auteur du réalisateur	29	1,69	58 277	20000	103 550
droits musicaux	29	2,53	87 397	30307	175 803
droits divers	25	0,49	19 735	500	290 000
traduction et dactylographie	24	0,15	6 257	218	20 288
frais sur manuscrits	19	0,17	8 711	44	110 232
agents littéraires et conseils	29	0,86	29 504	8585	75 049
total	29	10,73	370 049	44	300 000

Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	18	3,89	169 238	2316	555 117
adaptation et dialogues	15	1,81	120 907	1014	598 917
droits d'auteur du réalisateur	19	1,38	72 770	5000	137 500
droits musicaux	19	2,30	121 290	16950	309 747
droits divers	16	0,76	47 289	357	536 964
traduction et dactylographie	18	0,12	6 786	331	23 528
frais sur manuscrits	13	0,23	17 508	269	143 160
agents littéraires et conseils	18	1,02	56 504	10545	133 107
total	19	11,52	606 139	269	598 917

Source : CNC.

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	20	6,09	234 230	877	749 379
adaptation et dialogues	17	2,46	144 984	1900	406 749
droits d'auteur du réalisateur	20	2,59	129 519	17580	350 000
droits musicaux	20	3,61	180 412	71245	393 828
droits divers	20	0,41	20 582	390	91 427
traduction et dactylographie	19	0,17	8 697	1606	33 875
frais sur manuscrits	16	0,16	10 123	215	114 910
agents littéraires et conseils	20	1,56	77 951	10460	209 564
total	20	17,05	852 560	215	749 379

Source : CNC

Dépenses de droits artistiques pour les films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
sujet	10	8,21	586 512	22482	2 100 000
adaptation et dialogues	10	1,07	107 081	2000	724 752
droits d'auteur du réalisateur	10	2,96	296 315	84000	1 052 650
droits musicaux	11	3,53	321 137	84617	743 840
droits divers	10	0,47	47 087	2500	253 818
traduction et dactylographie	11	0,11	9 657	2590	23 736
frais sur manuscrits	10	0,09	8 794	245	53 165
agents littéraires et conseils	11	0,92	83 209	1200	268 673
total	11	17,36	1 577 997	245	2 100 000

Source : CNC.

ANNEXE 3 – Détail des dépenses de personnel en 2019

(Les moyennes sont calculées uniquement à partir des films effectuant des dépenses sur les postes concernés)

Dépenses de personnel pour la fiction en 2019

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	173	13,31	76 941	1 620	2 084 319
direction administration	172	26,43	153 673	1 015	1 373 360
régie	168	15,12	90 011	1 154	997 671
mise en scène techniciens	170	17,21	101 215	1 560	1 100 769
conseillers spécialisés	112	5,06	45 166	250	2 292 246
prises de vues	172	14,40	83 701	1 660	1 138 263
son	170	5,39	31 697	1 597	305 051
façon costumes	164	9,25	56 381	201	721 320
maquillage	165	6,69	40 541	300	458 794
ameublement	42	2,78	66 158	1 640	937 047
équipe décoration	167	19,22	115 086	200	2 082 749
montage et finition	174	16,55	95 114	1 420	542 933
main d'œuvre tournage	163	14,03	86 088	500	1 168 229
main d'œuvre décors	136	8,93	65 654	78	704 396
divers	145	8,58	59 189	221	2 145 266
agents artistiques personnel technique	118	1,06	8 949	94	41 158
VFX	22	1,20	54 577	316	465 660
total	174	185,20	1 064 360	78	2 292 246

Source : CNC.

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	24	0,25	10 356	1 620	25 000
direction administration	23	0,65	28 264	1 015	64 030
régie	21	0,24	11 663	1 154	44 685
mise en scène techniciens	21	0,23	10 857	1 560	26 301
conseillers spécialisés	5	0,01	1 490	300	3 289
prises de vues	24	0,21	8 545	1 660	19 658
son	22	0,11	5 210	1 597	13 973
façon costumes	16	0,05	3 186	201	8 460
maquillage	18	0,06	3 418	300	12 354
ameublement	2	0,01	2 865	2 300	3 430
équipe décoration	19	0,12	6 186	200	15 643
montage et finition	25	0,42	16 727	1 895	42 425
main d'œuvre tournage	17	0,14	8 312	500	17 259
main d'œuvre décors	6	0,01	1 977	78	5 009
divers	16	0,16	10 053	221	47 344
agents artistiques personnel technique	3	0,02	8 174	94	23 100
VFX	5	0,04	7 262	316	17 034
total	25	2,73	109 098	78	64 030

Source : CNC

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	32	0,72	22 559	4 000	61 500
direction administration	32	2,05	64 041	21 464	121 343
régie	30	0,97	32 436	6 223	67 937
mise en scène techniciens	32	1,28	40 085	3 450	139 394
conseillers spécialisés	14	0,10	6 968	444	27 761
prises de vues	32	0,95	29 537	8 092	55 429
son	31	0,51	16 569	1 798	39 787
façon costumes	31	0,34	10 934	1 987	26 739
maquillage	30	0,25	8 254	1 095	18 889
ameublement	7	0,07	9 857	1 640	16 949
équipe décoration	31	0,89	28 739	2 538	87 241
montage et finition	32	1,49	46 586	1 420	84 688
main d'œuvre tournage	30	0,71	23 532	6 504	56 863
main d'œuvre décors	18	0,09	5 143	200	13 309
divers	27	0,41	15 249	950	58 196
agents artistiques personnel technique	17	0,05	2 921	1 097	10 740
VFX	2	0,00	2 192	1 492	2 891
total	32	10,88	340 153	200	139 394

Source : CNC.

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	38	1,69	44 356	22 232	160 000
direction administration	38	4,33	114 040	54 933	230 237
régie	38	2,46	64 857	30 449	100 251
mise en scène techniciens	38	3,04	80 007	31 076	134 896
conseillers spécialisés	24	0,15	6 416	250	25 192
prises de vues	38	2,42	63 675	31 990	123 273
son	38	1,07	28 271	15 251	56 729
façon costumes	38	1,20	31 585	15 611	109 494
maquillage	38	0,99	26 079	10 991	55 006
ameublement	8	0,31	38 694	8 005	88 883
équipe décoration	38	2,85	75 125	24 420	140 135
montage et finition	38	3,10	81 644	21 541	132 015
main d'œuvre tournage	38	2,09	54 910	13 800	112 915
main d'œuvre décors	37	1,02	27 507	4 604	79 138
divers	32	0,67	20 820	800	129 011
agents artistiques personnel technique	30	0,16	5 470	2 184	11 733
VFX	6	0,14	22 880	1 750	83 803
total	38	27,70	728 992	250	230 237

Source : CNC.

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	29	1,60	55 256	35 000	100 000
direction administration	29	5,03	173 498	83 240	380 835
régie	29	2,58	88 864	39 030	133 460
mise en scène techniciens	29	2,87	98 954	62 811	141 718
conseillers spécialisés	25	0,29	11 718	605	32 785
prises de vues	29	2,69	92 697	63 683	138 723
son	29	1,01	34 768	21 046	57 617
façon costumes	29	1,27	43 895	15 428	95 560
maquillage	29	1,01	34 767	18 520	55 103
ameublement	10	0,33	32 923	15 515	67 996
équipe décoration	29	3,21	110 671	33 300	180 075
montage et finition	29	2,83	97 476	53 878	194 308
main d'œuvre tournage	29	2,62	90 427	55 198	145 783
main d'œuvre décors	26	0,97	37 160	3 548	86 393
divers	27	1,35	50 157	3 750	225 482
agents artistiques personnel technique	26	0,20	7 570	3 500	15 184
VFX	2	0,02	11 665	6 080	17 250
total	29	29,88	1 030 330	605	380 835

Source : CNC.

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	19	1,41	74 076	30 000	172 014
direction administration	19	3,37	177 549	108 255	500 718
régie	19	2,06	108 234	58 714	160 158
mise en scène techniciens	19	2,50	131 673	65 831	208 156
conseillers spécialisés	16	0,35	21 652	1 193	87 749
prises de vues	19	2,16	113 681	72 935	177 438
son	19	0,69	36 383	22 636	76 701
façon costumes	19	1,30	68 214	20 209	224 856
maquillage	19	1,07	56 566	11 459	141 678
ameublement	9	0,53	59 279	28 213	91 351
équipe décoration	19	2,58	136 034	70 372	225 669
montage et finition	19	2,25	118 547	47 588	214 431
main d'œuvre tournage	18	2,12	117 545	34 292	189 103
main d'œuvre décors	18	0,99	54 749	4 373	193 830
divers	17	0,97	57 126	4 500	244 448
agents artistiques personnel technique	17	0,18	10 351	3 747	20 059
VFX	2	0,16	78 176	76 276	80 075
total	19	24,68	1 299 098	1 193	500 718

Source : CNC.

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	20	2,79	139 388	45 052	375 000
direction administration	20	5,02	250 895	122 284	588 714
régie	20	2,78	138 924	51 627	355 464
mise en scène techniciens	20	3,20	160 182	91 226	232 774
conseillers spécialisés	18	0,55	30 332	1 145	305 388
prises de vues	20	2,59	129 395	57 244	189 054
son	20	0,91	45 443	33 699	120 245
façon costumes	20	1,82	90 824	15 100	290 762
maquillage	20	1,30	65 196	11 827	153 168
ameublement	4	0,43	108 336	56 908	234 539
équipe décoration	20	3,69	184 273	45 703	420 255
montage et finition	20	2,88	143 848	73 515	275 801
main d'œuvre tournage	20	2,75	137 445	20 098	257 627
main d'œuvre décors	20	1,95	97 409	1 400	241 937
divers	16	3,16	197 222	4 086	2 145 266
agents artistiques personnel technique	17	0,28	16 740	288	41 158
VFX	2	0,01	5 819	3 810	7 827
total	20	36,10	1 804 776	288	2 145 266

Source : CNC.

Dépenses de personnel pour les films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
réalisateur technicien	11	4,86	441 562	70 000	2 084 319
direction administration	11	5,98	543 275	245 226	1 373 360
régie	11	4,03	366 114	203 136	997 671
mise en scène techniciens	11	4,08	370 953	117 858	1 100 769
conseillers spécialisés	10	3,61	361 429	40 317	2 292 246
prises de vues	10	3,39	339 058	149 461	1 138 263
son	11	1,08	97 958	48 217	305 051
façon costumes	11	3,27	297 350	59 307	721 320
maquillage	11	2,00	182 022	79 736	458 794
ameublement	2	1,10	549 132	161 216	937 047
équipe décoration	11	5,88	534 240	144 546	2 082 749
montage et finition	11	3,58	325 665	162 586	542 933
main d'œuvre tournage	11	3,61	328 315	48 523	1 168 229
main d'œuvre décors	11	3,91	355 174	54 202	704 396
divers	10	1,86	186 272	10 137	576 175
agents artistiques personnel technique	8	0,16	20 050	540	40 475
VFX	3	0,83	277 135	45 000	465 660
total	11	53,23	4 838 779	540	2 292 246

Source : CNC.

ANNEXE 4 – Détail des dépenses d'interprétation en 2019

(Les moyennes sont calculées uniquement à partir des films effectuant des dépenses sur les postes concernés)

Dépenses d'interprétation pour la fiction en 2019

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	174	60,23	346 125	1 600	2 835 000
rôles secondaires	165	15,26	92 474	1 000	3 011 212
petits rôles, doublures, figuration	167	17,72	106 123	450	1 352 011
personnel artistique après tournage	116	0,58	5 000	80	48 505
personnel musique	76	0,91	11 960	100	168 480
agents artistiques	158	6,44	40 731	160	320 800
divers ¹	1	0,29	292 973	292 973	292 973
total	174	101,42	582 896	80	3 011 212

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéficiaires non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est inférieur à 1 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	25	0,40	15 972	1 650	46 104
rôles secondaires	19	0,22	11 330	1 200	35 610
petits rôles, doublures, figuration	18	0,14	7 947	495	26 475
personnel artistique après tournage	10	0,01	999	80	2 700
personnel musique	6	0,01	1 599	600	4 181
agents artistiques	17	0,03	1 519	271	3 880
divers ¹	-	-	-	-	-
total	25	0,80	32 121	80	46 104

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéficiaires non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 1 M€ et 2,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	32	1,97	61 416	1 600	345 000
rôles secondaires	31	0,67	21 472	1 000	118 000
petits rôles, doublures, figuration	32	0,69	21 507	450	49 095
personnel artistique après tournage	14	0,03	2 300	288	9 099
personnel musique	15	0,05	3 416	118	20 553
agents artistiques	26	0,20	7 811	160	34 500
divers ¹	-	-	-	-	-
total	32	3,61	112 677	118	345 000

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéficiaires non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 2,5 M€ et 4 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	38	7,21	189 651	27 369	508 000
rôles secondaires	37	1,55	41 950	6 000	168 700
petits rôles, doublures, figuration	38	2,55	67 020	9 538	141 743
personnel artistique après tournage	30	0,10	3 210	180	14 900
personnel musique	20	0,09	4 514	180	22 403
agents artistiques	38	0,79	20 914	1 280	41 995
divers ¹	-	-	-	-	-
total	38	12,29	323 341	180	508 000

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 4 M€ et 5,5 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	29	8,89	306 427	26 000	638 000
rôles secondaires	29	1,93	66 697	6 400	229 130
petits rôles, doublures, figuration	29	2,35	81 003	24 730	152 674
personnel artistique après tournage	23	0,08	3 611	250	12 730
personnel musique	13	0,08	5 853	350	36 550
agents artistiques	29	1,08	37 243	9 944	72 118
divers ¹	-	-	-	-	-
total	29	14,41	496 857	250	638 000

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 5,5 M€ et 7 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	19	9,58	504 019	156 000	1 206 957
rôles secondaires	19	1,73	91 158	9 882	184 299
petits rôles, doublures, figuration	19	2,60	136 660	51 778	239 065
personnel artistique après tournage	13	0,07	5 113	200	12 574
personnel musique	9	0,07	7 537	300	40 641
agents artistiques	18	0,81	45 176	5 420	84 704
divers ¹	1	0,29	292 973	292 973	292 973
total	19	15,15	797 124	200	1 206 957

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est compris entre 7 M€ et 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	20	15,80	790 135	49 700	1 725 706
rôles secondaires	20	3,75	187 505	2 400	723 515
petits rôles, doublures, figuration	20	3,26	162 824	4 760	449 885
personnel artistique après tournage	16	0,11	6 569	150	32 640
personnel musique	7	0,23	32 807	100	101 990
agents artistiques	19	1,67	88 148	6 160	175 425
divers ¹	-	-	-	-	-
total	20	24,82	1 240 942	100	1 725 706

Source : CNC.

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

Dépenses d'interprétation pour les films de fiction dont le coût total est supérieur à 15 M€

	films	dépenses (M€)	moyenne (€)	minimum (€)	maximum (€)
rôles principaux	11	16,39	1 489 903	134 454	2 835 000
rôles secondaires	10	5,41	540 888	81 765	3 011 212
petits rôles, doublures, figuration	11	6,14	558 403	140 095	1 352 011
personnel artistique après tournage	10	0,19	18 686	3 000	48 505
personnel musique	6	0,38	64 045	500	168 480
agents artistiques	11	1,84	167 615	15 938	320 800
divers ¹	-	-	-	-	-
total	11	30,36	2 759 558	500	3 011 212

Source : CNC

¹ Le poste divers intègre une partie des bénéfices non commerciaux (BNC), correspondant à la composante « droit à l'image » de la rémunération des acteurs. Pour les films de fiction dont les coûts ont été détaillés à partir de la nouvelle grille d'agrément (127 films en 2019), les BNC sont directement intégrés aux rôles principaux et rôles secondaires.

ANNEXE 5 – Détails des dépenses pour les films de fiction, en fonction des seuils de coûts établis par la convention collective nationale de la production cinématographique (annexe III titre II)

Nombre de films de fiction selon le coût de production

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	16	20	19	27	20	21	20	24	32	25
de 1 M€ à 3,66 M€	69	54	53	53	52	68	59	69	50	65
plus de 3,66 M€	75	63	93	84	89	68	79	92	80	84
total	160	137	165	164	161	157	158	185	162	174

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Coût total des films de fiction selon le coût de production (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
moins de 1 M€	9,94	11,04	8,18	11,58	7,51	9,61	9,64	15,72	18,04	13,28
de 1 M€ à 3,66 M€	153,60	118,94	123,11	112,03	109,30	150,65	134,81	156,19	109,13	152,52
plus de 3,66 M€	777,20	507,39	803,38	789,21	807,71	604,88	589,10	794,22	849,39	700,70
total	940,74	637,37	934,68	912,81	924,52	765,13	733,55	966,13	976,56	866,49

Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Les coûts de production des films de fiction au coût total inférieur à 1 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	4,95	5,58	4,31	5,66	3,88	4,71	5,13	6,79	8,93	6,83
droits artistiques	1,12	0,91	1,06	1,19	0,94	1,10	0,79	1,24	1,67	1,06
personnel	1,65	2,05	1,45	1,99	1,29	1,63	2,12	2,71	3,36	2,73
rémunération producteur	0,50	0,79	0,39	0,54	0,33	0,56	0,43	0,68	0,91	0,61
interprétation	0,58	0,62	0,66	0,59	0,49	0,44	0,49	0,72	1,05	0,80
charges sociales	1,10	1,21	0,75	1,35	0,82	0,98	1,31	1,44	1,94	1,63
technique	2,71	2,58	1,82	2,93	1,68	2,43	1,94	4,01	3,95	2,69
tournage	2,28	2,89	2,06	3,00	1,95	2,47	2,56	4,93	5,16	3,76
décors et costumes	0,27	0,51	0,58	0,65	0,35	0,41	0,53	0,89	0,87	0,61
transports, défraiements, régie	0,91	1,24	0,81	1,09	0,84	0,98	1,15	2,45	2,43	1,77
assurances et divers	0,44	0,50	0,26	0,48	0,24	0,39	0,27	0,61	0,77	0,58
divers ¹	0,66	0,65	0,40	0,78	0,52	0,69	0,60	0,98	1,09	0,81
total	9,94	11,04	8,18	11,58	7,51	9,61	9,64	15,72	18,04	13,28

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.
Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Les coûts de production des films de fiction au coût total compris entre 1 M€ et 3,66 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	81,03	63,79	67,34	61,63	60,49	87,61	75,28	87,26	60,96	87,89
droits artistiques	11,12	8,30	9,01	9,01	8,75	13,48	10,26	12,01	8,49	10,81
personnel	29,74	23,82	26,39	23,18	22,67	34,70	30,39	35,91	24,19	34,29
rémunération producteur	8,66	5,59	6,54	6,08	5,62	7,13	5,75	7,29	5,27	7,38
interprétation	11,53	10,12	9,33	9,00	8,74	10,58	10,48	10,65	8,19	13,53
charges sociales	19,99	15,97	16,07	14,37	14,70	21,71	18,40	21,40	14,81	21,89
technique	26,31	19,11	19,23	17,04	16,61	19,59	18,87	20,97	14,71	18,52
tournage	46,26	36,03	36,55	33,36	32,21	43,45	40,66	47,96	33,46	46,11
décors et costumes	9,58	7,78	7,37	7,22	6,68	9,04	8,12	10,12	7,45	10,82
transports, défraiements, régie	18,45	14,16	14,81	12,68	13,29	17,72	16,71	19,40	13,58	18,17
assurances et divers	8,43	6,53	7,11	6,42	5,36	7,11	7,23	8,41	6,04	7,87
divers ¹	9,79	7,57	7,25	7,03	6,87	9,57	8,59	10,04	6,40	9,25
total	153,60	118,94	123,11	112,03	109,30	150,65	134,81	156,19	109,13	152,52

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.
Base : FIF de fiction.
Source : CNC.

Les coûts de production des films de fiction au coût total supérieur à 3,66 M€ (M€)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
rémunérations	442,02	302,33	475,92	467,25	470,95	366,86	347,74	464,32	448,21	409,61
droits artistiques	71,41	47,92	77,69	66,16	78,59	54,94	52,82	76,72	81,48	57,81
personnel	153,55	93,66	159,14	152,87	156,67	117,43	117,51	163,65	150,02	148,18
rémunération producteur	36,54	26,10	44,90	41,67	40,78	30,42	31,78	34,60	38,02	30,73
interprétation	90,41	69,24	93,71	112,15	98,37	89,29	70,91	92,92	79,26	87,09
charges sociales	90,10	65,41	100,47	94,40	96,54	74,78	74,72	96,42	99,42	85,79
technique	97,92	54,38	93,39	83,35	87,57	67,05	59,50	76,72	171,68	71,49
tournage	237,26	150,68	234,07	238,60	249,18	170,97	181,87	253,18	229,51	219,60
décors et costumes	75,66	40,38	58,61	63,59	68,60	49,31	49,30	73,50	64,96	69,90
transports, défraiements, régie	68,89	49,51	78,53	70,94	81,87	53,56	56,78	77,46	62,89	67,02
assurances et divers	44,91	29,08	49,57	55,92	50,87	31,24	38,50	51,30	55,89	42,95
divers ¹	47,79	31,72	47,37	48,15	47,83	36,87	37,28	50,91	45,76	39,74
total	777,20	507,39	803,38	789,21	807,71	604,88	589,10	794,22	849,39	700,70

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : FIF de fiction.

Source : CNC.

ANNEXE 6 – Liste des films ayant reçu l’agrément de production en 2019

Films de fiction agréés en 2019

titre	réalisateur·trice	coût (€)
Braqueurs d'élite	Quale Steven	57 463 494
Frères Sisters (Les)	Audiard Jacques	33 305 470
Anna	Besson Luc	30 222 533
Chant Du Loup (Le)	Baudry Antonin	18 900 992
Grand Bain (Le)	Lellouche Gilles	17 861 100
Alad'2	Steketee Lionel	17 301 235
Nicky Larson et le parfum de Cupidon	Lacheau Philippe	16 380 688
All Inclusive	Onteniente Fabien	16 252 660
Qu'est-ce Qu'on a encore fait au bon dieu ?	de Chauveron Philippe	15 539 171
Un peuple et son roi	Schoeller Pierre	15 455 360
Rémi Sans Famille	Blossier Antoine	15 150 623
Flic de Belleville (Le)	Bouchareb Rachid	13 785 859
Extraordinaire Voyage du fakir (L')	Scott Ken	11 462 462
Edmond	Michalik Alexis	9 681 977
Black Snake la légende du serpent noir	Ngijol Thomas / Rocher Karole	9 444 005
Belle Epoque (La)	Bedos Nicolas	9 307 303
Just A Gigolo	Baroux Olivier	9 272 797
Voyez comme on danse	Blanc Michel	8 767 448
Mia et le Lion Blanc	De Maistre Gilles	8 697 351
Chamboultout	Lavaine Eric	8 531 089
Love Addict	Bellocq Franck	8 500 442
Tanguy, Le Retour	Chatiliez Etienne	8 479 600
Un homme pressé	Mimran Hervé	8 259 534
Fleuve noir	Zonca Eric	8 064 720
En Liberté !	Salvadori Pierre	8 060 381
Jeune Karl Marx (Le)	Peck Raoul	7 980 448
Monde est à toi (Le)	Gavras Romain	7 822 370
Christ(Off)	Dudan Pierre	7 626 675
Jeu (Le)	Cavaye Fred	7 314 535
Gendre de ma vie (Le)	Desagnat François	7 278 606
Jusqu'ici tout va bien	Hamidi Mohamed	7 142 136
Holy Lands	Sthers Amanda	6 971 295
Confins du monde (Les)	Nicloux Guillaume	6 944 489
Neuilly sa mère, sa Mère	Bensalah Djamel / Julien-Laferriere Gabriel	6 886 548
Mystère Henri Pick (Le)	Bezanson Rémi	6 786 687
Sauver ou périr	Tellier Frédéric	6 777 909
Pupille	Herry Jeanne	6 578 961
Lukas	Leclercq Julien	6 327 176
Budapest	Gens Xavier	6 300 925
Dernier Amour	Jacquot Benoît	6 254 992
Amour est une fête (L')	Anger Cédric	6 148 516
Ma reum	Quiring Frederic	6 130 466
Yao	Godeau Philippe	5 975 748
Grâce à Dieu	Ozon François	5 913 076
Chacun pour tous	Lebasque Vianney	5 821 071
Tamara vol.2	Castagnetti Alexandre	5 798 570
Nevada	de Clermont-Tonnerre Laure	5 770 961
Au bout des doigts	Bernard Ludovic	5 646 823
Lola et ses frères	Rouve Jean-Paul	5 566 532

titre	réalisateur-trice	coût (€)
Dernière Folie de Claire Darling (La)	Bertuccelli Julie	5 510 894
Estivants (Les)	Bruni Tedeschi Valeria	5 358 945
Mauvaises Herbes	Tabib-Ghafari Kheiron Manoocher	5 300 958
Let's Dance	Chollat Ladislav	5 237 183
Crevettes pailletées (Les)	Govare Maxime / Le Gallo Cédric	5 226 111
J'ai perdu Albert	Van Cauwelaert Didier	5 166 388
Celle que vous croyez	Nebbou Safy	4 970 837
Fête des mères (La)	Mention Schaar Marie-Castille	4 881 326
Deux fils	Moati Felix	4 880 556
Vieux Fourneaux (Les)	Duthuron Christophe	4 867 731
Eva	Jacquot Benoît	4 804 239
Break	Fouchard Marc	4 791 298
Rebelles	Mauduit Allan	4 733 353
Maya	Hansen-Love Mia	4 689 229
Doubles vies	Assayas Olivier	4 641 148
Incroyable Histoire du facteur Cheval (L')	Tavernier Nils	4 570 577
École est finie (L')	Depetrini Anne	4 563 175
Convoi exceptionnel	Blier Bertrand	4 531 851
MILF	Laffont Axelle	4 503 094
Lutte des classes (La)	Leclerc Michel	4 455 616
Ni une ni deux	Giafferi Anne	4 449 869
Ma mère est folle	Kurys Diane	4 437 685
Volontaire	Fillieres Helene	4 387 403
Premières vacances	Cassir Patrick	4 247 294
Walter	Soudjian Varante	4 166 394
Monsieur Je-Sais-Tout	Archinard Stephane / Prevot-Leygonie François	4 112 176
Alice et le Maire	Pariser Nicolas	4 096 568
Madame Hyde	Bozon Serge	4 058 359
Photo de famille	Rouaud Cecilia	4 047 422
Invisibles (Les)	Petit Louis-Julien	4 044 466
Frères ennemis	Oelhoffen David	3 913 311
Filles du soleil (Les)	Husson Eva	3 852 032
Poulain (Le)	Sapin Mathieu	3 794 651
Damien veut changer le monde	De Choudens Xavier	3 765 139
Intervention (L')	Grivois Fred	3 728 314
Mignonnes	Doucoure Maïmouna	3 625 290
I Feel Good	Kervern Gustave / Delepine Benoît	3 573 386
Mademoiselle De Joncquières	Mouret Emmanuel	3 543 221
Dents pipi et au lit (Les)	Gillibert Emmanuel	3 511 015
Plaire, aimer et courir vite	Honore Christophe	3 499 132
Paul Sanchez est revenu !	Mazuy Patricia	3 496 962
Amin	Faucon Philippe	3 370 367
Persona non grata	Zem Roschdy	3 353 409
Amanda	Hers Mikhaël	3 351 102
Mais vous êtes fous	Diwan Audrey	3 275 760
Eblouis (Les)	Suco Sarah	3 204 858
Une intime conviction	Raimbault Antoine	3 161 068
Au poste	Dupieux Quentin	3 122 533
Ma fille	Ayadi Naidra	3 112 717
Joueurs	Monge Marie	3 096 659
Yves	Forgeard Benoît	3 079 301
Exfiltrés	Hamon Emmanuel	3 058 947
Une Jeunesse dorée	Ionesco Eva	3 033 689

titre	réalisateur-trice	coût (€)
Un couteau dans le cœur	Gonzalez Yann	2 950 144
Demi-sœurs	Azzeddine Saphia / Jeanne François-Regis	2 941 091
Heure de la sortie (L')	Marnier Sebastien	2 933 053
Paradise Beach	Durringer Xavier	2 905 686
Curiosa	Jeunet Lou	2 860 501
Fauves (Les)	Mariette Vincent	2 856 409
C'Est ça l'amour	Burger Claire	2 845 615
Pauvre Georges	Devers Claire	2 844 336
A cause des filles.. ?	Thomas Pascal	2 836 826
Synonymes	Lapid Nadav	2 821 394
Guy	Lutz Alex	2 721 017
Qui m'aime me suit !	Alcala José	2 719 432
Un beau voyou	Bernard Lucas	2 698 372
Comment tuer sa mère	Diane David / Spillemaecker Morgan	2 592 560
Victor et Célia	Jolivet Pierre	2 590 662
Roulez jeunesse	Guetta Julien	2 498 594
Je te promets d'être sage	Le Page Ronan	2 495 599
Jessica Forever	Poggi Caroline / Vinel Jonathan	2 483 390
Pearl	Amiel Elsa	2 446 666
Cold Blood Legacy - la mémoire du sang	Petitjean Frédéric	2 446 237
Petits Flocons (Les)	de Meaux Joséphine	2 446 150
Dernière vie de Simon (La)	Karmann Léo	2 402 626
Vent du nord	Mattar Walid	2 044 440
Debout sur la montagne	Betbeder Sébastien	1 968 945
Shéhérazade	Marlin Jean-Bernard	1 921 981
Ordre des médecins (L')	Roux David	1 864 322
Après la guerre	Zambrano Annarita	1 782 803
Qui a Tué Lady Winsley ?	Saleem Hiner	1 756 477
Interrail	Alessandrin Carmen	1 421 682
On ment toujours à ceux qu'on aime	Dumas Sandrine	1 360 532
Corps étranger	Amari Raja	1 336 691
Marche ou crève	Bonhomme Margaux	1 325 140
Mon cher enfant	Ben Attia Mohamed	1 237 220
Homme fidèle (L')	Garrel Louis	1 226 901
9 Doigts	Ossang François Jacques	1 219 693
Liberté	Serra Albert	1 199 978
Moissonneurs (Les)	Kallos Etienne	1 145 171
Diable dans la peau (Le)	Martinerie Gilles	1 144 675
Lune de miel	Otzenberger Elise	1 116 855
Sofia	Benm'Barek Meryem	1 112 545
Tremblements	Bustamante Jayro	1 099 316
Sibel	Giovanetti Guillaume / Zencirci Cagla	1 094 364
Météorites (Les)	Laguna Romain	1 092 448
Autre continent (L')	Cogitore Romain	1 080 264
Un tramway à Jérusalem	Gitai Amos	1 074 957
Mon tissu préféré	Jiji Gaya	1 042 798
Sophia Antipolis	Vernier Virgil	1 039 207
Soleils	Kouyate Dani / Delahaye Olivier	937 171
Drapeaux de papier (Les)	Ambrosioni Nathan	921 098
Alien Crystal Palace	Dombasle Arielle	898 740
Sauvage	Vidal-Naquet Camille	882 664
Du soleil dans mes yeux	Giraud Nicolas	873 205
Vierges	Ben Rafael Keren	842 878

titre	réalisateur·trice	coût (€)
Moi, maman, ma mère et moi	Le Masne Christophe	839 126
Ulysse et Mona	Betbeder Sébastien	680 478
Tout ce qu'il me reste de la révolution	Davis Judith	663 617
Moi et le Che	Gautier Patrice	662 648
Versus	Valla François	606 744
Tous les dieux du ciel	Claudin Alexandre	582 468
Nos vies formidables	Godet Fabienne	523 172
Il se passe quelque chose	Alix Anne	504 358
Amour flou (L')	Bohringer Romane / Rebbot Philippe	437 514
Retour à Bollène	Hamich Saïd	394 438
A 2 heures de Paris	Verrier Virginie	385 702
Des gens bien	Lopez Bruno / Vieilly Emmanuel	375 967
Ni Dieu ni maître	Giordano Enrico	302 118
Mes frères	Guerry Bertrand	209 744
Un violent désir de bonheur	Schneider Clément	208 573
En mille morceaux	Meriadec Véronique	173 141
Takara - La nuit où j'ai nagé	Manivel Damien / Igarashi Kohei	149 444
Haut perchés	Ducastel Olivier	122 762
#Moscou - Royan	Cosson Elena	98 737

Base : FIF

Source : CNC.

Films documentaires agréés en 2019

titre	réalisateur·trice	coût (€)
Aïlo : une odyssée en Laponie	Maidatchevsky Guillaume	3 302 214
Samouni Road	Savona Stefano	1 676 908
Procès contre Mandela et les autres (Le)	Porte Gilles / Champeaux Nicolas	1 021 134
Ames mortes - Mingshui (Les)	Wang Bing	702 504
Lourdes	Demaiziere Thierry / Teurlai Alban	640 551
Psychomagie, un art pour guérir	Jodorowsky Alejandro	567 096
Game Girls	Skrzeszewska Alina	512 981
Mon amour	Teboul David	471 862
Système K	Barret Renaud	417 575
Temps des forêts (Le)	Drouet François-Xavier	391 872
Envers d'une histoire (L')	Turajlic Mila	377 867
Fahavalo, Madagascar 1947	Paes Marie-Clémence	372 760
Grande-Synthe	Camurat Jaud Beatrice	350 585
Liberté (La)	Massart Guillaume	347 851
Comme un seul homme	Bellion Eric	340 637
16 levers de soleil	Le Goff Pierre-Emmanuel	333 640
Grand Bal (Le)	Carton Laetitia	330 400
Œil de tigre (L')	Pfeiffer Raphael	322 286
Mr Gay Syria	Toprak Ayse	317 343
Premières solitudes	Simon Claire	310 952
Rencontrer mon père	Diago Alassane	302 644
Cassandra The Exotico	Losier Marie	293 545
André Robillard, en compagnie	Imbert Henri-François	280 325
L'Héroïque Lande	Klotz Nicolas / Perceval Elisabeth	262 476
Lindy Lou, jurée numéro 2	Vassault Florent	258 206
L'Empire de la perfection	Faraut Julien	256 209
Coming Out	Parrot Denis	254 692
Visages de la victoire (Les)	Boukhitine Lyèce	250 339
8 Avenue Lénine	Mitteaux Valérie / Pitoun Anna	236 507
Un berger et deux perchés à L'Elysée ?	Carles Pierre / Lespinasse Philippe	213 250
Fils (Le)	Abaturov Alexander	204 289
Ca marche	de Casabianca Camille	196 525
Je vois rouge	Panayotova Bojina	176 932
Debout	Haskell Stéphane	160 695
Libre	Toesca Michel	157 928
J'veux du soleil	Perret Gilles / Ruffin François	134 693
Jeune Bergère	Detrie Delphine	133 748
Percujam	Messina Alexandre	86 726

Base : FIF

Source : CNC.

Films d'animation agréés en 2019

titre	réalisateur·trice	coût (€)
Astérix et le secret de la potion magique	Astier Alexandre / Clichy Louis	32 656 741
Minuscule - Les Mandibules du bout du monde	Giraud Hélène / Szabo Thomas	14 767 737
Dilili à Paris	Ocelot Michel	7 009 814
Pachamama	Antin Juan	6 256 952
Terra Willy - Planète inconnue	Alaux David / Tosti Eric / Tosti Jean-François	6 242 673
Funan	Do Denis	5 055 581

Base : FIF

Source : CNC.

ANNEXE 7 – Descriptif du crédit d'impôt cinéma en vigueur dans sa nouvelle forme depuis le 1^{er} janvier 2016

La loi de finances pour 2004 (*n° 2003-1311 du 30 décembre 2003, article 88*) a mis en place un crédit d'impôt au bénéfice des producteurs délégués, au titre de dépenses effectuées en France pour la production de films ayant accès au soutien automatique à la production de films de long métrage.

L'article 48 de la loi *n° 2004-1485 du 30 décembre 2004*, l'article 24 de la loi *n° 2005-1719 du 30 décembre 2005* et l'article 109 de la loi *n° 2005-1720 du 30 décembre 2005* viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt.

Le décret du 20 mars 2006 (*n° 2006-325*) fixe les conditions d'éligibilité des films au crédit d'impôt. Le décret du 20 mars 2006 (*n° 2006-317*) précise quelles dépenses sont prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt.

Ce crédit d'impôt se traduit par une baisse de l'impôt sur les sociétés ou par le versement de la différence entre le montant de l'impôt sur les sociétés et celui du crédit d'impôt calculé si ce dernier est plus élevé.

Le dispositif a été réformé à plusieurs reprises, en particulier depuis 2012. Le plafond de crédit d'impôt est ainsi passé de 1 M€ à 4 M€ au 1^{er} janvier 2013, et le périmètre des dépenses éligibles élargi aux acteurs de complément ainsi qu'aux frais d'hôtellerie, de restauration et de transport. En décembre 2013, le taux a été rehaussé de 20 à 30 % pour les films de moins de 4 M€. En décembre 2014, le taux de 30 % a été étendu à tous les films sous 7 M€ de budget, et le taux augmenté à 25 % pour les œuvres d'animation.

Actuellement, et ce depuis le 1^{er} janvier 2016, le taux de crédit d'impôt est également de 30 % pour les films en langue française de plus de 7 M€, et son bénéfice étendu aux films en langue étrangère à forts effets visuels et d'animation (au taux de 30 %) ou dont l'emploi d'une autre langue que le français est justifié par le scénario (au taux de 20 %). Le plafond de crédit d'impôt a en outre été augmenté, passant de 4 à 30 M€.

Bénéficiaires du crédit d'impôt

Les bénéficiaires du crédit d'impôt sont le ou les producteurs délégués (deux sociétés au maximum) tels qu'ils sont définis par la réglementation de l'agrément (*article 6, 5° du décret du 24 février 1999*). Dans le cas où deux sociétés sont codéléguées, le montant du crédit d'impôt est réparti entre elles proportionnellement aux dépenses de production éligibles directement prises en charge par chacune d'elles. Un coproducteur délégué ne prenant pas en charge des dépenses ne peut donc pas bénéficier du crédit d'impôt.

Le bénéfice du crédit d'impôt est subordonné au respect, par les entreprises de production déléguées, de la législation sociale. Il ne peut notamment être accordé aux entreprises qui ont recours à des contrats de travail visés au 3° de l'article L. 122-1-1 du code du travail (contrats à durée déterminée) afin de pourvoir à des emplois qui ne sont pas directement liés à la production d'une œuvre déterminée.

Films éligibles au crédit d'impôt

Sont éligibles au crédit d'impôt les œuvres cinématographiques remplissant les conditions pour avoir accès au soutien financier automatique à la production.

Par ailleurs, ces films doivent :

- être réalisés intégralement ou principalement en version originale en langue française ou dans une langue régionale en usage en France. Cette règle ne s'applique pas aux œuvres cinématographiques de fiction tirées d'un opéra réalisées dans la langue originale du livret ou pour les œuvres documentaires réalisées dans une langue justifiée par le sujet traité.
- être réalisés principalement sur le territoire français.

C'est-à-dire :

- pour les films de fiction, être tournés principalement sur le territoire français ; des dérogations peuvent être accordées lorsqu'une partie du tournage est effectué à l'étranger, en décors naturels, pour des raisons artistiques. Les travaux de traitement des images et de postproduction doivent être effectués principalement en France.
- pour les films documentaires, les travaux de conception et d'écriture, de traitement des images et de postproduction doivent être effectués principalement en France.
- pour les films d'animation, les travaux de conception et d'écriture, de fabrication, de traitement des images et de postproduction doivent être effectués principalement en France.

Sont considérées comme réalisées principalement sur le territoire français, les œuvres cinématographiques agréées ayant obtenu au moins la majorité des points, hors ceux affectés à la langue, sur le barème de 100 points instauré en application du IV de l'article 10 du décret du 24 février 1999, dit "barème du soutien financier".

- contribuer au développement de la création cinématographique française et européenne ainsi qu'à sa diversité. Ces œuvres doivent être de nature à promouvoir les talents et à stimuler et consolider la présence des ressources humaines et les capacités techniques requises pour la création cinématographique. Elles doivent être réalisées principalement avec le concours de personnels artistiques et techniques qui sont soit français, soit ressortissants d'un Etat membres de la Communauté européenne, d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, d'un Etat partie à la Convention européenne sur la télévision transfrontière ou à la Convention européenne sur la coproduction cinématographique du Conseil de l'Europe ou d'un Etat tiers européen avec lequel la Communauté européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel. Les étrangers ayant la qualité de résidents français sont assimilés aux citoyens français.

Un comité d'experts est chargé de sélectionner les œuvres bénéficiaires du crédit d'impôt, au regard notamment de leurs conditions de réalisation. Ce comité est composé du directeur du cinéma du CNC ou de son représentant, du directeur de l'audiovisuel du CNC ou de son représentant, du directeur financier et juridique du CNC ou de son représentant, du contrôleur financier auprès du CNC et du président de la commission d'agrément.

Dépenses prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt

Depuis le 1er janvier 2013, il s'agit, par grands postes :

1. des rémunérations et charges sociales afférentes des auteurs énumérés à l'article L.113-7 du code de la propriété intellectuelle ;
2. des rémunérations et charges sociales afférentes des artistes-interprètes et des artistes de complément Les rémunérations sont plafonnées à la rémunération minimale prévue par les conventions et accords collectifs conclus entre les organisations de salariés et d'employeurs de la profession ;
3. des salaires et charges sociales afférentes des techniciens, y compris le réalisateur, et ouvriers engagés par le producteur délégué pour la production du film et pour lesquels les cotisations sociales sont acquittées auprès des organismes compétents ;
4. des dépenses liées :
 - 4.1. au tournage, pour les films de fiction et les documentaires :
 - utilisation de studios de prises de vue (y compris la construction de décors)
 - effets spéciaux de tournage
 - costumes, coiffure et maquillage
 - matériel technique nécessaire au tournage
 - 4.2. à la fabrication des films d'animation :
 - dépenses liées au recours à des prestataires spécialisés dans les travaux de préparation et de fabrication de l'animation
 - dépenses de matériels techniques nécessaires à la mise en images
5. des dépenses de transport de biens et de matériels artistiques et techniques, ainsi que les dépenses de transport, de restauration et d'hébergement des équipes artistiques et techniques, strictement nécessaires aux besoins de la production de l'œuvre. Les dépenses d'hébergement sont comprises dans l'assiette du crédit d'impôt dans la limite de 270 euros par nuitée dans la ville de Paris et les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et de 200 euros dans les autres départements.
6. des dépenses de postproduction, y compris les effets spéciaux ;
7. des dépenses de pellicules et autres supports d'images et de laboratoire ;

Les prestataires doivent être établis en France et y effectuer personnellement ces prestations.

Calcul du crédit d'impôt

Depuis le 1er janvier 2016, le crédit d'impôt est égal à 30 % des dépenses éligibles, et est ouvert aux films tournés en langue étrangère à hauteur de 30 % pour les films à forts effets visuels et d'animation, et à 20 % pour les films en langue étrangère pour des raisons scénaristiques. Le plafond s'élève à 30 M€ par film. Il est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

Les subventions publiques non remboursables directement affectées aux dépenses prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt sont déduites de l'assiette de calcul.

Il s'agit notamment :

- du soutien financier investi par le producteur délégué ;
- de l'aide aux nouvelles technologies ;
- des aides non remboursables accordées par les collectivités territoriales.

Le montant de subventions qui doit être déduit des bases de calcul est déterminé en appliquant un coefficient calculé de la manière suivante : montant des dépenses éligibles engagées au titre de la production du film / montant total des dépenses engagées au titre de la production du film.

Par exemple :

Le coût total de production d'un film est égal à 2 000 000 € et le montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt est de 1 200 000 €. L'entreprise de production déléguée investit 200 000 € de soutien financier. Le montant de subvention qui devra être déduit des bases de calcul du crédit d'impôt est égal à :

$$(1\ 200\ 000 / 2\ 000\ 000) \times 200\ 000\ € = 120\ 000\ €.$$

Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû pour l'exercice fiscal au cours duquel les dépenses prises en compte sont exposées (c'est-à-dire au cours duquel les factures et fiches de paie correspondantes sont établies). Pour des dépenses exposées au cours d'un exercice fiscal N, le montant du crédit d'impôt, sous forme de déduction fiscale ou d'excédent se traduisant par une créance sur l'Etat, n'est connu qu'au cours de l'exercice N+1. L'éventuel excédent de crédit d'impôt ne peut être mobilisé qu'au moyen d'une cession *Dailly*.

Ouverture du droit au crédit d'impôt

Le film ouvre droit au bénéfice du crédit d'impôt dès lors qu'il reçoit un agrément délivré par le Président du CNC, après avis du comité d'experts mentionné ci-dessus.

Un agrément provisoire indique que le film remplit les conditions de réalisation pour bénéficier du crédit d'impôt, au vu des éléments fournis par le producteur et sous réserve de la délivrance de l'agrément définitif.

Un agrément définitif indique que le film ouvre droit au crédit d'impôt au vu des documents et justificatifs fournis par le producteur.

Procédure de demande de bénéfice du crédit d'impôt

La demande de bénéfice du crédit d'impôt doit être effectuée par une lettre adressée au Président du CNC avant le début du tournage. Cette lettre doit notamment préciser le titre de l'œuvre, les noms des auteurs et du réalisateur et la date prévisionnelle du début de tournage. Ce document doit être accompagné d'un début de dossier constitué des contrats d'auteurs et, dans la mesure du possible, d'un devis estimatif et d'un plan de financement prévisionnel.

Les dépenses éligibles au crédit d'impôt sont celles effectuées à compter de la date de réception par le CNC de la demande de bénéfice de crédit d'impôt.

L'agrément provisoire ouvrant droit au crédit d'impôt doit être délivré dans les six mois qui suivent la réception de la demande de crédit d'impôt. Il est délivré après que la commission dite d'agrément ait pris connaissance du dossier de demande d'agrément des investissements.

L'agrément définitif de crédit d'impôt doit être demandé et obtenu dans un délai maximal de 8 mois à compter de la délivrance du visa d'exploitation. Il est délivré après la délivrance de l'agrément de production.

Aides publiques

Les crédits d'impôt obtenus pour la production d'une œuvre cinématographique ne peuvent avoir pour effet de porter à plus de 50 % du coût de production le montant total des aides publiques (soutien financier investi, avances sur recettes, aides régionales, etc.). Ce seuil est porté à 60 % pour les films difficiles (premier ou deuxième film du réalisateur) ou à petit coût (inférieur ou égal à 1,25 M€).



**Les coûts de
production des films
en 2019**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
mars 2020

